

**CONCOURS INTERNE
POUR L'ACCÈS AU CORPS DES ADMINISTRATEURS DE L'ÉTAT
DÉNOMMÉ « CONCOURS D'ORIENT »
AU TITRE DE L'ANNÉE 2023**

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

Mardi 6 septembre 2022

QUESTIONS INTERNATIONALES

Rédaction d'une note à partir d'un dossier relatif aux questions internationales

Durée totale de l'épreuve : 5 heures
Coefficient : 3


SUJET AU VERSO :

Ce dossier comporte 67 pages (page de garde et sommaire non compris)

SUJET :

Rédacteur/rédactrice à la Direction de l'Union européenne, vous êtes chargé(e) de rédiger une note pour le cabinet de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée de l'Europe proposant, à l'approche du 60ème anniversaire du Traité de l'Elysée, une nouvelle feuille de route franco-allemande pour les trois prochaines années, au service du renforcement de la relation bilatérale, y compris de leur agenda européen et international.

SOMMAIRE :

Doc 1 : Discours de De Gaulle à la Jeunesse allemande Ludwigsburg 1962	p. 1
Doc 2 : Traité de l'Elysée de 1963	p. 2
Doc 3 : Déclaration commune adoptée à l'occasion du 40ème anniversaire du Traité de l'Elysée	p. 5
Doc 4 : Graphique sur les relations Franco-allemandes de 1983 à 2013, <i>The Economist</i>	p. 12
Doc 5 : Traité d'Aix la Chapelle de 2019	p. 12
Doc 6 : Mise en œuvre du Traité d'Aix la Chapelle et nouveaux projets	p. 18
Doc 7 : « Macron and Merkel renew their vows. But underlying relations are troubled », <i>The Economist</i> , 19 janvier 2019, mis à jour le 3 juin 2019	p. 21
Doc 8 : Déclaration de Toulouse adoptée lors du Conseil des ministres franco-allemand (oct. 2019)	p. 23
Doc 9 : Communiqué de presse commun Bruno le Maire / Altmaier (16.02.2021) « L'Allemagne et la France : ensemble pour une stratégie industrielle européenne nouvelle et innovante »	p. 27
Doc 10 : « Que contient le programme de la nouvelle coalition allemande ? », Missionsallemandesenfrance.de, 25 novembre 2021	p. 28
Doc 11 : « Why are Germany and France at odds with the Anglosphere over how to handle Russia ? », <i>The Guardian</i> , 26 janvier 2022	p. 30
Doc 12 : « Le choc de la réalité. La coalition feu tricolore dans la crise russo-ukrainienne », Note du Cerfa (IFRI), février 2022	p. 32
Doc 13 : « Le jour où la politique étrangère allemande a changé », traduction sur le site Le grand continent du discours du chancelier allemand du 27 février 2022	p. 34
Doc 14 : « Sécurité alimentaire : la France cherche un soutien international à son initiative FARM », <i>Le Monde</i> , 12 avril 2022	p. 39
Doc 15 : « L'Allemagne appelle à une alliance mondiale pour la sécurité alimentaire », Euractiv, 20 avril 2022	p. 41
Doc 16 : Intervention du Président de la République à l'occasion de la conférence de presse à l'issue de la cérémonie de clôture de la conférence sur l'Avenir de l'Europe (9 mai 2022).....	p. 42
Doc 17 : « Conférence sur l'avenir de l'Europe : des propositions citoyennes pour réformer l'UE », Vie-publique.fr, 10 mai 2022	p. 45
Doc 18 : « Ce que les jeunes Français et Allemands attendent de l'Europe », <i>Le Monde</i> , 12 mai 2022	p. 46
Doc 19 : « Guerre en Ukraine : le couple franco-allemand sous le feu des critiques », <i>L'Express</i> , 8 juin 2022	p. 48
Doc 20 : « Stockholm+50 : de l'économie régénératrice à la sobriété, l'émergence de nouvelles doctrines », billet de blog de l'IDDRI, 9 juin 2022	p. 49
Doc 21 : « Six Alliés à la recherche de solutions novatrices pour leurs futurs hélicoptères », OTAN, 16 juin 2022.....	p. 52
Doc 22 : « En Allemagne, l'amer retour aux armes », <i>Le Monde</i> , 17 juin 2022	p. 52
Doc 23 : « Les couples franco-allemands, ciment de la construction européenne », Toutel'Europe.eu, mis à jour 1er juin 2022	p. 58
Doc 24 : Tableaux de statistiques macro-économiques	p. 64
Doc 25 : Plaquette institutionnelle de l'OFAJ	p. 65

Document 1 : Traduction du discours du Général de Gaulle devant la jeunesse allemande, prononcé en allemand à Ludwigsburg, le 9 septembre 1962

Quant à vous, je vous félicite ! Je vous félicite, d'abord, d'être jeunes. Il n'est que de voir cette flamme dans vos yeux, d'entendre la vigueur de vos témoignages, de discerner ce que chacun de vous recèle d'ardeur personnelle et ce que votre ensemble représente d'essor collectif, pour savoir que, devant votre élan, la vie n'a qu'à bien se tenir et que l'avenir est à vous. Je vous félicite, ensuite, d'être de jeunes Allemands, c'est-à-dire les enfants d'un grand peuple.

Oui ! D'un grand peuple ! qui parfois, au cours de son Histoire, a commis de grandes fautes et causé de grands malheurs condamnables et condamnés. Mais qui, d'autre part, répandit de par le monde des vagues fécondes de pensée, de science, d'art, de philosophie, enrichit l'univers des produits innombrables de son invention, de sa technique et de son travail, déploya dans les couvres de la paix et dans les épreuves de la guerre des trésors de courage, de discipline, d'organisation. Sachez que le peuple français n'hésite pas à le reconnaître, lui qui sait ce que c'est qu'entreprendre, faire effort, donner et souffrir. Je vous félicite enfin d'être des jeunes de ce temps. Au moment même où débute votre activité, notre espèce commence une vie nouvelle.

Sous l'impulsion d'une force obscure, en vertu d'on ne sait quelle loi, tout ce qui la concerne dans le domaine matériel se transforme suivant un rythme constamment accéléré. Votre génération voit et, sans doute, continuera de voir se multiplier les résultats combinés des découvertes des savants et de l'agencement des machines qui modifient profondément la condition physique des hommes. Mais le champ nouveau et prodigieux qui s'ouvre ainsi devant vos existences, c'est à ceux qui ont aujourd'hui votre âge qu'il appartient de faire en sorte qu'il devienne la conquête, non de quelques privilégiés, mais de tous nos frères les hommes. Ayez l'ambition que le progrès soit le bien commun, que chacun en ait sa part, qu'il permette d'accroître le beau, le juste et le bon, partout et notamment dans les pays qui, comme les nôtres, font la civilisation, qu'il procure aux milliards d'habitants des régions sous-développées de quoi vaincre à leur tour la faim, la misère, l'ignorance et accéder à une pleine dignité. Mais la vie du monde est dangereuse. Elle l'est d'autant plus que, comme toujours, l'enjeu est moral et social.

Il s'agit de savoir si, à mesure de la transformation du siècle, l'homme deviendra, ou non, un esclave dans la collectivité, s'il sera réduit, ou non, à l'état de rouage engrené à tout instant par une immense termitière ou si, au contraire, il voudra et saura maîtriser et utiliser les progrès de l'ordre matériel pour devenir plus libre, plus digne et meilleur. Voilà la grande querelle de l'univers, celle qui le divise en deux camps, celle qui exige de peuples comme l'Allemagne et comme la France qu'ils pratiquent leur idéal, qu'ils le soutiennent par leur politique et, s'il le fallait, qu'ils le défendent et le fassent vaincre en combattant ! Eh bien ! Cette solidarité désormais toute naturelle il nous faut certes, l'organiser. C'est là la tâche des Gouvernements. Mais il nous faut aussi la faire vivre et ce doit être avant tout l'oeuvre de la jeunesse. Tandis qu'entre les deux États la coopération' économique, politique, culturelle, ira en se développant, puissiez-vous pour votre part, puissent les jeunes Français pour la leur, faire en sorte que tous les milieux de chez vous et de chez nous se rapprochent toujours davantage, se connaissent mieux, se lient plus étroitement ! L'avenir de nos deux pays, la base sur laquelle peut et doit se construire l'union de l'Europe, le plus solide atout de la liberté du monde, c'est l'estime, la confiance, l'amitié mutuelles du peuple français et du peuple allemand.

Document 2 : Traité de l'Élysée

Le 22 janvier 1963, le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer signaient un traité de coopération destiné à sceller la réconciliation entre la France et la République Fédérale d'Allemagne.

A la suite de la déclaration commune du Président de la République française et du Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne en date du 22 janvier 1963, sur l'organisation et les principes de la coopération entre les deux Etats, les dispositions suivantes ont été agréées :

I. - ORGANISATION

1. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement donneront en tant que de besoin les directives nécessaires et suivront régulièrement la mise en oeuvre du programme fixé ci-après. Ils se réuniront à cet effet chaque fois que cela sera nécessaire et, en principe, au moins deux fois par an.

2. Les Ministres des Affaires étrangères veilleront à l'exécution du programme dans son ensemble. Ils se réuniront au moins tous les trois mois. Sans préjudice des contacts normalement établis par la voie des ambassades, les hauts fonctionnaires des deux Ministères des Affaires étrangères, chargés respectivement des affaires politiques, économiques et culturelles, se rencontreront chaque mois alternativement à Paris et à Bonn pour faire le point des problèmes en cours et préparer la réunion des Ministres. D'autre part, les missions diplomatiques et les consulats des deux pays ainsi que leurs représentations permanentes auprès des organisations internationales prendront tous les contacts nécessaires sur les problèmes d'intérêt commun.

3. Des rencontres régulières auront lieu entre autorités responsables des deux pays dans les domaines de la défense, de l'éducation et de la jeunesse. Elles n'affecteront en rien le fonctionnement des organismes déjà existants - commission culturelle franco-allemande, groupe permanent d'Etat-major - dont les activités seront au contraire développées. Les Ministres des Affaires étrangères seront représentés à ces rencontres pour assurer la coordination d'ensemble de la coopération ;

- a) les Ministres des Armées ou de la Défense se réuniront au moins une fois tous les trois mois. De même, le Ministre français de l'Education nationale rencontrera, suivant le même rythme, la personnalité qui sera désignée du côté allemand pour suivre le programme de coopération sur le plan culturel ;
- b) les Chefs d'Etat-major des deux pays se réuniront au moins une fois tous les deux mois ; en cas d'empêchement, ils seront remplacés par leurs représentants responsables ;
- c) le haut-commissaire français à la Jeunesse et aux Sports rencontrera, au moins une fois tous les deux mois, le Ministre fédéral de la Famille et de la Jeunesse ou son représentant.

4. Dans chacun des deux pays, une commission interministérielle sera chargée de suivre les problèmes de la coopération. Elle sera présidée par un haut fonctionnaire des Affaires étrangères et comprendra des représentants de toutes les administrations intéressées. Son rôle sera de coordonner l'action des ministères intéressés et de faire périodiquement rapport à son Gouvernement sur l'état de la coopération franco-allemande. Elle aura également pour tâche de présenter toutes suggestions utiles en vue de l'exécution du programme de coopération et de son extension éventuelle à de nouveaux domaines.

II. PROGRAMME

A. - Affaires étrangères

1. Les deux Gouvernements se consulteront, avant toute décision, sur toutes les questions importantes de politique étrangère, et en premier lieu sur les questions d'intérêt commun, en vue de parvenir, autant que possible, à une position analogue. Cette consultation portera entre autres sur les sujets suivants : Problèmes relatifs aux communautés européennes et à la coopération politique européenne ; Relations

Est-Ouest, à la fois sur le plan politique et sur le plan économique ; Affaires traitées au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et des diverses organisations internationales auxquelles les deux gouvernements sont intéressés, notamment le Conseil de l'Europe, l'Union de l'Europe Occidentale, l'Organisation de coopération et de développement économique, les Nations Unies et leurs institutions spécialisées.

2. La collaboration, déjà établie dans le domaine de l'information, sera poursuivie et développée entre les services intéressés à Paris et à Bonn et entre les missions dans les pays tiers.

3. En ce qui concerne l'aide aux pays en voie de développement, les deux Gouvernements confronteront systématiquement leurs programmes en vue de maintenir une étroite coordination. Ils étudieront la possibilité d'entreprendre des réalisations en commun. Plusieurs départements ministériels étant compétents pour ces questions, du côté français comme du côté allemand, il appartiendra aux deux ministères des Affaires étrangères de déterminer ensemble les bases pratiques de cette collaboration.

4. Les deux Gouvernements étudieront en commun les moyens de renforcer leur coopération dans d'autres secteurs importants de la politique économique, tels que la politique agricole et forestière, la politique énergétique, les problèmes de communications et de transports et le développement industriel, dans le cadre du Marché commun, ainsi que la politique des crédits à l'exportation.

B. – Défense

I. - Les objectifs poursuivis dans ce domaine seront les suivants :

1. Sur le plan de la stratégie et de la tactique, les autorités compétentes des deux pays s'attacheront à rapprocher leurs doctrines en vue d'aboutir à des conceptions communes. Des instituts franco-allemands de recherche opérationnelle seront créés.

2. Les échanges de personnel entre les armées seront multipliés ; ils concerneront en particulier les professeurs et les élèves des écoles d'Etat-major ; ils pourront comporter des détachements temporaires d'unités entières. Afin de faciliter ces échanges, un effort sera fait de part et d'autre pour l'enseignement pratique des langues chez les stagiaires.

3. En matière d'armements, les deux Gouvernements s'efforceront d'organiser un travail en commun dès le stade de l'élaboration des projets d'armement appropriés et de la préparation des plans de financement. A cette fin, des commissions mixtes étudieront les recherches en cours sur ces projets dans les deux pays et procéderont à leur examen comparé. Elles soumettront des propositions aux ministres qui les examineront lors de leurs rencontres trimestrielles et donneront les directives d'application nécessaires.

II. - Les gouvernements mettront à l'étude les conditions dans lesquelles une collaboration franco-allemande pourra être établie dans le domaine de la défense civile.

C. - Education et Jeunesse

En matière d'éducation et de jeunesse, les propositions contenues dans les mémorandums français et allemand des 19 septembre et 8 novembre 1962 seront mises à l'étude selon les procédures indiquées plus haut :

1. Dans le domaine de l'éducation, l'effort portera principalement sur les points suivants :

a) Enseignement des langues :

Les deux Gouvernements reconnaissent l'importance essentielle que revêt pour la coopération franco-

allemande la connaissance dans chacun des deux pays de la langue de l'autre. Ils s'efforceront, à cette fin, de prendre des mesures concrètes en vue d'accroître le nombre des élèves allemands apprenant la langue française et celui des élèves français apprenant la langue allemande. Le Gouvernement fédéral examinera, avec les gouvernements des Länder, compétents en la matière, comment il est possible d'introduire une réglementation qui permette d'atteindre cet objectif. Dans tous les établissements d'enseignement supérieur, il conviendra d'organiser un enseignement pratique de la langue française en Allemagne et de la langue allemande en France, qui sera ouvert à tous les étudiants.

b) Problème des équivalences :

Les autorités compétentes des deux pays seront invitées à accélérer l'adoption des dispositions concernant l'équivalence des périodes de scolarité, des examens, des titres et diplômes universitaires.

c) Coopération en matière de recherche scientifique :

Les organismes de recherches et les instituts scientifiques développeront leurs contacts en commençant par une information réciproque plus poussée, des programmes de recherches concertées seront établis dans les disciplines où cela se révélera possible.

2. Toutes les possibilités seront offertes aux jeunes des deux pays pour resserrer les liens qui les unissent et pour renforcer leur compréhension mutuelle. Les échanges collectifs seront en particulier multipliés. Un organisme destiné à développer ces possibilités et à promouvoir les échanges sera créé par les deux pays avec, à sa tête, un conseil d'administration autonome. Cet organisme disposera d'un fonds commun franco-allemand qui servira aux échanges entre les deux pays d'écoliers, d'étudiants, de jeunes artisans et de jeunes travailleurs.

III. - DISPOSITIONS FINALES

1. Les directives nécessaires seront données dans chaque pays pour la mise en oeuvre immédiate de ce qui précède. Les Ministres des Affaires étrangères feront le point des réalisations acquises à chacune de leurs rencontres.

2. Les deux Gouvernements tiendront les Gouvernements des autres Etats membres des Communautés européennes informés du développement de la coopération franco-allemande.

3. A l'exception des clauses concernant la défense, le présent Traité s'appliquera également au Land de Berlin, sauf déclaration contraire faite par le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne au Gouvernement de la République française dans les trois mois qui suivront l'entrée en vigueur du présent Traité.

4. Les deux Gouvernements pourront apporter les aménagements qui se révéleraient désirables pour la mise en application du présent Traité.

5. Le présent Traité entrera en vigueur dès que chacun des deux Gouvernements aura fait savoir à l'autre que, sur le plan interne, les conditions nécessaires à sa mise en oeuvre ont été remplies.

Fait à Paris, le 22 janvier 1963, en double exemplaire, en langue française et en langue allemande, les deux textes faisant également foi.

Le Président de la République française
Charles de GAULLE

Le Premier Ministre français
Georges POMPIDOU

Le Ministre français des Affaires étrangères
Maurice COUVE de MURVILLE

Le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne
Konrad ADENAUER

Le Ministre fédéral des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne
Gerhard SCHROEDER

Document 3 : Déclaration commune franco-allemande à l'occasion du 40ème anniversaire du Traité de l'Élysée (Paris, 22 janvier 2003)

L'amitié franco-allemande au service d'une responsabilité commune pour l'Europe

- Le Traité de l'Élysée, signé voici quarante ans entre la France et la République fédérale d'Allemagne par le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer, a scellé la réconciliation entre nos deux nations et posé les fondements d'une paix durable sur le continent.
- La France et l'Allemagne, membres fondateurs des Communautés européennes, ont joué un rôle moteur en donnant une impulsion aux grandes avancées de la construction européenne, en particulier au cours des vingt dernières années : l'Acte unique européen, le Traité de Maastricht, l'Euro, l'espace Schengen. Tout récemment, l'Allemagne et la France ont eu à cœur de contribuer à la réussite des négociations d'adhésion de dix pays candidats conclues à Copenhague. La France et l'Allemagne sont conscientes d'exercer une responsabilité historique commune au service de l'Europe. Leur ambition est de continuer de représenter une force de proposition susceptible, sans rien imposer, d'entraîner leurs partenaires.
- Le Traité de l'Élysée a également inauguré une ère de coopération sans précédent entre nos deux pays. Notre dialogue étroit et notre coopération dans tous les domaines favorisent des échanges de plus en plus intenses entre nos sociétés. Aujourd'hui, nous rendons hommage à tous les acteurs qui ont contribué au développement et l'approfondissement de ce dialogue, qu'il s'agisse des personnalités politiques, des collectivités territoriales, des entreprises, des associations, des établissements éducatifs, scientifiques et culturels.
- Nous saluons également l'action de [l'Office franco-allemand pour la jeunesse](#) qui a permis à plus de sept millions de jeunes de se rencontrer, de [l'Université franco-allemande](#), au sein de laquelle chaque année, plus de 3.000 étudiants suivent des cursus binationaux intégrés, et de [la chaîne de télévision ARTE](#), symbole de la volonté de coopération de nos deux pays et qui vient de célébrer son dixième anniversaire. Dans le domaine militaire, nous soulignons le rôle joué par [la brigade franco-allemande](#), à l'origine du [corps européen](#), qui nous permet de conduire conjointement des opérations de gestion de crise. Au moment où la France et l'Allemagne décident, à l'occasion de cet anniversaire, de renforcer le lien qui les unit, ces institutions et l'ensemble des structures de la coopération franco-allemande doivent adapter leurs missions à cette nouvelle ère de rapprochement et inscrire encore davantage leurs actions dans une perspective européenne.
- Depuis 40 ans, le contexte de la coopération franco-allemande a profondément évolué. La fin de la guerre froide et l'unification allemande ont marqué le début de la réunification de l'Europe. La conjonction de l'élargissement de l'Union européenne et de l'adoption d'une Constitution commune place nos deux pays devant des défis considérables. Dans le contexte de la mondialisation, l'acquis de 40 ans de coopération augure bien de notre capacité à assumer les tâches de la nouvelle Europe. Aussi sommes-nous déterminés à engager une nouvelle étape dans la coopération entre nos deux pays.

Exercer notre responsabilité commune en Europe

- La France et l'Allemagne sont liées par une communauté de destin. [Notre avenir commun est indissociable de celui d'une Union européenne approfondie et élargie](#). Aussi voulons-nous proposer à nos partenaires une vision commune de l'Europe de demain et sommes-nous déterminés à tout mettre en œuvre pour promouvoir le renforcement de cette Union.
- Après une histoire douloureuse, nous nous réjouissons des retrouvailles européennes scellées au Conseil européen de Copenhague et sommes résolus à faire de l'élargissement un succès, en aidant les nouveaux pays membres à s'intégrer harmonieusement au sein de l'Union européenne et à promouvoir, à nos côtés, les valeurs qui sont l'essence du projet européen. Nous préparerons ensemble les futures adhésions, notamment celles de la Bulgarie et de la Roumanie, et favoriserons la mise en place d'un partenariat privilégié avec les États qui sont aux frontières de l'Union, pour garantir la stabilité et la prospérité de l'Europe et de ses voisins.
- Cette Union élargie, plus diversifiée, et donc plus complexe, doit conserver sa capacité de décision et d'action. A cette fin, nous souhaitons la réussite de la Convention sur l'avenir de l'Europe. Nous avons remis à la Convention notre contribution sur les moyens permettant à l'Union européenne de relever les défis internes et externes auxquels elle est confrontée. Nous l'appelons à établir les bases d'une Union plus forte, plus démocratique, plus lisible, plus solidaire, plus efficace, jouissant d'une plus grande crédibilité sur la scène mondiale. Nous souhaitons que les institutions de l'Union puissent être dotées d'une plus large capacité d'action, d'une légitimité et d'une stabilité plus assurées. Nous souhaitons également bâtir une véritable Union des citoyens. C'est l'une des raisons pour lesquelles la Charte des droits fondamentaux devrait être intégrée dans le texte de la Constitution, donnant toute leur force aux valeurs et aux principes qui sont le socle de notre projet européen.
- Nous sommes déterminés à faire franchir à la politique étrangère et de sécurité commune et à la politique européenne de sécurité et de défense une nouvelle étape, afin de mettre l'Union en mesure d'assumer pleinement son rôle sur la scène internationale et de promouvoir à l'échelle mondiale la liberté, la paix et la démocratie en accord avec les valeurs qui sont les siennes. Nous proposons la création d'une Union européenne de sécurité et de défense, qui confèrera une forme concrète et une efficacité à la solidarité et la sécurité commune de ses membres et doit également contribuer au renforcement du pilier européen de l'Alliance atlantique. Pour marquer notre détermination en faveur de la poursuite en ce sens d'une évolution de la politique européenne de sécurité et de défense, nous engagerons les efforts nécessaires à l'amélioration des capacités militaires et, ce faisant, intensifierons sensiblement notre coopération bilatérale.
- Nous nous attacherons également à promouvoir une nouvelle solidarité avec les pays du Sud afin d'assurer en particulier le développement des pays les plus pauvres, notamment dans le cadre des négociations engagées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce.
- Il est de notre responsabilité conjointe de développer les politiques communes de l'Union et de les adapter aux réalités nouvelles de la construction européenne car ces politiques constituent le fondement essentiel de la solidarité entre les pays de l'Union. Aussi, nous nous préparerons ensemble au grand débat qui va s'ouvrir sur les perspectives financières de l'Union et sur l'avenir des politiques communes après 2006, en ayant à l'esprit le souci de globalité qui a inspiré les conclusions du récent Conseil européen de Bruxelles (24-25 octobre 2002).
- Nous veillerons au respect du pluralisme linguistique dans les institutions de l'Union et sommes déterminés à prendre les mesures nécessaires en faveur de l'emploi de l'allemand et du français dans les instances de l'Union européenne, par exemple en favorisant l'apprentissage des deux langues par

les futurs fonctionnaires européens, en particulier ceux des nouveaux pays membres, dans le cadre de programmes de formation universitaires ou professionnels.

- Nous souhaitons renforcer l'Europe comme espace de liberté, de sécurité et de justice afin que tous les citoyens européens vivent en sécurité sur l'ensemble du territoire de l'Union, en particulier face au développement de nouvelles menaces. L'Union européenne doit être une communauté de droit et un espace citoyen. Aussi entendons-nous favoriser la liberté de circulation dans l'Union par la suppression des titres de séjour pour les citoyens européens. Nous agissons également en faveur d'une politique européenne commune du droit d'asile et de l'immigration. Nous nous engageons aussi à mener une politique active pour l'instauration d'un parquet européen, la création d'un casier judiciaire européen, le renforcement des capacités d'Europol, et la mise en place d'une police européenne des frontières, qui permettra de lutter efficacement contre les migrations clandestines.

Rendre la France et l'Allemagne plus solidaires par une coopération plus intense

- Pour jouer pleinement leur rôle de force d'impulsion et d'entraînement au sein de l'Union européenne, nos deux pays doivent développer leur coopération de manière exemplaire au sein de l'Union européenne. Notre objectif est que nos projets puissent servir de base aux politiques européennes. Nous prendrons donc des initiatives bilatérales permettant d'expérimenter, dans des domaines d'action prioritaires, une union plus étroite entre nos citoyens, nos sociétés et nos institutions.

Jeunesse, éducation et sport

- La diversité des langues est une richesse pour l'Union et leur apprentissage ne peut être qu'une source d'épanouissement et un atout pour les jeunes générations. Nous souhaitons mener une action déterminée pour [l'enseignement de la langue du pays partenaire](#) et, plus généralement, nous entendons promouvoir ensemble un modèle d'éducation qui permette aux jeunes d'acquérir la maîtrise de deux langues étrangères européennes.
- Nous déclarons [le 22 janvier "journée franco-allemande"](#). Nous souhaitons qu'à l'avenir, cette journée soit consacrée, dans toutes les institutions de nos systèmes éducatifs, à une présentation de nos relations bilatérales, à la promotion de la langue du pays partenaire, et à une action d'information sur les programmes d'échanges et de rencontres ainsi que les possibilités d'études et d'emploi dans le pays partenaire.
- Notre objectif est d'encourager les jeunes de nos deux pays à considérer la France et l'Allemagne comme un cadre unique pour l'accomplissement de leurs études et l'exercice de leur profession. Pour faciliter les échanges d'étudiants et de jeunes en formation ainsi que la mobilité professionnelle, nous continuerons d'œuvrer à une pleine et entière reconnaissance réciproque de nos diplômes et à favoriser la transparence et la comparabilité de nos qualifications professionnelles. Les ministres compétents identifieront les obstacles qui restent à surmonter, arrêteront, d'ici le prochain Sommet franco-allemand, un calendrier précis pour la réalisation de cet objectif et devront rendre compte régulièrement des progrès enregistrés en ce sens. Il conviendra de promouvoir le développement de [l'Université franco-allemande](#) et de la mettre en mesure d'accueillir le plus grand nombre d'étudiants possible. La France et l'Allemagne souhaitent lui donner une nouvelle dimension en proposant à leurs partenaires européens de favoriser la constitution de groupements d'établissements d'enseignement supérieur. A l'avant-garde de l'Europe universitaire, ceux-ci offriront aux étudiants un parcours académique intégré au plan européen.
- En vue d'intensifier les échanges sportifs, nous souhaitons que soit présentée la candidature commune de la France et de l'Allemagne à l'organisation de compétitions sportives internationales. Nous

appelons à la mise en place de grandes manifestations franco-allemandes, transfrontalières, sportives et populaires.

Société civile, culture et médias

- Une coopération renforcée entre la France et l'Allemagne suppose une meilleure connaissance mutuelle de nos sociétés et de nos cultures. Afin de permettre un dialogue accru entre nos responsables politiques, économiques, syndicaux, associatifs, représentants des médias, personnalités du monde culturel, nous proposons qu'une Conférence franco-allemande les réunisse chaque année, afin de leur permettre de débattre des grandes questions qui intéressent nos deux sociétés.
- Nous souhaitons le lancement, dès cette année, des négociations visant à l'élaboration d'une Convention internationale sur la diversité culturelle dans le cadre de l'UNESCO. Cette diversité doit trouver à s'exprimer notamment dans les secteurs audiovisuels et des nouvelles technologies de l'information et de la communication. La promotion de nos industries culturelles doit également y contribuer. Nous appelons au développement des échanges de journalistes entre nos deux pays. Nous demandons à nos ministres d'engager des projets culturels communs dans les États tiers, notamment en mobilisant le [fonds de financement conjoint](#) créé à cet effet par les deux ministères des affaires étrangères et de rechercher une implantation commune pour nos instituts culturels à Moscou.
- Nous encourageons l'ouverture européenne de la chaîne culturelle [ARTE](#), tout en conservant son identité franco-allemande, notamment en soutenant la mise en place par la chaîne d'une banque de programmes européens et l'invitons à promouvoir le rapprochement de nos sociétés. Nous soulignons l'importance de garantir la présence dans le paysage audiovisuel français et allemand d'au moins une chaîne du pays partenaire et d'encourager la réalisation et la diffusion de programmes communs par les organismes de radiodiffusion et de télévision des deux pays. Nous souhaitons que nos deux pays poursuivent la réflexion sur l'avenir de la chaîne européenne d'information Euronews.

Harmonisation du droit

- Afin d'intensifier le rapprochement de nos sociétés et dans la perspective de nouveaux progrès à réaliser au niveau européen, nous veillerons à harmoniser nos législations nationales dans les domaines principaux qui intéressent la vie de nos citoyens. Nous appelons nos ministres, lors de la préparation des projets de loi, à consulter systématiquement leurs homologues et à mieux prendre en compte l'état et l'évolution de la législation du pays partenaire afin de rechercher toutes les convergences possibles. Nous souhaitons en particulier que soient présentés des projets visant à un rapprochement des législations sur le droit civil, notamment le droit de la famille. Nous devons ainsi permettre à nos ressortissants de bénéficier, s'ils le souhaitent, de la nationalité de nos deux pays. Nous devons également réduire et supprimer à terme les difficultés qui subsistent pour les citoyens dont la vie professionnelle, familiale et personnelle est partagée entre la France et l'Allemagne.

Droit de l'éthique

- Nous sommes attachés à apporter des réponses communes aux problèmes éthiques soulevés par les progrès de la recherche et de la médecine. En tenant compte des réflexions menées par les Comités éthiques des deux pays, nous souhaitons présenter des projets étroitement concertés permettant l'adoption de législations comparables.

Coopération décentralisée et transfrontalière

- Nous appelons aussi de nos vœux le renforcement de [la coopération entre collectivités territoriales](#) afin de favoriser l'émergence de nouveaux liens, notamment entre régions françaises et Länder allemands, ainsi que le développement d'une coopération et d'une intercommunalité transfrontalières. Nous

soutenons la création d'un Eurodistrict Strasbourg-Kehl, bien desservi, ayant vocation à explorer de nouvelles formes de coopération et à accueillir des institutions européennes, et appelons à la mise en place d'autres Eurodistricts.

Politique étrangère

- La France et l'Allemagne veilleront à adopter des positions communes dans les instances internationales, y compris le Conseil de Sécurité, et à définir des stratégies concertées à l'égard des pays tiers, tout particulièrement dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune.
- Nos ministres des affaires étrangères accentueront la complémentarité entre nos réseaux diplomatiques et consulaires, notamment par le biais [d'implantations et de services communs](#). Nous leur demandons également d'examiner la possibilité de procéder à l'ouverture d'ambassades communes franco-allemandes.
- Les services rendus à nos citoyens dans le pays partenaire devront être améliorés par une coopération accrue, sous l'égide de nos ministères des affaires étrangères, entre les services consulaires et l'administration du pays de résidence. L'assistance mutuelle apportée à nos concitoyens résidant dans les pays tiers sera également intensifiée.

Défense

- Dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense, la France et l'Allemagne soulignent, à cette occasion qui marque également le quinzième anniversaire de la création du [Conseil franco-allemand de sécurité et de défense](#), la qualité et l'importance de leur coopération en matière de défense ainsi que leur volonté de la renforcer dans une perspective européenne. Cela concerne en particulier le développement des capacités militaires, y compris la mise au point de nouvelles formes de coopération, notamment par l'harmonisation de la planification des besoins militaires et la mise en commun de capacités et de ressources, contribuant à la mise en œuvre d'une politique européenne de l'armement et à la diffusion d'une culture européenne de sécurité et de défense.

Politique économique et financière

- Afin de renforcer la coordination de nos politiques économiques et de nos actions, tant au niveau communautaire qu'international, la France et l'Allemagne développeront, au sein du [Conseil économique et financier franco-allemand](#) créé par le Protocole de 1988, qui est la pierre angulaire de nos relations bilatérales, des positions communes sur les questions fondamentales de la politique économique et financière qui se posent à moyen et long terme, telles que celles du financement des retraites, des systèmes de santé et du marché du travail. Nous approfondirons également notre coopération en matière de politique industrielle, commerciale, d'énergie, de technologies et de transports afin de renforcer, dans le cadre européen, la compétitivité de nos économies.
- Afin que l'Europe puisse pleinement contribuer aux débats internationaux de politique économique, financière et commerciale et disposer d'une capacité accrue d'analyse et de proposition, renforçant ainsi sa position dans ces domaines, la France et l'Allemagne décident de lancer une initiative européenne afin de créer un Centre européen d'économie internationale consacré à ces objectifs. Ce Centre, qui pourrait être localisé à Bruxelles, devrait pouvoir s'élargir progressivement à tous les partenaires européens - États membres, institutions communautaires et opérateurs privés.

Aide au développement

- La France et l'Allemagne renforceront leur coordination en matière d'aide au développement, notamment dans la définition des priorités de leur politique bilatérale et leur évaluation, et s'efforceront

de définir des positions communes dans les différentes enceintes internationales concernées. Elles renforceront leur coopération sur le terrain en mettant en œuvre des projets communs ou complémentaires, visant à contribuer au développement, en priorité du continent africain, et à lutter contre des fléaux tels que la drogue et les grandes pandémies, comme le SIDA.

- Nous appelons également à la mise en place d'un service de volontaires franco-allemands, afin de permettre à de jeunes Français et de jeunes Allemands de s'engager ensemble dans des projets de coopération en pays tiers, en particulier en direction des pays en développement

Environnement et développement durable

- Dans un contexte où les catastrophes et en particulier les inondations posent de plus en plus fréquemment en des termes nouveaux la question de la prévention des risques naturels et la gestion des crises, la France et l'Allemagne veulent être le moteur d'une politique européenne en matière de prévention des catastrophes naturelles, en particulier des inondations. Elles demanderont à la Commission de soumettre une proposition en vue de la création d'un Centre européen de prévention et de protection contre les inondations. Le [Conseil franco-allemand de l'environnement](#) consacra dans ses travaux une priorité à cette tâche. Les deux pays examineront la possibilité de recourir à des moyens d'intervention communs en cas de catastrophes.
- Nous agissons en faveur d'une réelle gouvernance internationale de l'environnement, par le renforcement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), pour viser, à terme, la création d'une Organisation mondiale de l'environnement dans le cadre des Nations Unies.

Recherche et développement technologique

- Nous souhaitons poursuivre le développement de la coopération franco-allemande pour contribuer à la création d'un espace européen de recherche, notamment par des actions en faveur de la mobilité des chercheurs et du développement des formations doctorales au sein de l'Université franco-allemande. Nous sommes déterminés à donner un nouvel élan à notre coopération spatiale, notamment dans le domaine des lanceurs. Nous sommes favorables à ce que soit expressément insérée dans les traités la compétence de l'Union européenne dans le domaine spatial. Étant donné les derniers développements connus par cette technique, nous nous prononçons à nouveau fermement contre le clonage d'êtres humains, dans le droit fil de l'initiative franco-allemande prise dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies. Nous favoriserons la coopération entre les établissements de recherche français et allemands pour leur permettre de s'engager encore plus efficacement, ensemble, dans la lutte contre le cancer.

Renforcer nos procédures de concertation bilatérale

- Les Sommets franco-allemands prendront la forme d'un [Conseil des ministres franco-allemand](#). Il sera préparé par les ministres des Affaires étrangères. Le Conseil des ministres assurera la coordination de la coopération franco-allemande au plus haut niveau ainsi que le suivi de sa mise en œuvre dans les domaines d'action prioritaire. Des Conseils des ministres restreints pourront être réunis pour traiter de sujets spécifiques.
- Le Comité et le [Conseil franco-allemand de sécurité et de défense](#) se tiendront à l'occasion du Conseil des ministres franco-allemand.
- Si un sujet de l'ordre du jour s'y prête, le ministre concerné du pays partenaire assistera au Conseil des ministres de l'autre partie et sera invité à présenter des projets de législation commune franco-allemande.

- Les ministres de nos deux pays devront se rencontrer également, en sus des Conseils de l'Union européenne, de manière plus systématique et plus fréquente, tout particulièrement pour préparer l'ordre du jour du Conseil des ministres franco-allemand.
- Le rythme des rencontres de haut niveau entre le Président et le Chancelier, en présence des deux ministres des affaires étrangères, sera maintenu et pourra être intensifié, en tant que besoin.
- Un [Secrétaire général pour la coopération franco-allemande](#) sera institué dans chaque pays. Personnalité de haut niveau, il sera rattaché personnellement au Chancelier et au Premier ministre et disposera d'une structure appropriée au ministère des Affaires étrangères. Il coordonnera la préparation, la mise en œuvre, le suivi des décisions des instances politiques de concertation et le rapprochement de nos deux pays dans les instances européennes. Il sera assisté d'un adjoint du pays partenaire.

Le Secrétaire général pour la coopération franco-allemande participera au Conseil des ministres franco-allemand. Il présidera la Commission interministérielle pour la coopération entre les deux pays.

- Afin d'améliorer la connaissance réciproque des pratiques administratives et l'efficacité de notre travail en commun au sein des administrations publiques de nos deux pays, nous demandons à nos ministres de généraliser l'affectation de fonctionnaires auprès du pays partenaire, au niveau national comme au niveau local, de rendre systématiques les contacts entre responsables des mêmes dossiers dans les deux États, d'accroître les échanges d'information, d'améliorer la connaissance de la langue du partenaire et de mettre en place des formations conjointes, particulièrement pour l'encadrement. Nous les invitons également à intégrer dans leur équipe, au sein de leur cabinet, un ressortissant du pays partenaire. Nous invitons également les collectivités territoriales à mettre en place de tels échanges.
- La mise en œuvre de la présente déclaration relève de la responsabilité conjointe des ministères des deux pays dans leurs domaines de compétence respectifs. Ceux-ci soumettront, lors du Sommet suivant ce 40ème anniversaire, un programme conjoint de coopération. Il sera ensuite procédé, lors de chaque Conseil des ministres franco-allemand, à l'évaluation de la mise en œuvre des programmes de coopération et à l'actualisation de leurs priorités.

Le Président de la République Française, Jacques CHIRAC

Le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, Gerhard SCHRÖDER.

Document 4 : Graphique sur les relations Franco-allemandes de 1983 à 2013, The Economist



Document 5 : Traité d'Aix la Chapelle

À l'occasion du 56e anniversaire du traité de l'Élysée, mardi 22 janvier 2019, le président de la République française et, la chancelière de la République fédérale d'Allemagne, ont signé à Aix-la-Chapelle, un nouveau traité de coopération et d'intégration franco-allemandes.

Un an jour pour jour après sa signature, le traité d'Aix-la-Chapelle est entré en vigueur mercredi 22 janvier 2020.

Chapitre premier - Affaires européennes

Article 1^{er}

Les deux États approfondissent leur coopération en matière de politique européenne. Ils agissent en faveur d'une politique étrangère et de sécurité commune efficace et forte, et renforcent et approfondissent l'Union économique et monétaire. Ils s'efforcent de mener à bien l'achèvement du Marché unique et s'emploient à bâtir une Union compétitive, reposant sur une base industrielle forte, qui serve de base à la prospérité, promouvant la convergence économique, fiscale et sociale ainsi que la durabilité dans toutes ses dimensions.

Article 2

Les deux États se consultent régulièrement à tous les niveaux avant les grandes échéances

européennes, en cherchant à établir des positions communes et à convenir de prises de parole coordonnées de leurs ministres. Ils se coordonnent sur la transposition du droit européen dans leur droit national.

Chapitre 2 - Paix, sécurité et développement

Article 3

Les deux États approfondissent leur coopération en matière de politique étrangère, de défense, de sécurité extérieure et intérieure et de développement tout en s'efforçant de renforcer la capacité d'action autonome de l'Europe. Ils se consultent afin de définir des positions communes sur toute décision importante touchant leurs intérêts communs et d'agir conjointement dans tous les cas où ce sera possible.

Article 4

(1) Du fait des engagements qui les lient en vertu de l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord du 4 avril 1949 et de l'article 42, paragraphe 7, du Traité sur l'Union européenne du 7 février 1992, modifié par le Traité de Lisbonne du 13 décembre 2007 modifiant le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne, les deux États, convaincus du caractère indissociable de leurs intérêts de sécurité, font converger de plus en plus leurs objectifs et politiques de sécurité et de défense, renforçant par là-même les systèmes de sécurité collective dont ils font partie. Ils se prêtent aide et assistance par tous les moyens dont ils disposent, y compris la force armée, en cas d'agression armée contre leurs territoires. Le champ d'application territorial de la deuxième phrase du présent paragraphe correspond à celui de l'article 42, paragraphe 7, du Traité sur l'Union européenne.

(2) Les deux États agissent conjointement dans tous les cas où ce sera possible, conformément à leurs règles nationales respectives, en vue de maintenir la paix et la sécurité. Ils continuent de développer l'efficacité, la cohérence et la crédibilité de l'Europe dans le domaine militaire. Ce faisant, ils s'engagent à renforcer la capacité d'action de l'Europe et à investir conjointement pour combler ses lacunes capacitaires, renforçant ainsi l'Union européenne et l'Alliance nord-atlantique.

(3) Les deux États s'engagent à renforcer encore la coopération entre leurs forces armées en vue d'instaurer une culture commune et d'opérer des déploiements conjoints. Ils intensifient l'élaboration de programmes de défense communs et leur élargissement à des partenaires. Ce faisant, ils entendent favoriser la compétitivité et la consolidation de la base industrielle et technologique de défense européenne. Ils sont en faveur de la coopération la plus étroite possible entre leurs industries de défense, sur la base de leur confiance mutuelle. Les deux États élaboreront une approche commune en matière d'exportation d'armements en ce qui concerne les projets conjoints.

(4) Les deux États instituent le Conseil franco-allemand de défense et de sécurité comme organe politique de pilotage de ces engagements réciproques. Ce Conseil se réunira au plus haut niveau à intervalles réguliers.

Article 5

Les deux États étendent la coopération entre leurs ministères des affaires étrangères, y compris leurs missions diplomatiques et consulaires. Ils procéderont à des échanges de personnels de haut rang. Ils établiront des échanges au sein de leurs représentations permanentes auprès des Nations Unies à New York, en particulier entre leurs équipes du Conseil de sécurité, leurs représentations permanentes auprès de l'Organisation du traité de

l'Atlantique Nord et leurs représentations permanentes auprès de l'Union européenne, ainsi qu'entre les organismes des deux États chargés de coordonner l'action européenne.

Article 6

Dans le domaine de la sécurité intérieure, les gouvernements des deux États renforcent encore leur coopération bilatérale en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, ainsi que leur coopération dans le domaine judiciaire et en matière de renseignement et de police. Ils mettent en œuvre des mesures communes de formation et de déploiement et créent une unité commune en vue d'opérations de stabilisation dans des pays tiers.

Article 7

Les deux États s'engagent à établir un partenariat de plus en plus étroit entre l'Europe et l'Afrique en renforçant leur coopération en matière de développement du secteur privé, d'intégration régionale, d'enseignement et de formation professionnelle, d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, dans le but d'améliorer les perspectives socio-économiques, la viabilité, la bonne gouvernance ainsi que la prévention des conflits, la résolution des crises, notamment dans le cadre du maintien de la paix, et la gestion des situations d'après-conflit. Les deux États instituent un dialogue annuel au niveau politique en matière de politique internationale de développement afin d'intensifier la coordination de la planification et de la mise en œuvre de leurs politiques.

Article 8

(1) Dans le cadre de la Charte des Nations Unies, les deux États coopéreront étroitement au sein de tous les organes de l'Organisation des Nations Unies. Ils coordonneront étroitement leurs positions, dans le cadre d'un effort plus large de concertation entre les États membres de l'Union européenne siégeant au Conseil de sécurité des Nations Unies et dans le respect des positions et des intérêts de l'Union européenne. Ils agiront de concert afin de promouvoir aux Nations Unies les positions et les engagements de l'Union européenne face aux défis et menaces de portée mondiale. Ils mettront tout en œuvre pour aboutir à une position unifiée de l'Union européenne au sein des organes appropriés des Nations Unies.

(2) Les deux États s'engagent à poursuivre leurs efforts pour mener à terme des négociations intergouvernementales concernant la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies. L'admission de la République fédérale d'Allemagne en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies est une priorité de la diplomatie franco-allemande.

Chapitre 3 - Culture, enseignement, recherche et mobilité

Article 9

Les deux États reconnaissent le rôle décisif que jouent la culture et les médias dans le renforcement de l'amitié franco-allemande. En conséquence, ils sont résolus à créer pour leurs peuples un espace partagé de liberté et de possibilités, ainsi qu'un espace culturel et médiatique commun. Ils développent la mobilité et les programmes d'échanges entre leurs pays, en particulier à l'intention des jeunes dans le cadre de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, et définissent des objectifs chiffrés dans ces domaines. Afin de favoriser des liens toujours plus étroits dans tous les domaines de l'expression culturelle, notamment au moyen d'instituts culturels intégrés, ils mettent en place des programmes spécifiques et une plate-forme numérique destinés en particulier aux jeunes.

Article 10

Les deux États rapprochent leurs systèmes éducatifs grâce au développement de l'apprentissage mutuel de la langue de l'autre, à l'adoption, conformément à leur organisation constitutionnelle, de stratégies visant à accroître le nombre d'élèves étudiant la langue du partenaire, à une action en faveur de la reconnaissance mutuelle des diplômes et à la mise en place d'outils d'excellence franco-allemands pour la recherche, la formation et l'enseignement professionnels, ainsi que de doubles programmes franco-allemands intégrés relevant de l'enseignement supérieur.

Article 11

Les deux États favorisent la mise en réseau de leurs systèmes d'enseignement et de recherche ainsi que de leurs structures de financement. Ils poursuivent le développement de l'Université franco-allemande et encouragent les universités françaises et allemandes à participer à des réseaux d'universités européennes.

Article 12

Les deux États instituent un Fonds citoyen commun destiné à encourager et à soutenir les initiatives de citoyens et les jumelages entre villes dans le but de rapprocher encore leurs deux peuples.

Chapitre 4 - Coopération régionale et transfrontalière

Article 13

(1) Les deux États reconnaissent l'importance que revêt la coopération transfrontalière entre la République française et la République fédérale d'Allemagne pour resserrer les liens entre les citoyens et les entreprises de part et d'autre de la frontière, notamment le rôle essentiel des collectivités territoriales et autres acteurs locaux à cet égard. Ils entendent faciliter l'élimination des obstacles dans les territoires frontaliers afin de mettre en œuvre des projets transfrontaliers et de faciliter la vie quotidienne des habitants de ces territoires.

(2) À cet effet, dans le respect des règles constitutionnelles respectives des deux États et dans les limites du droit de l'Union européenne, les deux États dotent les collectivités territoriales des territoires frontaliers et les entités transfrontalières comme les eurodistricts de compétences appropriées, de ressources dédiées et de procédures accélérées permettant de surmonter les obstacles à la réalisation de projets transfrontaliers, en particulier dans les domaines économique, social, environnemental, sanitaire, énergétique et des transports. Si aucun autre moyen ne leur permet de surmonter ces obstacles, des dispositions juridiques et administratives adaptées, notamment des dérogations, peuvent également être accordées. Dans ce cas, il revient aux deux États d'adopter la législation appropriée.

(3) Les deux États demeurent attachés à la préservation de normes strictes dans les domaines du droit du travail, de la protection sociale, de la santé et de la sécurité, ainsi que de la protection de l'environnement.

Article 14

Les deux États instituent un comité de coopération transfrontalière comprenant des parties prenantes telles que l'État et les collectivités territoriales, les parlements et les entités transfrontalières comme les eurodistricts et, en cas de nécessité, les eurorégions intéressées. Ce comité est chargé de coordonner tous les aspects de l'observation territoriale transfrontalière entre la République française et la République fédérale d'Allemagne, de définir une stratégie commune de choix de projets prioritaires, d'assurer le suivi des difficultés rencontrées dans les territoires frontaliers et d'émettre des

propositions en vue d'y remédier, ainsi que d'analyser l'incidence de la législation nouvelle sur les territoires frontaliers.

Article 15

Les deux États sont attachés à l'objectif du bilinguisme dans les territoires frontaliers et accordent leur soutien aux collectivités frontalières afin d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies appropriées.

Article 16

Les deux États faciliteront la mobilité transfrontalière en améliorant l'interconnexion des réseaux numériques et physiques entre eux, notamment les liaisons ferroviaires et routières. Ils agiront en étroite collaboration dans le domaine de la mobilité innovante, durable et accessible à tous afin d'élaborer des approches ou des normes communes aux deux États.

Article 17

Les deux États encouragent la coopération décentralisée entre les collectivités des territoires non frontaliers. Ils s'engagent à soutenir les initiatives lancées par ces collectivités qui sont mises en œuvre dans ces territoires.

Chapitre 5 - Développement durable, climat, environnement et affaires économiques

Article 18

Les deux États s'emploient à renforcer le processus de mise en œuvre des instruments multilatéraux relatifs au développement durable, à la santé mondiale et à la protection de l'environnement et du climat, en particulier l'Accord de Paris du 12 décembre 2015 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. À cet effet, ils agissent en rapport étroit afin de formuler des approches et des politiques communes, notamment en mettant en place des dispositifs en vue de la transformation de leurs économies et en favorisant des actions ambitieuses de lutte contre les changements climatiques. Ils garantissent l'intégration de la protection du climat dans toutes les politiques, notamment par des échanges transversaux réguliers entre les gouvernements dans des secteurs clés.

Article 19

Les deux États feront progresser la transition énergétique dans tous les secteurs appropriés et, à cet effet, développent leur coopération et renforcent le cadre institutionnel de financement, d'élaboration et de mise en œuvre de projets conjoints, en particulier dans les domaines des infrastructures, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Article 20

(1) Les deux États approfondissent l'intégration de leurs économies afin d'instituer une zone économique franco-allemande dotée de règles communes. Le Conseil économique et financier franco-allemand favorise l'harmonisation bilatérale de leurs législations, notamment dans le domaine du droit des affaires, et coordonne de façon régulière les politiques économiques entre la République française et la République fédérale d'Allemagne afin de favoriser la convergence entre les deux États et d'améliorer la compétitivité de leurs économies.

(2) Les deux États instituent un « Conseil franco-allemand d'experts économiques » composé de dix experts indépendants afin de présenter aux deux gouvernements des recommandations sur leur action économique.

Article 21

Les deux États intensifient leur coopération dans le domaine de la recherche et de la transformation numérique, notamment en matière d'intelligence artificielle et d'innovations de rupture. Ils promouvront à l'échelle internationale des directives sur l'éthique des technologies nouvelles. Ils mettent en place, afin de promouvoir l'innovation, des initiatives franco-allemandes qui sont ouvertes à la coopération au niveau européen. Les deux États mettront en place un processus de coordination et un financement commun afin de soutenir des programmes conjoints de recherche et d'innovation.

Article 22

Les parties prenantes et les acteurs intéressés des deux États sont réunis au sein d'un Forum pour l'avenir franco-allemand afin de travailler sur les processus de transformation de leurs sociétés.

Chapitre 6 – Organisation

Article 23

Des réunions entre les gouvernements des deux États ont lieu au moins une fois par an, alternativement en République française et en République fédérale d'Allemagne. Après l'entrée en vigueur du présent Traité, le Conseil des ministres franco-allemand adopte un programme pluriannuel de projets de coopération franco-allemande. Les secrétaires généraux pour la coopération franco-allemande chargés de préparer ces réunions assurent le suivi de la mise en œuvre de ce programme et en font rapport au Conseil des ministres.

Article 24

Un membre du gouvernement d'un des deux États prend part, une fois par trimestre au moins et en alternance, au conseil des ministres de l'autre État.

Article 25

Les conseils, structures et instruments de la coopération franco-allemande font l'objet d'un examen périodique et sont, en cas de nécessité, adaptés sans retard aux objectifs fixés d'un commun accord. Le premier de ces examens devrait avoir lieu dans les six mois suivant l'entrée en vigueur du présent Traité et proposer les adaptations nécessaires. Les secrétaires généraux pour la coopération franco-allemande évaluent régulièrement les progrès accomplis. Ils informent les parlements et le Conseil des ministres franco-allemand de l'état général d'avancement de la coopération franco-allemande.

Article 26

Des représentants des régions et des Länder, ainsi que du comité de coopération transfrontalière, peuvent être invités à participer au Conseil des ministres franco-allemand.

Chapitre 7 - Dispositions finales

Article 27

Le présent Traité complète le Traité du 22 janvier 1963 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne sur la coopération franco-allemande au sens du paragraphe 4 des Dispositions finales de ce Traité.

Article 28

Les deux États s'informent mutuellement, par la voie diplomatique, de l'accomplissement des procédures nationales requises pour l'entrée en vigueur du présent Traité. Le présent Traité entre en vigueur à la date de réception de la dernière notification.

Document 6 : Mise en œuvre du Traité d'Aix-la-Chapelle et nouveaux projets (Conseil des ministres franco-allemand du 31 mai 2021)

1. La France et l'Allemagne ont « jumelé » leurs présidences respectives du Conseil de sécurité des Nations Unies en mars et en avril 2019. Nos deux pays continuent à soutenir une coopération efficace au sein de l'Union européenne dans les enceintes onusiennes. Un nouveau programme pilote conjoint franco-allemand des jeunes experts associés des Nations Unies (JEA/JPO) a été lancé en 2021 et sera amené à se développer au cours des prochaines années. La France continue de soutenir un siège permanent pour l'Allemagne au Conseil de sécurité des Nations Unies.

2. L'institut culturel intégré franco-allemand de Palerme devrait ouvrir ses portes en juin prochain. Plusieurs autres instituts intégrés devraient voir le jour prochainement à Rio de Janeiro, Erbil et Bichkek.

3. Deux projets complémentaires de plateformes numériques ont été lancés : «La Collection européenne », lancée par la chaîne culturelle franco-allemande ARTE et ses partenaires, et la plateforme en ligne « ENTR », portée par la Deutsche Welle, France Médias Monde ainsi que des partenaires européens.

4. L'augmentation des contributions financières gouvernementales à l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ/DFJW) a permis de renforcer les programmes franco-allemands de mobilité des jeunes. L'OFAJ élabore un plan pour la période 2021-2023 afin de reprendre les échanges de jeunes et d'élèves après la pandémie.

5. Pro Tandem, l'Agence franco-allemande pour les échanges dans la formation et l'enseignement professionnels, élargit son champ d'activités grâce à de nouvelles opportunités offertes aux candidats en France et en Allemagne ainsi qu'à l'introduction de formats et de solutions numériques pour l'échange d'apprentis et d'élèves de l'enseignement professionnel entre les établissements d'enseignement et de formation professionnels. En outre, elle contribuera à promouvoir la mobilité dans les territoires frontaliers. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, l'université franco-allemande (UFA-DFH) fournit un cadre pour la poursuite de la coopération universitaire franco-allemande ancienne et fructueuse.

6. Le Fonds citoyen franco-allemand a été créé en avril 2020 pour promouvoir les initiatives citoyennes et les jumelages de villes. Il a atteint de nouveaux publics cibles au sein de la société civile et financé avec succès plus de 300 projets. Nous demeurons attachés à faciliter l'octroi de financements aux petites structures pour promouvoir des idées innovantes.

7. Le Comité de coopération transfrontalière franco-allemand a été créé le 22 janvier 2020 et élabore des solutions concrètes répondant aux problématiques spécifiques liées au mode de vie intégré dans les territoires frontaliers. Il s'est révélé être un forum très précieux durant la pandémie, en rassemblant les acteurs pertinents à tous les niveaux de l'administration, de part et d'autre de la frontière. Ce comité a tenu une session plénière et a soumis sa première série de recommandations au présent conseil des ministres franco-allemand. Il a formulé des recommandations spécifiques pour aborder les problèmes transfrontaliers dans le domaine des soins de santé, de la formation professionnelle, des événements sportifs, de la protection de l'environnement, des connexions ferroviaires et des questions fiscales. Le conseil des ministres franco-allemand a pris bonne note des recommandations du Comité.

8. À Fessenheim, nous avons lancé plusieurs projets pour mettre en place une région économique commune durable, neutre en carbone et tournée vers l'avenir, après le

démantèlement de la centrale nucléaire de la région. Une société conjointe publique-privée appuiera le développement d'un parc d'affaires franco-allemand pourvu d'infrastructures renforcées.

9. Afin d'améliorer les connexions transfrontalières, nous étudions la possibilité de rétablir la liaison ferroviaire entre Fribourg et Colmar (avec une première évaluation économique prévue en 2022); nous examinerons également la possibilité de rétablir la ligne ferroviaire entre Rastatt et Haguenau de façon à renforcer les deux couloirs européens le long du Rhin, notamment en ce qui concerne le fret. Nous mettrons en place un groupe de projet franco-allemand, avec toutes les entreprises et projets ferroviaires concernées, pour travailler sur l'établissement d'une liaison ferroviaire directe entre Strasbourg et l'aéroport de Francfort.

10. Le groupe de travail franco-allemand de Meseberg sur le climat s'est réuni trois fois depuis sa création en 2018 et il a tenu ce jour une nouvelle réunion avant la publication du paquet « Prêt pour l'objectif 55/Fitfor55 ». Il a été à l'origine de positions communes portant sur le pacte vert européen et certains domaines clés visant à intégrer la protection du climat dans tous les secteurs. L'initiative conjointe « Make our Planet Great Again » (MOPGA) est un élément important de la coopération franco-allemande en matière de recherche sur le climat, l'énergie et le système terrestre.

11. Pour accroître notre coopération en matière d'intelligence artificielle, nous avons renforcé les échanges entre les acteurs du monde économique et de la recherche, notamment les centres de compétence allemands sur l'intelligence artificielle et les instituts français de l'intelligence artificielle. Des projets conjoints de recherche, des échanges de personnel et deux appels à projets communs ont été lancés.

12. Nous avons mis en place un groupe de travail de haut niveau sur l'espace pour faire progresser nos travaux portant sur les lanceurs, la politique spatiale européenne, la gestion du trafic spatial, le Nouvel Espace et l'exploration de l'espace.

13. Nous soutenons les principes éthiques de la « Déclaration de Berlin sur la société numérique et une administration numérique basée sur des valeurs », qui vise la dimension socio-politique de la transformation numérique ainsi que le rôle pionnier de l'administration publique dans la transformation numérique.

14. Nous avons créé un groupe d'experts franco-allemand sur l'avenir du travail, qui comprend des partenaires sociaux, pour réfléchir à la transformation numérique et verte et identifier des solutions de politiques publiques, en particulier concernant l'enseignement et la formation continue, le travail des plateformes et l'intelligence artificielle.

15. Nous avons coopéré de manière étroite dans le domaine des services financiers et des marchés financiers au niveau européen et dans le cadre d'une initiative franco-germano-hollandaise portant sur la prochaine Union des marchés de capitaux (Next Capital Markets Union). Nous avons également fait avancer les discussions relatives aux critères climatiques, à la taxonomie et à la transparence dans le domaine des financements durables. Nous avons contribué ensemble aux discussions relatives aux crypto-monnaies stables.

16. Le Forum franco-allemand pour l'avenir a été établi en 2020 avec pour objectif de comparer les processus de transformation à l'œuvre dans les deux pays et d'apprendre des expériences et des acteurs locaux. Le premier cycle de travaux du Forum consiste à analyser la transition écologique et la résilience économique et sociale.

- Compte tenu des progrès réalisés, nous avons identifié les nouveaux projets de coopération suivants :
1. Développer une stratégie de promotion de la langue du partenaire, associant des experts français et allemands, pour améliorer de manière durable l'enseignement linguistique tant du point de vue quantitatif que qualitatif, et pour consolider et diffuser les modèles existants.
 2. Contribuer conjointement à la Conférence sur l'avenir de l'Europe, en y ajoutant une dimension franco-allemande. L'Office franco-allemand pour la jeunesse organisera un événement de consultation de la jeunesse à l'automne 2021, qui réunira entre 60 et 80 jeunes citoyens français et allemands, âgés de 18 à 25 ans. D'une manière générale, nous encourageons la participation de citoyens français et allemands aux événements organisés dans le pays partenaire.
 3. Créer un groupe de travail conjoint sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la famille et la cohésion sociale, qui aura vocation à se réunir chaque année au niveau ministériel.
 4. Œuvrer en faveur d'un partenariat plus étroit avec l'Afrique :
 - Plaider au niveau européen et auprès des partenaires africains en faveur d'un solide partenariat entre l'UE et l'Afrique, portant notamment sur une zone de libre-échange continentale africaine, les investissements, la coopération en matière de migration, l'énergie verte et la numérisation.
 - Lutter avec nos partenaires d'Afrique de l'Ouest contre le changement climatique dans la région, en soutenant des mesures de renforcement des capacités ainsi que la recherche et l'innovation.
 - Promouvoir avec les pays du G5 Sahel, la bonne gouvernance, la décentralisation et les réformes pour lutter contre la corruption dans la région, en soutenant des mesures de renforcement des capacités et en finançant des infrastructures.
 5. Renforcer encore la coopération transfrontalière, notamment grâce aux travaux du comité de coopération transfrontalière franco-allemand, en :
 - lançant un dialogue franco-allemand d'experts, incluant notamment Santé Publique France et l'Institut Robert Koch, pour améliorer la prévention et la gestion des crises sanitaires dans les territoires frontaliers ;
 - menant une enquête conjointe sur les conditions de vie dans les territoires frontaliers afin d'améliorer l'élaboration des politiques transfrontalières.
 6. Élaborer un programme franco-allemand de mise en relation des jeunes talents, en étroite coopération avec des partenaires de la société civile et du secteur privé.
 7. Œuvrer ensemble pour créer de nouveaux sites visant à honorer la mémoire des victimes des deux guerres mondiales. Nous commencerons par créer un mémorial consacré au « tunnel de Winterberg » (Craonne, dans le département français de l'Aisne), où plus de 250 soldats allemands ont été enterrés vivants durant la Première Guerre mondiale, et par mener une étude franco-allemande sur les Allemands tués après la Seconde Guerre mondiale lors du déminage des sites alsaciens.
 8. Renforcer encore davantage le dialogue bilatéral pour résoudre le problème des indemnités de chômage partiel reçues par les travailleurs frontaliers, afin de préserver les intérêts de ces derniers.
 9. Travailler ensemble à la création d'un groupe de travail conjoint sur un euro numérique comprenant la BCE, les États membres et la Commission.

10. Mettre en place des trains de nuit entre la France et l'Allemagne, reliant notamment Paris et Berlin, dans le cadre de la stratégie Trans-Europ-Express.

11. Mener une concertation étroite afin de développer davantage de coopérations industrielles paneuropéennes et de stimuler les investissements privés, notamment concernant le projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) portant sur l'hydrogène et ses dérivés, le PIIEC portant sur la microélectronique et la connectivité pour renforcer l'écosystème européen en matière d'électronique et de télécommunications et développer les équipements en matériels et logiciels pour les télécommunications en 5G et 6G, et le PIIEC portant sur les infrastructures et les services d'informatique en nuage de nouvelle génération pour mettre en place un écosystème autonome, efficace et sûr de fournisseurs de services en nuage et de services de pointe, ainsi que l'innovation en matière de santé pour améliorer le positionnement stratégique de l'Europe dans ce secteur tout en améliorant la qualité des soins et l'accès aux soins pour les patients. Les possibilités offertes par les PIIEC seront prises en considération pour mener à bien ces projets.

12. Afin de renforcer notre souveraineté numérique, en particulier dans le domaine de la cybersécurité, nous avons élaboré et lancé des projets de recherche co-financés qui mettront au point des solutions très innovantes en matière de protection des données et de respect de la vie privée dans le domaine de l'industrie, des soins de santé et de l'automobile. Une industrie des TIC certifiée et efficace, au plan national comme au niveau européen, revêt une importance stratégique en matière de sécurité, de technologie et de politique industrielle. En outre, les questions de la 6G (en particulier, les projets de recherche conjoints pour mettre au point la nouvelle norme de la 6G) et des futurs réseaux seront incluses dans la future coopération de recherche.

13. En juin 2021, l'Allemagne deviendra membre du Centre français de l'UNESCO de catégorie II CIMPA (Centre international de mathématiques pures et appliquées) qui appuie la coopération nord-sud avec les économies en développement dans le domaine des mathématiques.

Document 7: “Macron and Merkel renew their vows. But underlying relations are troubled”, The Economist, 19 janvier 2019, mis à jour le 3 juin 2019.

“Gentlemen, never forget that for France there can be no other alternative but friendship with Germany.” Half a century after Charles de Gaulle uttered these words to his ministers, the relationship between France and Germany remains the most important in Europe: an emblem of peace and reconciliation, and the foundation stone of European integration.

To renew and strengthen this essential bond, President Emmanuel Macron and Angela Merkel, Germany's chancellor, will meet on January 22nd in the German border town of Aachen (Aix-la-Chapelle in French), where they will sign a 16-page treaty. The ceremony takes place 56 years to the day after de Gaulle and his West German counterpart, Konrad Adenauer, met at the presidential palace in Paris to sign the Elysée treaty, capping the two countries' move from *Erbfeinde* (hereditary foes) to partners in what a later West German chancellor would call the *entente élémentaire*.

The inauguration in 2017 of Mr Macron, a passionate European who spoke of seizing a historic moment to face down nationalism, seemed to offer the best chance in years to restart the Franco-German motor. For Mrs Merkel, who had grown used to disappointment under three previous French presidents, Mr Macron looked like a serious reformer, ready to improve French competitiveness and steady its public finances. Mr Macron hoped to inspire Germany to join him in reforming the euro area and bolstering

the eu's resilience. He filled his government with Germanophiles, from his prime minister and finance minister down, and rarely acted before weighing the German response.

Yet a harsh reality has since set in. Despite the ambitions laid out by Mr Macron in a sweeping speech at the Sorbonne in September 2017, the sense of possibility that dominated those early months has mostly evaporated. This is reflected in the low ambition of the new treaty. In place of grand plans for an eu army or commonly guaranteed bonds, you find hopeful language on co-ordinating decisions and plans to deepen municipal co-operation in border regions. An agreement between the countries' parliaments will establish a 100-member joint assembly. Officials speak of turning the model of co-operation embodied in the Elysée treaty into a platform for Franco-German "convergence". But it is aspirational at best. "Fifty-six years on, everyone knows the Elysée treaty," says Henrik Enderlein of the Hertie School of Governance in Berlin. "I doubt anyone will look at the Aachen treaty in 50 years."

Its meatiest provisions concern defence and security co-operation. France and Germany account for almost half the eu's military-industrial capabilities, says Claudia Major at the swp think-tank in Berlin. If they don't agree, things don't move. The French have welcomed German help in their operations in the Sahel, and the pair work together in the so-called Normandy format with Russia and Ukraine.

Yet there remains a gulf in strategic understanding. "Germany does not need a strong army for its understanding of sovereignty," says Wolfgang Schäuble, president of the Bundestag and one of Germany's great Francophiles. "France is a different story." The Germans strongly opposed the French intervention in Libya in 2011, and remain suspicious that schemes like Mr Macron's European Intervention Initiative, set up outside the eu, are a ruse to get other Europeans to pay for French action in Africa. French officials are frustrated by German unwillingness to deploy troops, and consider pesco, a framework for eu defence projects promoted by Germany, as woefully unambitious. This leads to a split-the-difference approach, reflected in Aachen's dispiritingly Eurocentric proposal for France to back a permanent seat for Germany on the un Security Council.

On the euro zone Mr Schäuble, finance minister in the 2010-12 crisis, says that German positions, including in his centre-right Christian Democratic Union, have notably softened: "Compared to the positions in my parliamentary group six years ago things are much better." Yet it is hard to ignore the gap between achievement and aspiration. Mr Macron had sought a euro-zone budget worth "several points of gdp", as well as a special parliament and finance minister. The budget the euro zone agreed to consider in December is an order of magnitude less ambitious. Banking union proceeds at a glacial pace, thanks in part to German fears about Italy's wobbly lenders.

Inside Europe, the pairing has proved most effective when the two governments have first battled to secure agreement among themselves. "The strength of the relationship is that we come from different directions and find a joint position," says Michael Roth, Germany's Europe minister. Hard-fought compromises tend to endure, and, despite the occasional fear of a Franco-German stitch-up, can sweep up other countries who feel their interests are roughly represented by one or other of the big two.

Yet in an enlarged eu other groups, like the central European Visegrad four or the Dutch-led "New Hanseatic League", can make the weather; the Hanseatics represent at least as big a roadblock to Mr Macron's euro-zone plans as Germany. And the motor often sputters. Proposals to harmonise the two countries' corporate-tax systems as the basis for an eu-wide agreement, for example, have been around since 2011. Similarly, a much-heralded French push for an eu tax on digital giants like Google and Facebook has struggled to gain traction in Berlin. In frustration Bruno Le Maire, France's finance minister, has applied a digital tax unilaterally.

The difficulties stem in part from diverging analyses of Europe's place in the world. Mr Macron is impatient to bolster what he calls "European sovereignty" in the face of an increasingly assertive China and an unreliable America. Germany is not immune to such arguments; its manufacturers are belatedly

waking up to the Chinese threat, for example. That has helped motivate Germany's push with France to lean on sceptical competition authorities in Brussels to allow the merger of the rail operations of Siemens and Alstom.

Yet as one French official puts it, "Germany is a slow-moving country, and doesn't like big visions." Few Germans share Mr Macron's instinct to turn politics upside-down. To many, compromise sounds suspiciously like watering down rules, or paying for French indiscipline or military adventures. Economically, Germany's strong performance has bred complacency at home and an outsized fear of indiscipline abroad. The French case is not helped when Italy seeks to bail out failing banks with state money or Greek finance ministers threaten to blow everything up.

The ties will endure, if only because France has nowhere else to turn and Germany, especially after Brexit, has no better partners. "Yes, it's difficult," says an adviser to Mr Macron. "But is there anybody else who has ideas?" The heady ambitions of the Sorbonne speech already belong to a different time. There is little chance of progress in 2019 owing to EU and German state elections, and Mr Macron's troubles with the gilets jaunes (his trip to Aachen will be his first outside France for nearly a month). Addressing well-wishers during his first visit to Berlin in 2017, Mr Macron said he wanted "even bigger" crowds five years later, once he and Mrs Merkel had brought results. Good luck with that.

Document 8 : Déclaration franco-allemande de Toulouse (octobre 2019)

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE PARTAGENT L'OBJECTIF D'UNE ÉCONOMIE EUROPÉENNE FORTE CAPABLE DE RELEVER LES DÉFIS MONDIAUX ACTUELS.

Les tensions commerciales doivent être résolues et les deux pays réaffirment leur volonté de travailler dans le cadre de l'UE pour protéger et renforcer le système commercial multilatéral, fondé sur une OMC réformée :

- en travaillant à améliorer les règles (transferts de technologies, propriété intellectuelle, surcapacités, etc.) ;
- en renforçant les mécanismes de suivi et de mise en œuvre des règles ;
- en mettant en place un système de règlement des différends à deux niveaux, qui soit robuste et efficace.

En particulier, l'UE doit rester déterminée à dialoguer avec les États-Unis et d'autres partenaires, tout en restant prête à défendre ses intérêts légitimes. L'UE doit poursuivre son soutien au système commercial multilatéral en conservant un agenda commercial ambitieux. La France et l'Allemagne soutiennent la prochaine Commission dans ses efforts pour définir un agenda commercial réformé, en faveur de l'égalité des conditions de concurrence internationale et de l'amélioration du suivi des règles et accords commerciaux. En outre, les deux pays sont favorables à ce que notre politique commerciale soit compatible avec les politiques climatiques de l'UE et leurs dimensions sociales et environnementales.

Les perspectives économiques dépendent également d'évolutions de fond, notamment la transformation numérique, la transition énergétique et la concurrence européenne et internationale. La France et l'Allemagne soulignent l'importance d'une base économique, technologique et industrielle durable et solide en Europe, ce qui nécessite d'améliorer le fonctionnement du marché unique, notamment dans ses aspects numériques, d'actualiser la réglementation pour éviter les charges administratives inutiles, de tenir compte du nouveau cadre concurrentiel international et du pouvoir de marché des plateformes numériques, de doter l'UE d'un budget qui soutienne davantage l'innovation et l'investissement, de mettre en œuvre rapidement l'instrument budgétaire de convergence et de compétitivité pour la zone euro et d'améliorer la coordination bilatérale de nos politiques économiques.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE SONT FAVORABLES À UN NIVEAU D'AMBITION PLUS ÉLEVÉ EN MATIÈRE D'INNOVATION DANS LES TECHNOLOGIES DE RUPTURE ET D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, EN TENANT COMPTE DES PRINCIPES ÉTHIQUES APPLICABLES AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES.

Au niveau bilatéral, l'Allemagne et la France encouragent le « Conseil pour l'Innovation » («Grands défis») et l'«Agentur für Sprunginnovationen» à développer et à soutenir des projets communs en 2020. À cette fin, les deux gouvernements ont signé une feuille de route pour un réseau franco-allemand de recherche et d'innovation en matière d'intelligence artificielle. Au niveau de l'Union européenne, les deux pays préconiseront un programme ambitieux en matière de recherche et d'innovation, dans le cadre du prochain cadre financier pluriannuel, notamment pour le Conseil européen de la recherche et le Conseil européen de l'innovation nouvellement créé.

Les deux pays travailleront ensemble pour renforcer la capacité de l'Europe à développer les technologies de pointe, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle. À cette fin, la possibilité de lancer de nouvelles initiatives bilatérales et européennes sera étudiée d'ici à 2020.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE SONT EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE SPATIALE EUROPÉENNE PLUS FORTE.

Les deux pays soulignent la dimension stratégique de l'accès indépendant de l'Europe à l'espace. À cet égard, ils soutiennent le principe de préférence européenne concernant les lanceurs (Ariane 6) et ils reconnaissent que l'utilisation des services d'Ariane 6 par des utilisateurs institutionnels est un des facteurs déterminants pour consolider son exploitation. Des travaux conjoints sont également nécessaires concernant l'avenir de ce programme. Les gouvernements français et allemands appellent les acteurs industriels à développer des mesures de consolidation afin d'améliorer la maîtrise des coûts et la compétitivité internationale, ainsi que de renforcer le secteur européen des lanceurs spatiaux, en étroite coopération avec leurs partenaires européens, notamment l'Italie. La France et l'Allemagne soutiennent la mise en place de la nouvelle Direction générale de la Commission européenne consacrée notamment à l'espace, en tenant compte du caractère civil des programmes spatiaux de l'UE.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE INTENSIFIENT LEUR COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE EUROPÉENNES.

Dans le cadre du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité qui s'est réuni aujourd'hui à Toulouse, les deux gouvernements ont réaffirmé leur entière détermination à bâtir progressivement une sécurité et une défense européennes efficaces, cohérentes et crédibles, ainsi qu'à renforcer le pilier européen au sein de l'OTAN et à utiliser pleinement l'Initiative européenne d'intervention visant à développer une culture stratégique commune. À cet égard, ils ont réaffirmé leur soutien au renforcement des capacités militaires européennes grâce aux projets de la Coopération structurée permanente et à d'autres initiatives de défense de l'UE ainsi qu'à la coopération industrielle, notamment les programmes que sont la prochaine génération de système d'armes/système de combat aérien futur (NGWS/FCAS) et le système principal de combat terrestre (MGCS). Cette coopération requiert confiance mutuelle et règles communes : le gouvernement français et le gouvernement allemand sont convenus dans le Traité sur la coopération et l'intégration franco-allemandes d'élaborer une approche commune en matière d'exportation d'armements. Aujourd'hui, les deux parties ont conclu leurs négociations aboutissant à un accord juridiquement contraignant dont les dernières étapes vont être mises en oeuvre dès que possible.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE RELANCERONT LES RÉFORMES DE L'UE SUR LA MIGRATION ET L'ASILE.

Un accord a été trouvé à Malte concernant les débarquements en mer Méditerranée ; la Présidente élue de la Commission a promis une nouvelle dynamique sur cette question d'ensemble. La France et l'Allemagne soutiennent ensemble la présentation et l'adoption rapides d'un nouveau paquet législatif réformant le régime d'asile européen (comprenant les règles de Dublin et de Schengen), sur la base d'une responsabilité équitable et d'une solidarité pragmatique.

Les deux pays encouragent également la Commission à proposer un véritable Office européen de l'asile harmonisant les règles et pratiques en matière d'asile dans toute l'UE, ainsi qu'une base de données européennes en matière d'asile qui offre une vision globale des demandes d'asile et de la manière dont celles-ci affectent les États membres.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE DÉFENDENT LA CULTURE ET LA CRÉATION EUROPÉENNES.

La France et l'Allemagne réaffirment leur détermination à mettre en oeuvre la nouvelle directive européenne sur le droit d'auteur et à assurer le plein respect de ces règles.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE ENTENDENT DONNER UNE NOUVELLE IMPULSION À LA DÉMOCRATIE EUROPÉENNE.

La France et l'Allemagne soutiennent la conférence sur l'avenir de l'Union européenne qui commencera en 2020. Elles feront des propositions communes pour que cette initiative implique les citoyens de l'UE et leur permette d'y participer activement, tout en reflétant le rôle essentiel des États membres de l'UE.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE BÂTISSENT UN AVENIR COMMUN EN RENFORÇANT LEUR COOPÉRATION ET LEUR INTÉGRATION (TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE).

La France et l'Allemagne ont déjà pris des mesures concrètes pour mettre en oeuvre la vision du Traité d'Aix-la-Chapelle en portant une attention particulière à la nécessité de renforcer les liens entre nos concitoyens. Le Fonds commun pour les citoyens encouragera les projets citoyens franco-allemands dès le début 2020. Il soutiendra les initiatives des citoyens et associations afin de faciliter les rencontres, les programmes d'échanges et les projets communs. Les programmes de mobilité pour les jeunes seront développés en 2020. L'Office franco-allemand pour la jeunesse a pour objectif de toucher 20 % des jeunes ayant des besoins spécifiques dans ses programmes 2020. En outre, la France et l'Allemagne encourageront la reconnaissance mutuelle des diplômes et des filières ainsi que les nouveaux « campus des métiers » et programmes de doubles diplômes franco-allemands intégrés, élaboreront des stratégies en faveur du bilinguisme dans les régions frontalières et encourageront l'apprentissage des langues en général. Le comité de coopération transfrontalière a été créé et commencera à apporter des solutions aux difficultés transfrontalières quotidiennes. Nous avons adopté un cahier des charges pour permettre au Forum pour l'avenir franco-allemand de débattre des processus de transformation de nos sociétés en nous inspirant notamment du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Les premiers projets débiteront en 2020, le Forum servant de plateforme de dialogue entre experts, acteurs et citoyens sur les principaux enjeux sociaux, environnementaux, technologiques et économiques. Dans le même esprit d'amélioration de l'entente et de coordination, le Conseil franco-allemand d'experts économiques a été mis en place et a commencé ses travaux.

Pour faire progresser et suivre la mise en œuvre du Traité d'Aix-la-Chapelle, les deux gouvernements continueront de mettre en oeuvre et d'adapter le programme pluriannuel de projets de coopération défini à l'article 23 du Traité d'Aix-la-Chapelle.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE ŒUVRENT ENSEMBLE POUR LA PAIX ET LA STABILITÉ, EN S'APPUYANT SUR LEUR CONVICTION QUE LA DIPLOMATIE ET LE DROIT INTERNATIONAL PRIMENT LORSQU'IL S'AGIT DE TROUVER DES SOLUTIONS DURABLES À DES CRISES COMPLEXES TOUCHANT À LA SÉCURITÉ DE L'EUROPE.

Nous nous félicitons de l'évolution positive récente dans la mise en œuvre des accords de Minsk et nous attendons avec intérêt la tenue d'un sommet à Paris en format Normandie afin de progresser vers le règlement du conflit à l'Est de l'Ukraine. Nous soulignons notre position de principe sur l'annexion illégale de la Crimée par la Russie. Nous réaffirmons également notre volonté de poursuivre notre dialogue avec la Russie sur la base des principes communs de l'UE, notamment dans le domaine du contrôle des armes et de la non-prolifération.

Au Proche-Orient, nous condamnons les activités militaires menées actuellement par la Turquie dans le Nord-Est de la Syrie et nous demandons instamment à ce pays de changer de politique, tout en rappelant les obligations de la Turquie en vertu du droit international, notamment du droit humanitaire international. La reprise des hostilités dans le Nord-Est de la Syrie risque de porter atteinte à la stabilité de l'ensemble de la région, d'exacerber les souffrances des civils et de provoquer de nouveaux déplacements de populations. L'action militaire unilatérale dans le Nord-Est de la Syrie remet gravement en cause les progrès accomplis par la Coalition internationale contre Daech, à laquelle la France, l'Allemagne et la Turquie participent. Les critères internationaux de retour des réfugiés tels que définis par le HCR (retour volontaire, dans la sécurité et la dignité) doivent être respectés. La fin des actions militaires et le début d'un processus politique facilité par l'ONU sont nécessaires de toute urgence. Nous demeurons vivement préoccupés par l'aggravation des tensions dans la région du Golfe à la suite de l'attaque contre une infrastructure saoudienne et contre la liberté de la navigation dans le détroit d'Ormuz. La France et l'Allemagne sont déterminées à poursuivre leurs efforts diplomatiques, aux côtés de la Grande-Bretagne, pour créer les conditions propices et faciliter le dialogue avec tous les partenaires soucieux de réduire les tensions au Moyen-Orient. Nous réaffirmons notre ferme volonté de préserver et de mettre en œuvre intégralement le Plan d'action global commun. Dans ce contexte, nous demandons instamment à l'Iran de se conformer à nouveau à toutes ses obligations en vertu de l'accord nucléaire. En nous appuyant sur le Plan d'action global commun, nous sommes convaincus de la nécessité d'ouvrir des négociations avec l'Iran sur le cadre de long terme de son programme nucléaire ainsi que sur les questions liées à la sécurité régionale, notamment son programme de missiles et d'autres vecteurs.

Concernant la Libye, la France et l'Allemagne ont la conviction que seule une solution politique pourra apporter la stabilité. Nous entendons nous engager avec nos partenaires pour permettre la mise en place d'un cessez-le-feu et le retour à un processus politique facilité par l'ONU, en particulier grâce au processus de Berlin. La France et l'Allemagne sont attachées à leur engagement en faveur de la région du Sahel, comme le démontre notre dernière initiative commune de Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel, qui vise à renforcer la résilience des forces de défense et de sécurité locales grâce à un soutien international accru et mieux coordonné, et nous attendons avec intérêt la conférence de haut niveau qui se tiendra d'ici la fin de l'année.

Document 9 : 16.02.2021 - Communiqué de presse commun - Politique industrielle européenne

L'Allemagne et la France : ensemble pour une stratégie industrielle européenne nouvelle et innovante

Peter Altmaier, ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie, et Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances et de la Relance, se sont rencontrés aujourd'hui afin de s'entretenir sur des projets industriels franco-allemands centraux ainsi que sur le renforcement de la politique industrielle européenne.

Ils ont une nouvelle fois souligné à quel point la politique industrielle est importante pour la relance économique de l'UE. Avec l'objectif de développer une industrie européenne compétitive, souveraine et résiliente, les deux ministres visent des investissements dans les technologies d'avenir « made in EU » et la création de conditions cadres appropriées. Tous deux appellent à accélérer la coopération à l'échelle de l'UE dans le domaine des technologies innovantes, en particulier sous forme d'alliances industrielles et dans le cadre de « projets importants d'intérêt européen commun » (PIIEC).

Peter Altmaier et Bruno Le Maire s'engagent activement en faveur de la mise en oeuvre de trois PIIEC axés sur l'hydrogène, l'informatique en nuage et la microélectronique qui doivent être financés en partie par la facilité pour la reprise et la relance (FRR). Le manque international de composants électroniques pour l'industrie automobile montre une nouvelle fois la nécessité d'un projet de PIIEC ambitieux afin de renforcer des capacités correspondantes en Europe. Les deux ministres confirment leur objectif de fixer des priorités communes pour la politique spatiale européenne (ASE et UE) et de développer d'ici mi-2021 également une position commune quant à l'avenir des systèmes de lanceurs européens et la nouvelle économie du secteur spatial.

Enfin, Peter Altmaier et Bruno Le Maire se sont entendus sur un document de position commun qui doit alimenter l'actualisation à venir de la stratégie industrielle européenne entreprise par la Commission européenne. Les deux ministres sont d'avis que la stratégie industrielle de l'UE doit accélérer et soutenir la transformation vers une économie numérique et neutre en dioxyde de carbone, mais doit dans le même temps faire face aux faiblesses et dépendances stratégiques révélées par la pandémie.

Le ministre fédéral Peter Altmaier a déclaré à ce sujet : « Le moment est venu d'actionner tous les leviers de la politique industrielle afin de faire avancer activement la transformation verte et numérique, d'appliquer les leçons apprises pendant la crise de COVID-19, de promouvoir la coopération européenne dans le domaine des technologies innovantes et de stimuler massivement les investissements privés. Nous nous réjouissons de l'actualisation annoncée de la stratégie industrielle et proposons d'importantes mesures. »

Bruno Le Maire a fait la déclaration suivante : « La crise sanitaire l'a confirmé : créer de nouvelles chaînes de valeur industrielles en Europe pour garantir l'indépendance stratégique du continent est une nécessité absolue. Pour cela, il est indispensable de renforcer la stratégie européenne industrielle en nous appuyant sur des coopérations entre les pays, notamment grâce aux projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC). C'est le moment d'investir massivement dans les nouvelles technologies comme les composants et les systèmes électroniques, l'hydrogène, le cloud, l'espace ou encore l'intelligence artificielle. C'est maintenant que cela se joue. Nous le faisons au niveau national dans le cadre de France Relance, nous devons le faire au niveau européen. Il n'y a pas de souveraineté politique sans indépendance technologique.

Document 10 : Que contient le programme de la nouvelle coalition allemande ?

<https://allemagneenfrance.diplo.de/fr-fr/actualites-nouvelles-d-allemande/01-Politiquefederale/-/2497814>, 25 novembre 2021

Fin du suspense à Berlin : le Parti social-démocrate (SPD), les Verts et les libéraux (FDP) ont conclu un contrat de coalition. « La coalition tricolore est là », a annoncé Olaf Scholz, le probable futur chancelier. Quel est son programme pour les quatre prochaines années ?

C'est désormais certain : pour la première fois dans l'histoire de la République fédérale, une coalition « tricolore » inédite va gouverner l'Allemagne. Les sociaux-démocrates (SPD), des Verts et des libéraux (FDP) ont abouti à un accord. Ils ont présenté leur programme commun de gouvernement en milieu de semaine.

« La coalition tricolore est là », s'est félicité Olaf Scholz (SPD). Selon le probable futur chancelier, ce sera « une coalition sur un pied d'égalité, avec trois partis qui veulent apporter leurs atouts pour le bien de notre pays ».

Le programme commun s'intitule « Oser davantage de progrès. Alliance pour la liberté, la justice et le développement durable ». C'est un texte de 177 pages, fruit de nombreux compromis.

Il propose un programme de gouvernement social-libéral axé sur la transformation verte de l'économie. « Nous lançons une décennie d'investissements pour l'avenir » afin de faire de l'Allemagne l'une des premières grandes nations industrielles neutres en carbone, a déclaré le coprésident des Verts, Robert Habeck.

Les grandes lignes sont les suivantes : modernisation, numérisation, réforme écologique et progrès social. Dans le détail, les principales mesures sont les suivantes :

PROTECTION DU CLIMAT ET ÉNERGIE

C'est une ambition clé du futur gouvernement. La mesure phare est la sortie anticipée du charbon, « idéalement » dès 2030, soit avec huit ans d'avance sur le calendrier actuel.

Pour cela, les énergies renouvelables devront couvrir 80 % (au lieu de 65 %) de la consommation d'électricité dès 2030.

La puissance installée triplera pour l'électricité photovoltaïque d'ici à 2030, et les panneaux solaires se multiplieront sur les toits. Les capacités de production augmenteront fortement pour l'éolien terrestre (2 % du territoire lui sera réservé) et en haute mer.

Des centrales au gaz, reconverties en centrales à hydrogène, participeront aussi à la transition.

Cette sortie des énergies fossiles s'appuiera, par ailleurs, sur le système européen d'échange de permis d'émission de CO₂. La coalition plaidera au niveau européen pour la fixation d'un prix minimum pour la tonne de CO₂. Dans tous les cas, elle la mettra en place à l'échelle nationale (60 € la tonne de CO₂).

L'impact climatique devra être pris en considération dans l'élaboration des projets de loi de tous les ministères.

La taxe EEG, qui finance le développement des énergies renouvelables sur la facture d'électricité, devra disparaître au 1^{er} janvier 2023.

FINANCES

Le mécanisme constitutionnel de frein à la dette, suspendu depuis 2020 en raison de la pandémie, s'appliquera à nouveau, sauf en 2022 en raison du contexte sanitaire. Le président du FDP, Christian Lindner, pressenti pour le portefeuille des Finances, veut être « l'avocat de finances solides ».

MARCHÉ DU TRAVAIL

Le salaire minimum passera de 9,60 € à 12 € de l'heure.

RETRAITES

Le niveau des retraites sera stabilisé et ne descendra pas sous la barre des 48 %. L'âge de départ légal ne sera pas reculé.

La possibilité de créer un fonds de prévoyance vieillesse par capitalisation pour les salariés volontaires sera examinée.

LOGEMENT

L'encadrement des loyers sera prolongé et renforcé. Le plafond d'augmentation des loyers sur trois ans sera ramené de 15 % à 11 % dans les zones où le marché de l'immobilier est tendu.

Un ministère de la Construction sera créé. La coalition veut construire 400 000 nouveaux logements en quatre ans, dont 100 000 logements sociaux.

TRANSPORTS

La coalition veut investir davantage dans le développement des transports en commun urbains et développer le rail. Elle veut mettre en place des liaisons ferroviaires toutes les 30 minutes entre les grandes villes, et raccourcir les correspondances.

Elle entend, par ailleurs, faire de l'Allemagne un pays leader de la mobilité électrique. L'objectif est de faire circuler 15 millions de véhicules 100 % électriques (non hybrides) sur les routes d'ici à 2030. Le développement du réseau de bornes de rechargement sera accéléré.

RÉFUGIÉS

La coalition veut étendre les possibilités de regroupement familial pour les réfugiés.

RÉFORMES DE SOCIÉTÉ

La coalition veut abaisser de 18 à 16 ans l'âge de la majorité électorale, et de 17 à 16 ans l'âge minimum pour la conduite accompagnée.

Par ailleurs, elle entend autoriser la distribution contrôlée de cannabis aux adultes à des fins de consommation dans des magasins agréés.

[...]

Document 11: « Why are Germany and France at odds with the Anglosphere over how to handle Russia? », The Guardian, 26 janvier 2022

Patrick Wintour Diplomatic Editor

Analysis: Differing views over Russia within Nato alliance resurface in Ukraine crisis

Can the western alliance against Russia over its buildup of troops on the Ukrainian border hold together? It is a question that politicians and diplomats are increasingly grappling with amid fears that [Germany](#) and, to a lesser extent, France are in danger of dividing from the US and the UK, not only over how to respond to any future Russian act of aggression in Ukraine, but also in their assessment of the imminence of the threat.

Every effort is being made to minimise the differences within the Nato alliance, including through regular calls such as the one led by Joe Biden on Monday, but they may be impossible to avoid since they reflect not just different short-term assessments on intelligence, but a deep fissure going back decades about what Germany and [France](#), as opposed to the Anglosphere, regard as the best way to handle Russia.

France, looking at the same intelligence provided by the CIA, does not see an imminent invasion, or a gathering of forces equipped to invade in the next three weeks – an assessment shared by the best Ukrainian defence analysts.

In Britain, the foreign secretary, Liz Truss, has been openly critical of Germany for leaving itself so dependent on Russia for energy, and Berlin's recent refusal to allow Estonia to send German-manufactured arms to [Ukraine](#). The idea of Germany providing weapons to be used against Russia for the first time since the second world war is anathema. Speaking in Berlin on Tuesday, the German chancellor, Olaf Scholz, defended the decision, saying it was rooted "in the whole development of the past years and decades".

In Poland, the prime minister, Mateusz Morawiecki, said in a Facebook post that he remained concerned by the block on Estonia.

In the US, the German question is increasingly riling Republicans, leading to commentary in the Wall Street Journal with the headline "Is Germany a Reliable American Ally? Nein."

The tensions reflect two different interpretations of how, even now, [Russia](#) can be prevented from becoming a force hostile to the west, interpretations that have dominated politics after the cold war.

The differing assessments in Berlin, Washington, Paris and London of how to construct something stable out of the rubble of post-Soviet Russia have always been in flux, with different capitals taking different views at different points.

The US under Bill Clinton was as reluctant as anyone to let the four Visegrád countries – the Czech Republic, Poland, Hungary and Slovakia – into [Nato](#) and made his belief about the risks absolutely clear at the organisation's summit in January 1994, saying the Atlantic Alliance could not "afford to draw a new line between east and west that would create a self-fulfilling prophecy of future confrontation".

Tony Blair also had to be disabused that Britain could lure Putin into the western camp, and was an enthusiastic supporter of Russia joining the G8. Boris Johnson visited Moscow as foreign secretary in 2017 and, despite the Salisbury poisoning, has been extraordinarily lax about Russian money in London.

France too has blown hot and cold in the wake of Russia's occupation of Crimea in March 2014. It was only after sustained American pressure that François Hollande cancelled a £1bn contract signed by his predecessor as French president to sell to Russia mistral-class helicopter gunships bound for the annexed Black Sea ports in Crimea.

Emmanuel Macron invited Putin to Versailles alongside an exhibition about Peter the Great in May 2017. Faced by Trump's isolationism, Macron, in a major speech in 2019, called for an end to the "frozen conflicts" with Russia. In June last year, in conjunction with Angela Merkel, he blindsided other EU leaders by offering Putin a summit. In Berlin on Tuesday, the French president said he was still planning to talk to the Russian leader this week, but only about de-escalation.

However, the central player in Europe's relations with Russia is Germany, as it has been since unification.

Quite why Germany takes such a stubbornly forgiving, or optimistic approach to Putin fills libraries, and the most recent offering titled Germany's Russia Problem, written by John Lough, details the full extent of the networks – commercial, political, cultural and intellectual – between German and Russian elites. It also explains how Putin plays on German war guilt and refuses to repay German forgiveness.

The examples Lough raises include how in the wake of Russia's intervention in Georgia in the summer of 2008, the then German Social Democrat (SPD) foreign minister, Frank-Walter Steinmeier, warned Europe against sanctions that he said would shut doors to rooms it wanted to enter later.

Although Merkel's response to the invasion of Ukraine in 2014 was firm, Steinmeier, sure that the SPD understood Russia better than Merkel's Christian Democratic Union party, went to Moscow and proposed an economic partnership with Russia. At the same time, three former chancellors of Germany – Helmut Schmidt, Gerhard Schröder and Helmut Kohl – all warned Merkel not to isolate Moscow. Within a week of the invasion, the chief executive of Siemens was in Moscow. As the diplomatic situation worsened, a group of senior German former officials and politicians sent an emotional letter calling for a return to the policy of detente.

This German-Russian relationship, a recent Chatham House paper argues, has been shaped by two factors. First, *Ospolitik*, which refers to the "change through rapprochement" foreign policy strategy towards the Soviet Union and its satellite states that was pursued in the 1970s by the Social Democrat chancellor Willy Brandt, and that tried to overcome hard lines by focusing on joint interests. The policy is still considered by many to be the way forward.

Second, the mutual dependence deal between the two countries that dates from the 1970s, when the Soviet Union and Germany agreed to exchange natural gas from the USSR for German pipes and steel. It is premised on the belief expressed by Schmidt that "those who trade with each other do not shoot each other". By 2018 Germany accounted for 37% of Gazprom sales, and the Nord Stream 2 pipeline had been agreed. German exports to Russia rose fivefold between 2000 and 2011.

That remains the dominant thinking inside parts of the SPD. The current economics minister, Robert Habeck, whose ministry is responsible for sanctions, is opposed to cutting off Russian access to the Swift payments system. He told Der Spiegel: "We should think about new areas of business that can help lead both sides out of the confrontational role."

However, in recent weeks the compromises inherent in *Ospolitik* have come under challenge from a younger generation. Michael Roth, the SPD chair of the foreign affairs committee, argued his party had to escape the shadow of Brandt, adding "we cannot dream the world to be better than it is". Other ministers have insisted that energy, including the future of Nord Stream 2, cannot be removed from the list of potential sanctions, as it was in 2014.

All this leaves Scholz in a different position with his US interlocutors, none of it made easier by his alliance with a Green foreign minister, Annalena Baerbock, who wishes to inject values into German foreign policy. The SPD, to avoid a public split, is now going to have a formal party debate about its approach to Russia.

One diplomat pointed to the relevance of a remark by Alexander Solzhenitsyn just as the Soviet Union disintegrated, who warned about how perilous it might prove to manage the breakup of the empire. “The clock of communism has stopped striking. But its concrete building has not yet come crashing down,” he wrote. For that reason, the task ahead was not yet about “freeing ourselves”, but instead “to try to save ourselves from being crushed by its rubble”.

Document 12 : « Le choc de la réalité - La coalition feu tricolore dans la crise russo-ukrainienne », Note du CERFA (IFRI), Eric-André Martin, février 2022

[...]

L’Allemagne, puissance géoéconomique malgré elle ?

La réussite de la transition dans laquelle l’Allemagne a engagé le site de production allemand est un enjeu clé, afin de préserver la prospérité du pays et la compétitivité de son industrie.

L’un des principaux défis sera de prendre conscience de la triple concurrence économique, géopolitique et géoéconomique à laquelle elle est exposée et d’adapter ses instruments afin de préserver son autonomie d’action et ses intérêts économiques dans le cours de cette transition.

La compétition économique s’organise autour de l’idée que les marchés d’avenir seront neutres sur le plan climatique. Les États-Unis se sont engagés dans cette transition, et la Chine en a fait un des vecteurs de sa transformation industrielle. La mutation industrielle allemande permettrait ainsi d’empêcher la délocalisation de pans entiers de l’industrie, notamment dans les branches à forte intensité énergétique (chimie lourde, métallurgie, etc.). La dimension géoéconomique et géopolitique porte sur l’accès aux technologies et matières premières, qui seront nécessaires à la double transition. L’Allemagne, comme le reste de l’Europe, doit veiller à réduire les vulnérabilités qui s’attachent aux dépendances ainsi créées.

L’évolution conflictuelle des relations entre les États-Unis et la Chine pourrait gravement affecter le cadre multilatéral en matière d’accès aux technologies, en favorisant le techno-nationalisme¹, une vision mercantiliste de la technologie, centrée sur le contrôle des technologies émergentes et fondatrices. Cela pourrait devenir un problème majeur pour l’industrie européenne, en sa qualité de fabricant, d’exportateur et de client.

Enfin, compte tenu de l’ambition affichée par le nouveau gouvernement allemand en matière de protection des droits de l’homme, la prise en compte de cette dimension dans des domaines autres que les ventes d’armes sera essentielle. Comme l’a illustré le débat sur la 5G en Allemagne², il est nécessaire de se doter d’une structure interministérielle capable de gérer une question horizontale qui par nature échappe au fonctionnement en silo des structures ministérielles allemandes et permette d’arbitrer entre les dimensions économiques, diplomatiques et stratégiques d’une question. Ce qui prend une importance considérable au sein d’une coalition à trois partis, et rend la coordination interministérielle d’autant plus indispensable.

¹ A. Capri, « Techno-Nationalism: The US-China Tech Innovation Race », Heinrich Foundation, août 2020.

² N. Barkin, « A Vulnerable Germany Finds It Hard to Say No to China », Berlin Policy Journal, 9 septembre 2019.

Dans ce domaine, le Japon pourrait faire figure de modèle pour l'Allemagne au travers des réformes adoptées à petit bruit ces dernières années, dans sa tentative de trouver des réponses institutionnelles et opérationnelles aux défis qu'il rencontre dans sa relation avec la Chine³. Au regard de sa culture économique et stratégique le Japon présente de nombreuses similitudes avec l'Allemagne, ce qui rend la comparaison pertinente.

Ces réformes ont été introduites par le gouvernement de Shinzo Abe, en parallèle de la restructuration de l'appareil sécuritaire du pays. Elles contribuent à préparer le Japon aux nouveaux défis de sécurité du XXI^e siècle, liés à l'émergence de l'économie numérique, de la connectivité, la rivalité entre grandes puissances et la lutte d'influence entre systèmes libéraux et autoritaires⁴.

À travers cette démarche, un certain nombre de points retiennent l'attention par rapport à l'Allemagne :

- Le développement d'un appareil administratif dédié aux questions de souveraineté économique ainsi que d'une approche doctrinale, afin de se doter d'une stratégie comprenant des volets défensifs et offensifs.
- L'importance d'assurer un contrôle des technologies émergentes, qui échappent à la classification des équipements à double-usage et nécessitent une approche particulière, afin de prévenir des transferts illicites ou des acquisitions non voulues d'entreprises dans ces secteurs. Cela nécessite en particulier une bonne connaissance des structures et stratégies développées par la Chine pour obtenir l'accès à ces technologies et entreprises.
- Les efforts pour réduire les dépendances vis-à-vis de la Chine, qui est devenue en 2007 le premier partenaire commercial du Japon, en passant devant les États-Unis. Selon les estimations, le Japon était dépendant vis-à-vis de la Chine pour plus de 700 produits importés au début des années 2000. Une action énergique, conduite par le ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI) depuis 2010, a contribué à réduire significativement ces dépendances⁵.

Conclusion

Dans quelle mesure les crises récentes, que ce soit la crise migratoire, la pandémie de coronavirus, et enfin les derniers développements de la crise russo-ukrainienne ont contribué à une prise de conscience partagée en Allemagne et en Europe de la nécessité de développer un nouveau langage en matière de puissance, de stratégie et de géopolitique ?

Au niveau de l'UE, la capacité à désamorcer les tensions dans son voisinage et à améliorer la sécurité régionale sera le test ultime de son ambition de devenir une puissance géopolitique. Comme l'a reconnu le Haut-Représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, « l'élaboration de la politique étrangère de l'UE est toujours un travail en cours et le sera encore longtemps parce que les Européens ne partagent pas la même vision du monde⁶ ». Le cap dépendra aussi des conséquences de la pandémie sur la situation économique et de l'arbitrage politique qui sera fait sur les dépenses de défense⁷. La crise russo-ukrainienne introduit une dimension supplémentaire, à savoir comment se répartira cet effort européen supplémentaire entre l'OTAN et l'UE, et l'impact qu'aura cette crise sur le projet d'autonomie stratégique européenne. Sur ces points les choix qui seront faits par l'Allemagne seront déterminants.

La coalition réaffirme la vocation européenne d'une Allemagne enracinée dans « le projet historique de paix et de liberté⁸ » qu'est l'UE. Dans un monde marqué par l'incertitude et la rivalité entre systèmes

³ N. Barkin, « Germany Can Learn from Japan's China Strategy », Foreign Policy, 16 novembre 2021.

⁴ Ak. Igata et B. Glosserman, « Japan's New Economic Statecraft », The Washington Quarterly, vol. 44, n° 3, 2021

⁵ Ibid.

⁶ M. Peel et B. Hall, « EU's Neighborhood in Flames, Warns Foreign Policy Chief », Financial Times, 14 septembre 2020.

⁷ É.-A. Martin, « COVID-19 Reveals Europe's Strategic Loneliness », IAI Papers 20-40, novembre 2020.

⁸ « Oser plus de progrès », contrat de coalition 2021-2025 entre le SPD, le FDP et les Verts, décembre 2021.

politiques concurrents, le Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD), les Verts et le Parti libéral-démocrate (FDP) affirment leur intention de renforcer la souveraineté européenne dans des domaines stratégiques, tels que l'approvisionnement énergétique, la santé, les importations de matières premières et le numérique. L'UE devrait ainsi renforcer sa capacité à agir, se rendre moins dépendante et vulnérable vis-à-vis du reste du monde, sans pour autant s'isoler.

Reste à mettre en œuvre cette ambition, en surmontant les différences de choix en matière énergétique et technologique entre États membres et au regard de leurs conséquences géoéconomiques.

In fine la question est de savoir comment l'Allemagne saura concilier ses spécificités, ses inhibitions, et son ambition économique-technologique pour rester « un leader responsable, faisant preuve de retenue, guidé en premier lieu par ses instincts européens⁹ ». Ce faisant, elle aura besoin de partenaires sur lesquels s'appuyer, afin d'assurer un partage du fardeau, qu'elle ne pourra endosser seule. Comment se positionnera la France, à l'issue du cycle électoral de 2022 : sera-t-elle le partenaire de référence ou plus simplement l'un de ses partenaires ?

Document 13 : “Le jour où la politique étrangère allemande a changé”, Le grand continent, traduction du discours du chancelier allemand du 27 février 2022

Auteur [Pierre Mennerat](#) Trad. [Pierre Mennerat](#)

Hier, dimanche 27 février 2022, l'Allemagne est entrée dans une nouvelle ère. Pour la première fois traduit en français, nous donnons à lire le discours historique d'Olaf Scholz devant le Bundestag.

Venons-nous d'assister au premier grand discours sur la guerre en Ukraine d'un dirigeant européen ? Alors que plus de 100 000 personnes manifestaient leur soutien à l'Ukraine autour de la Brandenburger Tor, le chancelier Scholz a prononcé devant le Bundestag réuni en session extraordinaire une adresse qui marque un « changement d'époque » à la fois pour la situation en Europe et pour la politique étrangère de l'Allemagne.

Après avoir condamné l'invasion dans les termes les plus forts, le dirigeant à la tête d'une coalition en « feu tricolore » (SPD, FDP, Verts) a détaillé en cinq points le programme de son gouvernement : premièrement apporter une aide, y compris par l'envoi de matériel militaire létal, à l'Ukraine, deuxièmement, dissuader Poutine de poursuivre la guerre par des sanctions, troisièmement empêcher que la guerre ne s'étende à d'autres pays d'Europe, quatrièmement renforcer massivement les capacités des forces armées de la république fédérale, et cinquièmement changer la doctrine de politique étrangère de l'Allemagne pour plus de fermeté et d'action commune européenne.

Le discours est caractérisé par une allure de sobriété déterminée, typique d'un « style Scholz » qui commence à se dessiner au fil de ses déclarations publiques. Le chancelier utilise aussi cette occasion très émotionnelle pour s'éloigner de son image de « Scholz-o-mat » qu'on a pu lui affubler par le passé. Les phrases sont précises et brèves, mais l'indignation est à la hauteur des enjeux et une colère froide se dégage de l'ensemble du texte. Le premier discours du « chancelier de guerre » n'est pas sans faire écho (sur le fond si ce n'est sur la forme) au discours prononcé par le ministre des affaires étrangères Joschka Fischer en 1999 sur l'intervention de l'OTAN au Kosovo, prononcé lors d'un congrès exceptionnel des Grünen, qui avait signifié un tournant majeur dans l'histoire de la gauche allemande.

DISCOURS D'OLAF SCHOLZ

Le 24 février 2022 marque un changement d'époque dans l'histoire de notre continent. En attaquant l'Ukraine, le président russe a déclenché sur un coup de tête une guerre d'agression.

⁹ F.-W. Steinmeier, « Germany's New Global Role », Foreign Affairs, juillet-août 2016.

Pour une seule raison : la liberté des Ukrainiennes et des Ukrainiens remet en cause son propre régime d'oppression. C'est inhumain. C'est contraire au droit international. Rien ni personne ne peut le justifier.

Les images terribles de Kiev, Kharkiv, Odessa et Marioupol montrent toute l'absence de scrupules de Poutine. L'injustice inouïe, la souffrance des Ukrainiennes et des Ukrainiens nous touchent énormément. Je sais bien les questions que se posent nos concitoyennes et concitoyens ces jours-ci le soir à la table du dîner. Quels soucis les agitent – au vu des nouvelles effrayantes de la guerre. Beaucoup d'entre nous ont encore en mémoire les récits de nos parents ou de nos grands-parents. Et pour les plus jeunes c'est à peine croyable : la guerre en Europe. Beaucoup d'entre eux expriment leur effroi partout dans le pays, y compris ici à Berlin.

Nous vivons un changement d'époque. Et cela signifie : le monde d'après n'est plus pareil que le monde d'avant. Au fond, il s'agit de savoir si la force peut transgresser le droit. Si nous permettons à Poutine de remonter les horloges jusqu'au temps des grandes puissances du XIXe siècle. Ou si nous trouvons l'énergie d'imposer des limites aux fauteurs de guerre comme Poutine. Cela présuppose d'avoir soi-même de la force. Oui, nous voulons et nous allons garantir notre liberté, notre démocratie et notre prospérité.

Je vous suis très reconnaissant, madame la présidente du Bundestag, de pouvoir partager avec vous toutes les positions du gouvernement. Et je remercie aussi les présidents de tous les groupes parlementaires démocratiques de cette chambre d'avoir soutenu la tenue de cette session.

Mesdames et messieurs, avec l'agression de l'Ukraine, Poutine ne veut pas seulement effacer de la carte du monde un pays indépendant. Il démolit l'ordre de sécurité européen tel qu'il existait depuis l'acte final de la conférence d'Helsinki il y a près d'un demi-siècle. Il se met aussi au ban de la communauté internationale toute entière.

Dans le monde entier, nos ambassades ont plaidé ces derniers jours, ensemble avec la France, pour que l'agression russe soit citée au Conseil de sécurité des Nations unies pour ce qu'elle est : une violation infâme du droit international. Et lorsqu'on voit le résultat de la session du Conseil de sécurité, cela a été un succès. Les consultations l'ont montré : nous ne sommes en aucun cas seuls dans notre engagement pour la paix. Nous allons le poursuivre de toutes nos forces

Pour tout ce qu'elle a accompli, j'ai énormément de gratitude pour la ministre des affaires étrangères Annalena Baerbock. Ce n'est qu'avec le frein d'urgence de son droit de veto que Moscou – tout de même membre permanent du Conseil de sécurité – a pu empêcher sa propre condamnation. Quelle honte !

Le président Poutine parle toujours d'une sécurité indivisible. Mais en réalité il veut diviser par la violence des armes le continent en sphères d'influences de vieille réputation. Cela a des conséquences pour la sécurité en Europe. Oui, sur le long terme la sécurité en Europe n'est pas possible contre la Russie. Mais dans un avenir prévisible Poutine menace cette sécurité. Cela doit être exprimé clairement. Nous acceptons le défi face auquel cette époque nous place – avec lucidité et détermination.

Nous avons désormais cinq missions à accomplir. Premièrement nous devons soutenir l'Ukraine dans cette situation désespérée. C'est ce que nous avons fait en masse les semaines, mois et années passées. Mais avec l'invasion de l'Ukraine, nous sommes entrés dans une nouvelle ère. À Kiev, Kharkiv, Odessa et Marioupol, les gens ne défendent pas seulement leur patrie. Ils se battent pour la liberté et leur démocratie. Pour des valeurs que nous partageons avec eux. En tant que démocrates, en tant qu'Européens, nous sommes à leurs côtés – du bon côté de l'histoire.

Jeudi, le président Poutine a créé une nouvelle réalité en envahissant l'Ukraine. Cette nouvelle réalité exige une réponse claire. Nous l'avons donnée. Comme vous le savez, nous avons décidé hier que l'Allemagne fournirait des armes à l'Ukraine pour la défense de leur pays. Il ne pouvait pas y avoir d'autre réponse à l'agression de Poutine.

Mesdames et Messieurs, notre deuxième mission est la suivante : dissuader Poutine de poursuivre la guerre. La guerre est une catastrophe pour l'Ukraine. Mais la guerre s'avérera également être une catastrophe pour la Russie.

Avec les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne, nous avons adopté un train de sanctions d'une ampleur sans précédent. Nous coupons les banques et les entreprises publiques russes de tout financement. Nous empêchons l'exportation de technologies d'avenir vers la Russie. Nous ciblons les oligarques et leurs placements financiers dans l'Union. À cela s'ajoutent les mesures punitives à l'encontre de Poutine et des personnes de son entourage direct ainsi que les restrictions à l'octroi de visas pour les officiels russes. Et nous excluons des banques russes importantes du réseau de communication bancaire Swift. C'est ce que nous avons convenu hier avec les chefs d'État et de gouvernement des démocraties les plus fortes sur le plan économique et de l'Union.

Ne nous faisons pas d'illusions : Poutine ne changera pas de cap du jour au lendemain. Mais très bientôt, les dirigeants russes sentiront le prix élevé qu'ils paient. Rien que la semaine dernière, les valeurs boursières russes ont chuté de plus de 30 pour cent. Cela montre que nos sanctions sont efficaces. Et nous nous réservons le droit de prendre d'autres sanctions, sans nous interdire d'envisager quoi que ce soit.

Notre ligne directrice reste la question suivante : qu'est-ce qui touche le plus durement les responsables ? Ceux qui sont concernés. Et non pas le peuple russe. Car c'est Poutine, et non le peuple russe, qui a décidé de faire la guerre. C'est pourquoi il faut le dire clairement : cette guerre est la guerre de Poutine. Cette différenciation est importante pour moi. Car la réconciliation entre Allemands et Russes après la Seconde Guerre mondiale est et reste un chapitre important de notre histoire commune.

Et je sais à quel point la situation actuelle est difficile à supporter, notamment pour les nombreux citoyens de notre pays qui sont nés en Ukraine ou en Russie. C'est pourquoi nous ne laisserons pas ce conflit entre Poutine et le monde libre rouvrir de vieilles blessures et provoquer de nouvelles déchirures.

Et il y a autre chose que nous ne devrions pas oublier : dans de nombreuses villes russes, des citoyens ont protesté ces derniers jours contre la guerre de Poutine, acceptant d'être arrêtés et punis. Cela demande un grand courage et une grande bravoure !

L'Allemagne se tient aujourd'hui aux côtés des Ukrainiennes et des Ukrainiens. Nos pensées et notre compassion vont aujourd'hui aux victimes de la guerre d'agression russe. Nous sommes également aux côtés de tous ceux qui, en Russie, défient courageusement l'appareil du pouvoir de Poutine et refusent sa guerre contre l'Ukraine. Nous savons qu'ils sont nombreux. Je leur dis à tous : n'abandonnez pas ! J'en suis certain : la liberté, la tolérance et les droits de l'homme seront victorieux également en Russie.

Mesdames et Messieurs, le troisième grand défi est d'empêcher que la guerre de Poutine ne s'étende à d'autres pays d'Europe. Cela signifie que nous assumons pleinement notre devoir d'assistance au sein de l'OTAN. C'est ce que j'ai dit à nos alliés d'Europe centrale et orientale, qui craignent pour leur sécurité.

Le président Poutine ne devrait pas sous-estimer notre détermination à défendre, avec nos alliés, chaque mètre carré du territoire de l'Alliance. Nous sommes très sérieux à ce sujet. L'admission d'un pays

dans l'OTAN est liée à notre volonté, en tant qu'alliés, de défendre ce pays. Et ce, au même titre que nous-mêmes.

La Bundeswehr a déjà étendu son soutien aux alliés de l'Est et continuera à le faire. Je remercie la ministre fédérale de la Défense pour ce signal important. En Lituanie, où nous dirigeons la force opérationnelle de l'OTAN, nous avons augmenté nos troupes. Nous avons prolongé et étendu notre engagement dans la police aérienne en Roumanie. Nous voulons participer à la mise en place d'une nouvelle unité de l'OTAN en Slovaquie. Notre marine contribue à la sécurisation de la mer du Nord, de la mer Baltique et de la Méditerranée avec des navires supplémentaires. Et nous sommes prêts à participer à la défense de l'espace aérien de nos alliés en Europe de l'Est avec des missiles de défense aérienne.

Ces derniers jours, nos soldats n'ont souvent eu que peu de temps pour se préparer à ces missions. Je leur dis, et certainement aussi en votre nom : merci. Merci pour votre service important – surtout ces jours-ci.

Mesdames et Messieurs, face au changement d'époque que représente l'agression de Poutine, notre principe est le suivant : ce qui est nécessaire pour garantir la paix en Europe sera fait. L'Allemagne y apportera sa contribution solidaire. Mais il ne suffit pas de l'affirmer clairement et sans équivoque aujourd'hui. Car pour cela, la Bundeswehr a besoin de nouvelles et solides capacités.

Et c'est ma quatrième préoccupation, Mesdames et Messieurs. Quiconque lit les traités historicistes de Poutine, quiconque a vu sa déclaration de guerre publique à l'Ukraine à la télévision, ou quiconque – comme moi – a récemment parlé personnellement avec lui pendant des heures, ne peut plus avoir aucun doute : Poutine veut construire un empire russe. Il veut réorganiser fondamentalement la situation en Europe selon ses idées. Et pour cela, il n'hésite pas à recourir à la force armée. On le voit aujourd'hui en Ukraine.

Nous devons donc nous demander : quelles sont les capacités de la Russie de Poutine ? Et de quelles capacités avons-nous besoin pour faire face à cette menace, aujourd'hui et à l'avenir ? Il est clair que nous devons investir beaucoup plus dans la sécurité de notre pays afin de protéger notre liberté et notre démocratie.

Il s'agit d'un grand effort national. L'objectif est de disposer d'une Bundeswehr performante, ultramoderne et progressiste, qui nous protège de manière fiable. Comme je l'ai dit lors de la conférence sur la sécurité de Munich il y a une semaine, nous avons besoin d'avions qui volent, de bateaux qui prennent la mer et de soldats qui sont équipés de manière optimale pour leurs missions. C'est de cela qu'il s'agit. Et c'est tout à fait réalisable pour un pays de notre taille et de notre importance en Europe.

Mais ne nous leurrions pas : un meilleur équipement, du matériel de combat moderne, plus de personnel militaire – cela coûte beaucoup d'argent. Nous allons donc créer un « fonds spécial pour la Bundeswehr ». Et je suis très reconnaissant au ministre fédéral des Finances Lindner pour son soutien dans ce domaine. Le budget fédéral 2022 dotera ce fonds spécial de 100 milliards d'euros, une fois pour toutes. Nous utiliserons ces fonds pour les investissements et les projets d'armement nécessaires. À partir de maintenant, nous investirons chaque année plus de deux pour cent du produit intérieur brut dans notre défense. Et je m'adresse ici à tous les groupes parlementaires du Bundestag allemand : garantissons le fonds spécial dans la Loi fondamentale.

Je voudrais ajouter une chose : nous ne visons pas cet objectif uniquement parce que nous nous sommes engagés auprès de nos amis et alliés à porter nos dépenses de défense à 2 % de notre production économique d'ici 2024. Nous le faisons aussi pour nous-mêmes, pour notre propre sécurité. Nous savons bien que les moyens de la Bundeswehr ne suffiront pas à contrer toutes les menaces de l'avenir.

C'est pourquoi nous avons besoin d'un fort effort commun pour plus de développement. C'est pourquoi nous allons renforcer notre résilience – technique et sociale – par exemple contre les cyber-attaques et les campagnes de désinformation ; contre les attaques contre nos infrastructures critiques et nos voies de communication.

Et nous resterons à la pointe de la technologie. C'est pourquoi il est si important pour moi, par exemple, que nous construisions la prochaine génération d'avions de combat et de chars d'assaut en collaboration avec des partenaires européens – et notamment la France – ici en Europe. Ces projets sont une priorité absolue pour nous. En attendant que les nouveaux avions soient opérationnels, nous continuerons à développer l'Eurofighter ensemble.

Il est également bon que les contrats relatifs à l'«eurodrone» aient enfin pu être signés cette semaine. Nous faisons également avancer l'acquisition du drone armé Heron en provenance d'Israël. Et pour la participation nucléaire, nous allons acquérir à temps un remplaçant moderne pour les jets Tornado obsolètes. L'Eurofighter doit être doté de la capacité de guerre électronique. L'avion de combat F-35 est envisagé comme avion porteur.

Enfin, Mesdames et Messieurs, nous ferons davantage pour garantir un approvisionnement énergétique sûr pour notre pays. Le gouvernement fédéral a déjà mis en place une mesure importante à cet effet. Et nous allons changer de cap pour surmonter notre dépendance à l'égard des importations de certains fournisseurs d'énergie. Les événements de ces derniers jours et semaines nous l'ont montré : une politique énergétique responsable et prévoyante n'est pas seulement décisive pour notre économie et notre climat. Elle est également décisive pour notre sécurité.

C'est pourquoi plus vite nous développerons les énergies renouvelables, mieux nous nous porterons. Et nous sommes sur la bonne voie. Nous voulons atteindre en tant que pays industrialisé la neutralité carbone d'ici 2045. Avec cet objectif en tête, nous devons prendre des décisions importantes. Par exemple, constituer une réserve de charbon et de gaz. Nous avons décidé d'augmenter de deux milliards de mètres cubes la quantité de stockage de gaz naturel par le biais d'options à long terme. En outre, nous allons acheter du gaz naturel supplémentaire sur les marchés mondiaux, en collaboration avec l'UE.

Enfin, nous avons pris la décision de construire rapidement deux terminaux de gaz naturel liquéfié, à Brunsbüttel et Wilhelmshaven. Je tiens à remercier expressément le ministre fédéral de l'Économie, M. Habeck, pour son engagement. Ce qui est nécessaire à court terme peut être combiné avec ce qui sera de toute façon nécessaire à long terme pour la réussite de la transformation. Un terminal GNL dans lequel nous faisons arriver du gaz aujourd'hui peut également demain réceptionner de l'hydrogène vert.

Et bien sûr, nous ne perdons pas de vue les prix élevés de l'énergie. La guerre de Poutine les a encore fait augmenter récemment. C'est pourquoi nous avons convenu cette semaine d'un paquet de mesures d'allègement, avec la suppression de la taxe sur les énergies renouvelables cette année encore, une augmentation de l'allocation forfaitaire pour les trajets entre le lieu de travail et de résidence, une prime de chauffage pour les bas salaires, des subventions pour les familles et des allègements fiscaux. Le gouvernement fédéral va rapidement mettre tout cela en place. Notre message est clair : nous ne laisserons pas les citoyens et les entreprises seuls dans cette situation.

Mesdames et Messieurs, le changement d'époque ne touche pas seulement notre pays. Il touche toute l'Europe. C'est à la fois un défi et une chance. Le défi consiste à renforcer la souveraineté de l'Union européenne de manière durable et permanente. La chance réside dans le maintien de l'unité dont nous avons fait preuve ces derniers jours pour décider du paquet de sanctions.

Pour l'Allemagne et pour tous les autres pays membres de l'Union européenne, cela signifie qu'il ne faut pas seulement se demander ce que l'on peut obtenir pour son propre pays à Bruxelles. Mais de se

demander ce qui est le mieux, quelle est la meilleure décision pour l'Union ? L'Europe est notre cadre d'action. Ce n'est que si nous comprenons cela que nous pourrons relever les défis de notre temps.

Et cela m'amène au cinquième et dernier point : la guerre de Poutine marque également un tournant pour notre politique étrangère. Autant de diplomatie que possible, sans être naïf – cette exigence demeure. Mais ne pas être naïf, cela signifie aussi : ne pas parler pour parler. Pour un véritable dialogue, il faut que les deux parties soient prêtes à le faire. C'est ce qui fait manifestement défaut du côté de Poutine, et pas seulement ces derniers jours et semaines.

Qu'est-ce que cela signifie pour l'avenir ? Nous ne refuserons pas de discuter avec la Russie. Même dans cette situation extrême, il est du devoir de la diplomatie de maintenir les canaux de discussion ouverts. Je considère que toute autre attitude est irresponsable.

Mesdames et Messieurs, nous savons ce que nous défendons, notamment au regard de notre propre histoire. Nous nous engageons pour la paix en Europe. Nous ne nous résignerons jamais à la violence comme moyen politique. Nous nous battons toujours pour la résolution pacifique des conflits. Et nous ne nous arrêterons pas tant que la paix ne sera pas assurée en Europe.

Et pour cela, nous ne sommes pas seuls, mais avec nos amis et partenaires en Europe et dans le monde. Notre plus grande force réside dans nos alliances. C'est à elles que nous devons le grand bonheur dont notre pays jouit depuis plus de 30 ans : vivre dans un pays uni, dans la prospérité et la paix avec nos voisins.

Si nous voulons que ces 30 dernières années ne restent pas une exception historique, nous devons tout faire pour la cohésion de l'Union européenne, pour la force de l'OTAN, pour des relations encore plus étroites avec nos amis, nos partenaires et nos pairs dans le monde entier. Je suis persuadé que nous y parviendrons. Car rarement nous et nos partenaires avons été aussi déterminés et unis.

Nous sommes unis ces jours-ci : nous connaissons la force des démocraties libres. Nous le savons : tout ce qui est soutenu par un large consensus social et politique est durable, même en cette période de changement et au-delà. C'est pourquoi je vous remercie, ainsi que tous les groupes de cette assemblée, d'avoir fermement condamné l'invasion russe de l'Ukraine pour ce qu'elle est : une attaque injustifiable contre un pays indépendant, contre l'ordre de paix en Europe et dans le monde. La proposition de résolution d'aujourd'hui l'exprime clairement.

Je remercie tous ceux qui, ces jours-ci, agissent contre la guerre de Poutine. Et qui se rassemblent ici à Berlin et ailleurs pour des manifestations pacifiques. Et je remercie tous ceux qui, en ces temps, se tiennent avec nous pour une Europe libre et ouverte, juste et pacifique. Nous la défendrons.

Document 14 : « Sécurité alimentaire : la France cherche un soutien international à son initiative FARM »

Par [Mathilde Gérard](#) Publié le 12 avril 2022 à 20h24 - Mis à jour le 13 avril 2022 à 11h11

Les ministres des affaires étrangères et de l'agriculture étaient à Rome, mardi 12 avril, pour évoquer avec les agences onusiennes chargées de l'alimentation et de l'agriculture les mesures possibles contre la crise alimentaire liée à la guerre en Ukraine.

Ils sont venus à Rome chercher le soutien des agences internationales sur l'agriculture et l'alimentation : une délégation de la France et de la Commission européenne a rencontré, mardi 12 avril, les représentants du Programme alimentaire mondial (PAM), de l'Organisation des Nations

unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et du Fonds international de développement agricole (FIDA). L'objectif de ces réunions : rallier ces institutions à l'initiative française FARM (pour Food and Agricultural Resilience Mission, « mission de résilience alimentaire et agricole ») visant à prévenir une crise alimentaire mondiale consécutive à la guerre en Ukraine. A défaut d'officialiser un partenariat, les agences onusiennes ont manifesté leur intérêt, le PAM se prêtant à une conférence de presse commune avec la France et la Commission européenne.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie, deux exportateurs majeurs de céréales et d'oléoprotéagineux, en perturbant les marchés mondiaux, vient menacer la capacité à se nourrir de populations déjà fragilisées par deux ans de pandémie due au Covid-19. « *C'est une tempête parfaite qui s'ajoute à une tempête parfaite* », a résumé le directeur du PAM, David Beasley, alors que l'insécurité alimentaire progresse depuis plusieurs années, sous l'effet conjugué des conflits et du réchauffement climatique. « *Face à cette crise dans la crise, nous devons penser en dehors des cadres, c'est pourquoi je suis heureux de voir la France et l'Union européenne prendre le leadership* », a poursuivi M. Beasley.

Annoncée par Emmanuel Macron le 24 mars, l'initiative FARM est encore en voie de définition. Appuyée par l'Union européenne, avec un écho favorable du G7, elle repose sur trois piliers : un axe commercial pour améliorer la transparence sur les stocks et enrayer les phénomènes spéculatifs qui poussent les prix à des niveaux record ; un volet de solidarité envers les populations vulnérables affectées par l'arrêt des exportations de grains venant d'Ukraine ; et un troisième pilier de long terme, d'aide au développement de filières agricoles dans les pays aujourd'hui importateurs, particulièrement sur le pourtour méditerranéen et en Afrique.

D'autres instances approchées

Si l'initiative est directement pilotée par l'Elysée, ce sont les ministres des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, et de l'agriculture, Julien Denormandie, qui ont été dépêchés à Rome. « *Notre objectif est d'aboutir à un mécanisme de coordination avant la fin du mois de juin et de la présidence française de l'Union européenne* », a précisé M. Le Drian. « *Chacune des agences nous a certifié de son accord pour soutenir l'initiative*, assure M. Denormandie. *La FAO pour soutenir la transparence sur les stocks, le FIDA pour investir dans les pays qui pourraient avoir des difficultés et enfin le PAM, fortement engagé pour empêcher une crise alimentaire, pour le volet de solidarité.* »

Outre les agences onusiennes, la France cherche à rallier d'autres instances : la Banque mondiale, les pays membres du G19 (le G20, moins la Russie) et ceux de l'Union africaine ont été approchés. « *Les outils dont les uns et les autres disposent ne sont pas les mêmes*, précise Julien Denormandie. *Toutes nos approches sont complémentaires.* »

Si les ambitions de FARM rappellent le mécanisme international Covax, visant à garantir l'accès des pays pauvres aux vaccins contre le Covid-19, la France se garde bien de dresser un lien de parenté avec ce dernier, critiqué pour des résultats très en deçà des objectifs.

Plusieurs lacunes

La société civile, elle, plaide pour qu'un comité sur la sécurité alimentaire (CSA), instance multilatérale réformée en 2009, soit convoqué rapidement. « *Avec FARM, la France semble se montrer encore à la recherche du cadre institutionnel et international le plus pertinent* », analyse Valentin Brochard, chargé des questions de sécurité alimentaire au CCFD-Terre solidaire. Sur le volet de la transparence, le dispositif pourrait pâtir de plusieurs lacunes : le caractère non contraignant des mécanismes de déclaration des stocks des Etats et l'impossibilité d'avoir connaissance des stocks privés. Sur l'aide au développement agricole des pays vulnérables, les ONG saluent le postulat d'investir sur le long terme, mais mettent en garde contre le risque de créer de nouvelles dépendances, selon l'orientation donnée aux fonds.

Quant au renforcement de l'aide alimentaire, ce volet est jugé indispensable, mais ne répond pas à l'ensemble des enjeux : « *La guerre en Ukraine va renchérir le coût de toutes les denrées alimentaires, note M. Brochard. On a des milliards d'individus dans les pays en développement qui n'ont pas connu pendant la pandémie le "quoi qu'il en coûte" et ont dû s'endetter, hypothéquer leurs biens, vendre leurs animaux d'élevage reproducteurs, pour survivre. Le risque est qu'ils se retrouvent à terre avec cette nouvelle crise alimentaire. Or, faciliter la mise en place de filets de sécurité sociale pour les populations vulnérables, ça n'est pas, à ce jour, dans les réflexions.* »

Document 15 : « L'Allemagne appelle à une alliance mondiale pour la sécurité alimentaire »

Par : [Julia Dahm](#) | [EURACTIV Allemagne](#) | translated by [Anne-Sophie Gayet](#), 20 avr. 2022

La ministre allemande chargée du Développement, Svenja Schulze, se rend aux réunions de printemps du Groupe de la Banque mondiale à Washington avec un objectif clair en tête : la formation d'une alliance pour la sécurité alimentaire par le G7 et les pays donateurs afin de lutter contre la crise alimentaire mondiale.

Mercredi (20 avril), Mme Schulze a déclaré vouloir parvenir à « *une meilleure coordination du G7 et des autres donateurs et organisations internationales dans la lutte contre la crise alimentaire* » dans le cadre de la conférence, qui doit débiter jeudi.

La proposition a déjà été présentée au G7, dont l'Allemagne assure actuellement la présidence. La ministre allemande souhaite à présent faire pression à Washington pour obtenir un soutien international.

Les prix des denrées alimentaires ont atteint des sommets depuis que la guerre a éclaté en Ukraine le 24 février dernier, le pays étant l'un des plus importants exportateurs de blé au monde et l'un des principaux fournisseurs du Programme alimentaire mondial des Nations unies. Les pays d'Asie et d'Afrique qui dépendent des exportations ont été les plus durement touchés par cette situation.

« *Nous le ressentons ici, en Allemagne, dans nos portefeuilles, mais dans d'autres régions du monde, il s'agit désormais de garantir les moyens de subsistance* », a ajouté la ministre sociale-démocrate.

Selon la proposition de Mme Schulze, l'alliance mondiale devrait aider à coordonner les aides proposées par les pays donateurs et à les adapter aux besoins des personnes touchées par la crise.

Il existe déjà une « *grande volonté d'aider* » dans de nombreux pays — l'Allemagne, par exemple, a promis 430 millions d'euros en plus du budget de développement prévu. Toutefois, il est « *important pour les pays en développement que les donateurs et les organisations agissent rapidement et avec prévoyance, de manière coordonnée* », a expliqué Mme Schulze.

Les leçons de COVAX

Cependant, les structures administratives des pays moins développés sont quasiment inexistantes — ce qui signifie qu'il est souvent impossible de coordonner l'aide entre de nombreux partenaires différents.

En pratique, la nouvelle alliance doit s'inspirer de l'initiative internationale COVAX, lancée lors de la pandémie Covid-19 pour garantir l'égalité d'accès aux vaccins dans le monde.

« *Ce que nous avons appris à cette occasion, nous devrions, en tant que communauté mondiale, l'appliquer à la lutte contre la crise alimentaire qui se profile* », a déclaré Mme Schulze, ajoutant que l'alliance devrait être ouverte aux gouvernements nationaux et aux organisations telles que les fondations et le secteur privé.

À l’instar de la campagne mondiale COVAX, la plateforme devrait également se concentrer sur l’aide à court terme dans un contexte de crise pour l’approvisionnement en denrées alimentaires et soutenir à long terme les pays touchés dans la mise en place de leurs propres capacités de production résilientes — dans ce cas, les systèmes alimentaires.

Ainsi, au-delà de l’atténuation de la crise alimentaire qui se profile, l’objectif est également de « *faire en sorte que nous n’ayons pas de crises alimentaires chaque année, mais que nous construisions des structures plus résilientes* ».

Toutefois, la gestion de la pandémie de Covid-19 ne peut pas seulement servir de modèle pour construire une alliance internationale de soutiens. En effet, comme dans le cas de la distribution des vaccins, l’approvisionnement mondial en nourriture est menacé par le fait que certains pays accumulent des stocks.

La guerre de l’information

« *Nous savons que la Chine possède actuellement la moitié des stocks mondiaux [de blé]* », a indiqué Mme Schulze. Il est désormais crucial de maintenir le commerce transfrontalier et d’éviter le gel des exportations, a-t-elle ajouté, alors que les discussions en Europe sur de tels gels se sont intensifiées, la Hongrie et la Serbie, par exemple, ayant temporairement limité les exportations de céréales.

Outre l’initiative d’une alliance mondiale, Mme Schulze a également annoncé qu’elle se rendrait au Liban et en Éthiopie après son retour de Washington, dimanche.

« *Le Liban dépend presque entièrement des approvisionnements en blé ukrainien et était déjà très vulnérable* », a-t-elle déclaré. De même, en Éthiopie, a-t-elle déclaré, la guerre en Ukraine exacerbe une crise alimentaire déjà bien réelle.

À Addis-Abeba, Mme Schulze prévoit également de visiter le siège de l’Union africaine (UA). Le dialogue avec les gouvernements du Sud est particulièrement important « *en ces temps de conflit* », a-t-elle souligné, notamment pour contrer la campagne de désinformation ciblée menée par la Russie.

« *Si l’autre partie fait courir le bruit que c’est l’Occident qui est responsable de la famine avec ses sanctions, nous devons contrer ce narratif et le dire clairement dans un dialogue franc : c’est la guerre d’agression de la Russie qui est à blâmer* », a ajouté la ministre allemande chargée du Développement.

Document 16 : Intervention du Président de la République à l’occasion de la conférence de presse à l’issue de la cérémonie.

9 mai 2022 - Seul le prononcé fait foi

Journaliste

Une question pour le Président MACRON. Est-ce que vous pourriez donner des détails sur la communauté politique européenne que vous avez présentée ? Alors, quels états auraient vocation à y participer en plus des 27 Etats membres de l’UE ? Est-ce que tous ceux qui frappent à la porte de l’UE, est-ce qu’il y aurait aussi ceux qui sont en marche comme la Suisse ? Est-ce que le Royaume Uni pourrait être invité ? Et quels seraient ses domaines de compétence ? Et pour vous, mesdames les présidentes, y êtes-vous aussi ? Merci.

Emmanuel MACRON

Bonjour à toutes et tous, et merci pour cette question. J'ai expliqué pourquoi une telle proposition me paraissait importante dans le moment que traverse notre Europe parce qu'on voit bien qu'il y a une volonté d'agréger et de rassembler l'Europe, de la structurer sur plusieurs sujets, et que dans le même temps nous voyons aussi bien nous-mêmes que l'Union européenne a un tel niveau d'ambition d'intégration qu'il est très difficile, avant plusieurs années, parfois plusieurs décennies, d'intégrer celle-ci. Et donc, en effet, pour l'Ukraine, pour plusieurs autres pays comme par exemple les pays des Balkans occidentaux qui n'ont pas entamé de procédures d'adhésion à l'Union européenne. Pour le Royaume-Uni c'était son choix puisqu'il a décidé de sortir de l'Union européenne, mais qui sait ? J'ai donné deux critères : qu'ils s'inscrivent dans l'espace géographique européen et qui partagent le socle de valeurs qui fait notre Europe, cette communauté politique européenne aurait du sens. Je ne veux pas ici en définir de manière exclusive le contour géographique et qui y a vocation, pas plus que les compétences. J'en ai donné quelques-unes pour exemple : par son nom, cela l'indique une coordination politique ; des éléments de sécurité collective, et c'est une manière aussi de bâtir cette architecture de sécurité dont le continent européen a besoin ; des éléments de coopération énergétique parce que nous voyons bien en européens les interdépendances que nous avons et les conséquences géopolitiques qu'est le sujet de l'énergie ; des sujets d'infrastructure, d'intégration de ces régions et d'intégration avec le reste de l'Europe dans l'Union européenne et de circulation des personnes. Et au fond, moi, je suis frappé de voir qu'avec beaucoup de pays, parce que nous n'abordions les choses que par le truchement de l'adhésion à l'Union européenne, on donnait des perspectives qui étaient trop longues et désespérantes. Mais si on regarde les problèmes qui sont à régler, ce sont souvent ces problèmes-là : l'énergie, les investissements économiques, l'avenir pour la jeunesse, les infrastructures de transport. Et donc je pense que c'est une manière de répondre à cela, d'ancrer ces pays dans l'Europe, d'accroître la coordination avec l'Union européenne, sans confondre tous les agendas. Voilà le cœur de cette proposition. Elle est maintenant à travailler et je vais prendre mon bâton de pèlerin, si vous m'autorisez cette expression, laïc même si je suis ici sur sol concordataire, pour continuer d'avancer et d'essayer de convaincre les gouvernements intéressés. Voilà. (...)

Journaliste

Une question au Président MACRON en tant que Président du Conseil de l'Union européenne. Pourriez-vous nous expliquer comment il est possible que les composantes du conseil ait donné le feu vert pour rapport final sans évaluer le contenu au fond ? Il semblerait quand même que plusieurs Etats membres ne soient pas très heureux des conclusions de la conférence. Et une question pour tous les trois. Je ne sais pas qui pourra y répondre. Est-ce que le Président Charles MICHEL a été invité à cette conférence de clôture ?

Emmanuel MACRON

Peut-être sur votre première question je me suis exprimé comme je l'ai dit en tant que Président de la République française, je ne préjuge pas de l'adhésion de tous les membres du Conseil. J'ai dit que je souhaitais qu'on puisse en discuter dès le mois de juin. Donc il y aura une discussion et une approche. On sait très bien qu'il y a des divergences entre les États membres. C'est pour ça que j'ai pris le soin de dire deux choses. 1) Si on veut aller sur la base des travaux de la conférence vers une convention, ce qui est mon souhait, il faut qu'on en définisse bien le mandat et le cadre. J'ai donné quelques pistes, sans forcément préjuger les conclusions, par définition, de cette convention, mais pour bien cadrer le processus. J'ai en tout cas donné ce qui est ma position. Mais je n'ai pas mené un travail de concertation, et d'ailleurs, en tant que présidence tournante, ce n'est pas le mandat qui est le mien et je n'ai pas engagé le Conseil européen formellement. Donc nous aurons un débat au Conseil européen au mois de juin sur ce sujet. J'ai ouvert un deuxième élément je dirais de procédure et de dynamique, préférerais-je dire, qui consiste à dire : pour réformer les traités, il faut tout le monde. Mais s'il y a des sujets de politique publique sur lesquels on veut avancer davantage, le traité nous donne des voies si nous sommes mis en

échec, qui sont des coordinations renforcées ou structurées, et là on peut le faire à quelques-uns, ce qu'on a quand même commencé à faire. Donc voilà, je vais être très clair là-dessus formellement. Je crois ensuite que depuis un an, c'est ce format-là qui est retenu et qu'il n'y a pas eu de non invitation ou autre, mais il est très clair pour le Président Michel que c'est la présidence tournante du Conseil qui est là, avec institutionnellement la présidence du Parlement et la présidence de la Commission européenne, et c'est pour ça qu'il y a un an, c'est le Premier ministre COSTA qui l'a lancé et j'étais là en tant que présidence tournante qui allait recevoir les travaux. Et aujourd'hui, le Premier ministre Costa était là et je recevais. Voilà. (...)

Journaliste

Bonjour à tous. Ma question s'adresse à vous, Monsieur le Président MACRON. En ce 9 mai, journée très particulière ici à Strasbourg, quand on pense à ce qui s'est passé ce matin à Moscou, diriez-vous que ce sont deux modèles, deux visions irréconciliables qui s'affirment aujourd'hui face à face ? Qu'avez-vous pensé des mots, du discours du président Vladimir POUTINE et notamment ceci : « faire tout pour que l'horreur de la guerre globale ne se répète pas ». Parleriez-vous de cynisme de la part du président russe ? Merci beaucoup.

Emmanuel MACRON

Merci. Je pense que nous avons donné deux visages, en tout cas très différents, du 9 mai. Il y avait d'un côté une volonté de démonstration de force, d'intimidation et un discours résolument guerrier. Et il y avait ici, de manière large, citoyenne, l'association de citoyens, de parlementaires nationaux et européens pour un projet et penser notre avenir, et cela avec les différences et nos langues ainsi exprimées et la musique, comme je le disais tout à l'heure, comme langue universelle et de réconciliation. Ce sont deux projets différents. Le projet européen est né de la guerre et nous ne devons pas l'oublier, et il est né de notre volonté justement de ne pas la répéter. Donc je crois que ce projet de paix, de stabilité, de prospérité, j'y ajouterai aujourd'hui de justice sociale et d'ambition écologique, est un projet qu'il nous faut continuer de compléter, de rendre plus démocratique, plus uni et souverain. C'est l'objet de cette conférence, des travaux et de ce que nous allons faire ensuite. Le président POUTINE a - moi je ne suis jamais dans le commentaire - mais a assumé une posture guerrière. Nous, nous sommes très clairement aux côtés de l'Ukraine pour aider l'Ukraine et le peuple ukrainien à tenir, à résister, pour l'aider d'un point de vue humanitaire, pour accueillir aussi des réfugiés. Nous sanctionnons et continuons de sanctionner la Russie pour stopper et contraindre son effort de guerre. Notre responsabilité est d'obtenir un cessez-le-feu sans qu'il y ait d'extension du conflit sur le reste du sol européen. Mais nous aurons demain une paix à bâtir, ne l'oublions jamais. Je le rappelais tout à l'heure, nous aurons à le faire avec autour de la table et l'Ukraine et la Russie. Les termes de la discussion et de la négociation seront fixés par l'Ukraine et la Russie, mais ça ne se fera ni dans la négation, ni dans l'exclusion de l'un l'autre, ni même dans l'humiliation. Car notre Europe n'a pas tenu la promesse de l'après-45 en 1914 parce qu'en 1918, nous avons humilié. Voilà. Donc nous, il nous faut avoir cette exigence. Nous savons que les semaines et les mois qui viennent seront très difficiles. Mais nous sommes là et notre responsabilité, c'est d'avoir cette même exigence à la lumière de notre histoire, et surtout cette unité européenne. Pour moi, ce qui est très important, et nos concitoyens nous ont beaucoup aidés dans ce travail, c'est dès maintenant de pouvoir agir et de prendre des décisions fortes et en quelque sorte indestructibles pour notre Europe, qui la font progresser dans ce contexte et qui nous permettent de nous tenir aux côtés des Ukrainiens.

Document 17 : Conférence sur l'avenir de l'Europe : des propositions citoyennes pour réformer l'UE (Vie-Publique.fr)

Par [La Rédaction](#) - Dernière modification : 10 mai 2022

La cérémonie de clôture de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, consultation citoyenne sans précédent, a eu lieu le 9 mai 2022, un an après son lancement. Les discussions et la collaboration entre citoyens et responsables politiques se sont étalées sur douze mois. 49 propositions ont été élaborées sur la base des contributions des citoyens.

La Conférence sur l'avenir de l'Europe avait été officiellement lancée le 9 mai 2021. Cette grande consultation publique avait pour objectif de **donner la parole aux citoyens européens** afin qu'ils puissent exprimer leurs priorités sur le futur de l'Union.

À l'issue de la [septième et dernière session plénière de la Conférence](#), les 29 et 30 avril 2022, [49 propositions \(autour de plus de 300 mesures\)](#) ont été adoptées.

Les propositions de la Conférence ont été présentées le 9 mai 2022, lors de la Journée de l'Europe, dans un **rapport final** qui a été remis aux présidents des trois institutions ([Commission](#), [Conseil](#) et [Parlement européen](#)).

Plus de 300 mesures adoptées

Les mesures adoptées par la Conférence plénière s'inspirent des recommandations des panels de citoyens européens, des panels de citoyens nationaux, ainsi que des idées soumises sur la [plateforme en ligne de la Conférence sur l'avenir de l'Europe](#).

Elles sont regroupées en **neuf thèmes** :

- changement climatique et environnement ;
- santé ;
- économie, justice sociale et emploi ;
- UE dans le monde ;
- valeurs et droits, État de droit, sécurité ;
- transformation numérique ;
- démocratie européenne ;
- migrations ;
- éducation, culture, jeunesse et sports.

Les mesures finales portent notamment sur :

- une **réorientation de la production d'énergie** vers les énergies renouvelables afin de réduire la dépendance énergétique extérieure ;
- l'**instauration d'un droit aux soins de santé** pour tous les citoyens de l'UE et la création d'un espace européen des données de santé ;
- l'**amélioration de l'éducation** sur les questions environnementales, les technologies numériques, les compétences non techniques et les valeurs de l'UE.

Mettre fin au droit de veto

Certaines mesures issues de la Conférence sont plus ambitieuses, par exemple lorsqu'il s'agit de mettre fin à la **règle de l'unanimité** qui offre un droit de veto aux États membres pour certaines décisions

stratégiques prises au sein du Conseil de l'Union européenne notamment en matière budgétaire, de fiscalité ou encore de [politique étrangère et de sécurité commune \(PESC\)](#).

D'après le rapport de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, ce mode de vote "*rend difficile tout accord*" et peut être un frein à l'action européenne. Pour améliorer le processus décisionnel de l'UE, toutes les décisions actuellement prises à l'unanimité devraient être adoptées à la [majorité qualifiée](#) (égale à au moins 55% des membres du Conseil), à l'exception de l'adhésion de nouveaux États membres ou de la modification des principes fondamentaux de l'Union.

Une autre mesure prévoit d'accorder au Parlement européen un **droit d'initiative des lois européennes**, qui est aujourd'hui une compétence exclusive de la Commission.

Pour concrétiser ces mesures citoyennes, les députés ont adopté une [résolution le 4 mai 2022](#). Elle apporte non seulement son soutien aux propositions citoyennes mais elle plaide également pour la révision des textes fondateurs de l'UE.

Document 18 : « Ce que les jeunes Français et Allemands attendent de l'Europe »

Par [Thomas Wieder \(Berlin, correspondant\)](#) *Le Monde*, le 12 mai 2022 à 08h00

Deux enquêtes récentes révèlent que les enjeux climatiques et environnementaux ainsi que les questions de démocratie européenne sont les sujets qui préoccupent le plus les jeunes des deux côtés du Rhin. L'Europe sera au cœur des échanges de la Nuit de l'Europe organisée le 21 mai par Sciences Po Strasbourg en partenariat avec « Le Monde ».

Elève en classe de première à Saint-Omer (Pas-de-Calais), Fabien Jones parcourait son fil Instagram, le 22 juin 2021, quand il est tombé sur ce post de la plate-forme de participation citoyenne [Make.org](#) : « *Jeunes, quelles sont vos priorités pour l'Europe de demain ?* » Il a cliqué sur le lien et a fait une proposition : « *Créer un meilleur système d'échanges entre lycées et collèges français et allemands.* »

Entre mai et juillet 2021, 50 000 jeunes Français ont répondu à cette consultation lancée par le gouvernement dans le cadre de la conférence sur l'avenir de l'Europe. Quelques mois plus tard, 45 000 jeunes Allemands ont participé au même exercice. Dans les deux cas, ils étaient invités à proposer une ou plusieurs mesures et à se prononcer sur celles formulées par les autres. Les résultats comparés de ces deux enquêtes ont été présentés, le 9 février, à Berlin, à l'initiative de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), qui a ensuite invité une cinquantaine de contributeurs des deux pays pendant trois jours, à Dresde, pour qu'ils partagent leurs idées. Mises en regard, les deux consultations permettent de se faire une idée assez précise de ce que les jeunes des deux pays attendent de l'Europe.

Des citoyens mieux associés aux décisions européennes

Au nombre de votes (plus de 122 000), il apparaît – et d'assez loin – que ce sont les enjeux climatiques et environnementaux qui préoccupent le plus les jeunes des deux côtés du Rhin. Dans ce domaine, quatre propositions ont été approuvées par plus des trois quarts des participants dans les deux pays : mettre en place une politique ambitieuse à l'échelle européenne pour lutter durablement contre le réchauffement climatique, déployer un réseau ferroviaire commun à l'échelle de l'Europe, développer les énergies renouvelables et encourager une agriculture plus responsable, en particulier, dans le domaine de l'élevage.

Deuxième sujet de préoccupation : la démocratie européenne. Les jeunes des deux pays expriment un même besoin de mieux connaître le fonctionnement des institutions européennes. Mais ils souhaitent surtout que les citoyens soient davantage associés aux prises de décision : pour cela, les jeunes

Allemands privilégient avant tout les outils de démocratie participative, tandis que les jeunes Français sont plus nombreux à réclamer des réformes constitutionnelles, comme la généralisation du recours au référendum ou la reconnaissance du vote blanc.

La lutte contre l'évasion fiscale plébiscitée

Si elles ont donné lieu à un nombre un peu moins élevé de propositions en moyenne, les autres grandes thématiques (économie et social, santé, état de droit, numérique, éducation et culture) n'en ont pas moins permis de dégager plusieurs idées largement plébiscitées par les jeunes des deux pays. Parmi elles, la lutte contre l'évasion et l'optimisation fiscales des entreprises au sein de l'Union européenne (UE), l'intensification des échanges éducatifs entre les pays membres de l'UE, l'augmentation des investissements dans la recherche technologique et numérique, ou encore la préservation de l'hôpital public, auquel les jeunes Français et Allemands estiment qu'il faut donner davantage de moyens.

Ces deux enquêtes – c'est aussi l'intérêt de leur mise en regard – font également apparaître des différences de sensibilités. La réindustrialisation, par exemple, apparaît comme une préoccupation française plus qu'allemande. Dans le domaine sanitaire, les Français attendent de l'Europe qu'elle veille plus strictement à la qualité de l'alimentation tandis que les Allemands accordent davantage d'importance aux politiques de lutte contre la toxicomanie. Sur les questions de valeurs et de droits, la répression des crimes sexuels et des violences policières fait figure de priorité surtout pour les jeunes Allemands ; chez les jeunes Français, le rapport comparé des deux enquêtes évoque un « *plébiscite singulier* » autour des droits des femmes.

Le nucléaire, sujet clivant des deux côtés

Restent, enfin, les controverses dites partagées, autrement dit les propositions qui, dans les deux pays, sont les moins consensuelles. C'est le cas des centrales nucléaires : l'idée qu'il faille les promouvoir pour accroître l'indépendance énergétique et produire une électricité moins carbonée que celle produite par le charbon ou le gaz divise autant les jeunes Français que les jeunes Allemands, alors même que les premiers vivent dans un Etat où le mouvement antinucléaire est historiquement beaucoup moins puissant.

Autres propositions clivantes : la création d'une Europe fédérale, le renforcement des pouvoirs du Parlement, la mise en place d'une politique européenne de défense ou d'une armée européenne, les questions relatives à l'immigration, ou encore les mesures visant à faire une place spécifique aux jeunes au sein des institutions européennes : sur ce plan, les 15-30 ans, Français et Allemands, attendent de l'UE qu'elle associe davantage l'ensemble des citoyens, mais pas eux plus que leurs aînés. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, une mesure comme l'abaissement de la majorité électorale à 16 ans – qui compte parmi les promesses du nouveau gouvernement allemand – est loin de faire consensus chez les jeunes, et ce, dans les deux pays.

Etudiante dans un cursus franco-allemand à l'université de la Sarre et membre du réseau des jeunes « ambassadeurs » de l'OFAJ, Josephine Ehm, 21 ans, a participé à la consultation en ligne côté allemand, mais a aussi fait partie d'un petit groupe d'Allemands issus des régions frontalières conviés aux débats organisés, à Strasbourg, puis à Paris, dans le cadre de la conférence sur l'avenir de l'Europe. De ces différents échanges, elle tire un bilan à la fois très positif (s'agissant de la démarche) et relativement inquiet (quant aux résultats eux-mêmes).

« Ce qui m'a frappée, d'abord, c'est le fait qu'il y ait eu autant de monde, en ligne et dans les conférences régionales, pour discuter de l'avenir de l'Europe. Cela prouve qu'il existe un besoin urgent de mettre les questions européennes au cœur de la société et de cesser de penser qu'elles n'intéressent que les élites », raconte la jeune femme. *« Mais, en même temps, je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait autant de réticences et de controverses sur certaines mesures que j'aurais crues plus*

largement partagées, comme le renforcement du Parlement européen. Tout ça montre qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour dépasser ces divergences et définir un projet européen cohérent et consensuel. »

Document 19 : « Guerre en Ukraine : le couple franco-allemand sous le feu des critiques »,

L'Express Publié le 08/06/2022 à 11:52

Par Corentin Pennarguear

Emmanuel Macron et Olaf Scholz continuent de dialoguer avec Moscou, au grand dam de l'Europe centrale et orientale. De quoi créer une profonde division européenne.

D'un côté, Emmanuel Macron et [Olaf Scholz](#) tentent de parler dans le combiné. A l'autre extrémité du téléphone, Vladimir Poutine se relaxe dans un bain de sang. Cette semaine, l'hebdomadaire polonais *Wprost* met à la Une les "compromissions" des dirigeants allemands et français, dont le seul objectif serait de "sauver la face de Poutine".

Aussi peu subtile soit-elle, cette couverture du journal conservateur de Varsovie illustre un sentiment de plus en plus répandu dans le nord et l'est de l'Europe : le couple franco-allemand, en tentant de [ménager le Kremlin](#) et de négocier avec Poutine, justifierait l'invasion brutale de l'Ukraine par la Russie. Pire, certains accusent Paris et Berlin de pousser Kiev à céder des terres à la Russie pour mettre fin à la guerre, ce qu'a toujours réfuté l'Elysée.

Une fracture pire qu'au moment de la crise de la dette

Si les manœuvres franco-allemandes restent floues, l'incompréhension européenne, elle, est bien réelle. "Une ligne de faille structurelle est en train de se former en Europe, entre un camp mené par les pays baltes et la Pologne, et un autre conduit par la France, l'Allemagne et l'Italie, constate Ricardo Borges de Castro, directeur adjoint du European Policy Center, un centre de réflexion basé à Bruxelles. Les Européens ne s'accordent pas sur l'objectif final de cette guerre, ce qui crée des divisions encore plus importantes qu'entre le Nord et le Sud au moment de la crise de la dette, une fracture encore plus grave qu'au début de la pandémie. L'Europe affronte une crise existentielle."

Les pays baltes et la Pologne sont en effet les plus véhéments contre le couple franco-allemand : ils lui reprochent son inaction face à Vladimir Poutine pendant ses vingt années au pouvoir, en particulier après son annexion de la Crimée en 2014, et sa volonté de maintenir le dialogue avec le Kremlin en pleine invasion de l'Ukraine. Au-delà du souhait d'Emmanuel Macron "d'éviter d'humilier la Russie", c'est toute la stratégie franco-allemande qui est remise en cause.

Le 28 mai marque une rupture dans l'unité européenne autour de l'Ukraine : ce jour-là, Macron et Scholz passent de longues minutes au téléphone avec le chef du Kremlin, afin de débloquer les tonnes de céréales et d'engrais immobilisées [dans les ports ukrainiens](#). Si Volodymyr Zelensky est, comme à chaque fois, prévenu de cet échange en amont, ce n'est pas le cas des alliés européens. Le coup de fil passe très mal. Le ministre de la Défense letton, Artis Pabriks, évoque une "humiliation" [sur Twitter](#). "Appeler Poutine pendant 80 minutes, n'est-ce pas, pour paraphraser Macron, une mort cérébrale ?", s'emporte le très médiatique député estonien Marko Mihkelson [sur Facebook](#). Macron et Scholz devraient raccrocher le téléphone et se rendre d'urgence en Ukraine. J'espère que leur étrange comportement n'est pas motivé par la peur de perdre de l'influence dans une Europe démocratique qui incluerait l'Ukraine, mais aussi la Moldavie et la Géorgie..."

Des doutes sur l'autonomie stratégique de l'Europe

La question de l'influence américaine en Europe constitue la toile de fond de ces divisions. Depuis cinq ans, Emmanuel Macron milite pour une autonomie stratégique de l'Europe, qui n'aurait plus besoin de son instable grand frère américain pour se défendre. Mais la guerre en Ukraine a provoqué le retour en force des Américains et de l'Otan sur le Vieux continent, pour le plus grand soulagement des Baltes et des Européens de l'Est. "Il est logique que la France et l'Allemagne souhaitent conserver un degré d'autonomie vis-à-vis des Etats-Unis, mais Emmanuel Macron veut aller plus loin et faire avancer son idée d'Europe souveraine, souligne Ricardo Borges de Castro. Le président français devrait toutefois noter qu'en ce moment, il ne se fait aucun ami en Europe orientale et dans les pays baltes."

Afin de réconcilier l'Europe, le couple franco-allemand pourrait commencer par une visite à Kiev. Presque tous les chefs d'Etat d'Europe centrale et orientale se sont rendus au chevet du président Zelensky, et l'absence occidentale commence à peser. Emmanuel Macron et Olaf Scholz affirment tous deux qu'un tel voyage se produira dès qu'ils auront "des solutions concrètes à apporter" à l'Ukraine. Une question demeure toutefois : à ce moment-là, y seront-ils encore les bienvenus ?

Document 20 : « Stockholm+50 : de l'économie régénératrice à la sobriété, l'émergence de nouvelles doctrines », billet de blog de Sébastien Treyer (IDDRI), 9 juin 2022

Les 2 et 3 juin derniers, la conférence des Nations unies « Stockholm+50 : une planète saine pour la prospérité de tous – notre responsabilité, notre opportunité » célébrait le cinquantenaire du premier sommet multilatéral en matière d'environnement, la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain de 1972, qui a abouti à la création du Programme des Nations unies pour l'environnement et a lancé la série de Sommets de la Terre organisés à Rio en 1992 et 2012 et à Johannesburg en 2002. Faisant le bilan de 50 ans de multilatéralisme environnemental et de 7 ans de mise en œuvre des Objectifs de développement durable, cette conférence a surtout permis de souligner que seul un dixième des centaines d'objectifs mondiaux décidés depuis 1972 a été atteint, pointant un déficit majeur de mise en œuvre. Malgré la présence du Secrétaire général des Nations unies, de plusieurs chefs d'Etat et ministres, cette conférence n'a pas été politiquement décisive. Mais elle a marqué un moment clé d'évolution des concepts et des doctrines en matière de coopération internationale pour l'environnement et le développement durable.

Le retour d'une division Nord-Sud ?

Préparée avec soin comme une entreprise commune entre le Kenya et la Suède, cette année de célébration constitue surtout un moment de bilan de 50 ans de débat sur l'environnement et le développement durable. Si on peut considérer que Rio 1992 et Rio 2012 ont été des moments clés de synthèse entre environnement et développement, aboutissant aux accords clés de 2015 (Agenda 2030 et son financement, Accord de Paris sur le climat), le retour à Stockholm était symboliquement important, mais risquait de souligner les divergences stratégiques entre Nord et Sud par rapport à 2015. En effet, la succession des crises (pandémie, guerre russe en Ukraine) ne laisse pas de répit aux pays les moins avancés et même ceux à revenu intermédiaire, dont la trajectoire économique pâtit de leur manque de ressources pour financer la relance, quand les pays développés ou la Chine sont capables de mobiliser en interne des montants inédits. Si on ajoute l'asymétrie d'accès aux vaccins, on frôle la rupture de confiance.

Cette entente Nord-Sud sur le développement durable qui avait été patiemment construite entre 1972 et 2015 est donc extrêmement fragilisée, tout comme le multilatéralisme lui-même, que le Secrétaire général des Nations unies appelle à relancer avec un Sommet du Futur en 2023.

En réaffirmant que tous les pays doivent faire face ensemble aux trois crises du climat, de la biodiversité et des pollutions, la déclaration commune cosignée par les deux pays organisateurs, Suède et Kenya, sauve au moins les apparences. Elle mentionne que tous les pays doivent agir pour mettre en œuvre les engagements pris de manière universelle en 2015. Mais alors que certaines négociations comme celle du cadre mondial sur la biodiversité (en préparation de la COP 15 de la CDB, dont l'échéance risque de glisser encore une troisième année) sont en peine d'impulsion politique forte, l'équilibre trouvé dans cette déclaration Nord-Sud ne la mentionne que du bout des lèvres, dans un dernier paragraphe.

On note par ailleurs dans les remarques finales des co-présidents, de même que dans le message du président français, la mention extrêmement discrète des approches par les droits, qui auraient eu pourtant toute leur place dans un moment clé de réflexion sur la mise en œuvre des engagements environnementaux, et l'absence de référence au projet de Pacte global pour l'environnement qui avait été mis en avant par la France en 2019-2020 comme possible résultat de cette conférence. Certains pays, et notamment la Russie et la Chine, s'opposent régulièrement à toute connexion entre les droits humains et la démocratie d'un côté, et les enjeux environnementaux de l'autre, qu'ils suggèrent de considérer comme purement techniques et non politiques. Le texte des co-présidents fait au moins référence au droit à un environnement sain et durable, une mention qui renvoie aux propositions de la Commission des droits de l'homme des Nations unies ; l'approche par les droits reste ainsi ouverte, même si semée d'embûches à venir.

À l'inverse, un paragraphe entier est dédié à la nécessité de reconstruire la confiance dans les promesses de solidarité entre Nord et Sud, ce qui commence notamment par la nécessité de tenir l'engagement des 100 milliards de dollars par an de flux financiers publics et privés du Nord vers le Sud en matière de finance climat, qui devait être réalisé pourtant dès 2020 et ne le sera peut-être qu'en 2023. La COP 27 en Égypte en fin d'année sera une étape clé à ce sujet.

Face aux limites de la planète, les transitions des modes de vie

Outre les gouvernements, Stockholm+50 a rassemblé une diversité d'acteurs du secteur privé, de la société civile, et des scientifiques, certes dans une proportion bien moindre que les sommets de Rio. Mais cela a permis une photographie assez claire de l'évolution des concepts et des doctrines d'action dans la communauté internationale de l'environnement. Trois grands dialogues étaient organisés officiellement : sur la santé de la planète comme base de la prospérité pour tous, sur la relance durable et inclusive, et sur l'accélération de la mise en œuvre de la dimension environnementale des ODD. Comme le souligne le rapport [Stockholm+50 : Unlocking a Better Future](#) du *think tank* suédois SEI et de l'institution asiatique de recherche en politique CEEW, Stockholm+50 marque ainsi plusieurs évolutions importantes dans les approches de l'environnement et du développement durable.

Tout d'abord, la proposition d'un changement de notre relation à la nature, pour passer d'une approche extractive à une approche du soin (« *care* ») pour la nature, qui s'entend notamment dans la récurrence du terme « économie régénératrice », emprunt fait à la reconstitution du capital écologique du sol dans le concept d'agriculture régénératrice. Dans les deux cas, cependant, l'emploi de l'adjectif « régénératrice » n'est pas stabilisé dans une définition ou une exigence très claire en termes de protection de la biodiversité ou des biens communs environnementaux.

Autre point central, l'accent mis sur les évolutions nécessaires de nos modes de vie. 50 ans après le [rapport Meadows](#) sur les limites de la croissance, la reconnaissance des limites de la planète impose de concevoir des modifications profondes des modes de production et de consommation. Alors que sous la formule « modes de consommation et de production durables », un processus onusien a tenté vainement depuis des décennies de faire avancer la prise en compte des évolutions non seulement des technologies de production mais aussi de la demande et des usages, Stockholm+50 a largement mis en évidence l'impératif de transitions des modes de vie, pour pouvoir rester dans les limites de la planète et en même temps réduire les inégalités d'accès à la prospérité. Les changements des modes de vie

paraissent en effet aujourd'hui inévitables, et notamment de ceux qui ont une dimension aspirationnelle. Le mot « [sobriété](#) » (« *sufficiency* » en anglais) était présent dans de très nombreuses discussions, même s'il n'apparaît pas formellement dans les documents officiels, parce qu'il aurait constitué une nouvelle pomme de discorde entre les pays pauvres et les pays ayant atteint un haut niveau de confort matériel.

On est certes encore loin de traductions de ces concepts en action concrète, mais on notera avec attention la demande formulée par le secteur privé d'un protocole mondial sur la circularité, en écho à la négociation d'un nouveau traité sur les plastiques : il faudra analyser en détails ce qui pourrait découler concrètement d'une telle demande, car il n'est pas certain qu'elle conduise réellement à des réductions des pollutions ou de l'usage des ressources à la source, avec l'écoconception, ou du passage d'une économie des biens matériels à une économie des fonctionnalités.

Une mondialisation plus juste pour qu'elle soit plus durable

Troisième déplacement conceptuel clé, la nécessité de reconfigurer les chaînes mondiales de valeur pour les rendre durables et équitables, et le passage d'une notion de transfert de technologies à celle du codéveloppement des technologies. Si l'enjeu de la durabilité des chaînes de valeur n'est pas nouveau, il semble cependant qu'un changement d'ère soit à l'œuvre dans la mondialisation, qui bouleverse toutes les chaînes de valeur et la répartition des emplois, de la valeur, mais aussi du pouvoir, entre les différents pays qui les composent. Certaines tendances ne sont pas pilotées, comme la numérisation et la robotisation, réduisant fortement la demande de travail non qualifié. D'autres sont intentionnelles, comme la transition vers une économie décarbonée, inéluctable car liée tout autant à la rapidité de décroissance des coûts des énergies renouvelables, malgré les soubresauts très notables des énergies fossiles, loin d'avoir dit leur dernier mot, qu'au cadre de référence que constitue l'Accord de Paris. D'autres enfin paraissent déclaratives, mais pourraient commencer à peser sur des choix clés d'investissement, comme la démondialisation dont il a été frappant de voir qu'elle a été très discutée à [Davos](#) même, ou pour le moins le découplage entre grands blocs économiques pour assurer plus de souveraineté économique et de résilience. Comment éviter que cette nouvelle phase de la mondialisation ne rejette à nouveau les pays en développement dans un simple rôle d'économies extractives, exportatrices de matières premières, et assurer qu'ils puissent capter valeur, emplois, et pouvoir de décider dans ces nouvelles chaînes de valeur en reconfiguration ?

Il n'est pas certain que ces évolutions soient gouvernées par les politiques commerciales, à part peut-être les accords en matière d'investissement. Ce sont plutôt les arrangements concrets entre opérateurs qui vont être déterminants : considérer les pays du Sud comme acteurs de l'innovation (plutôt que comme récipiendaires de technologies faites ailleurs), notamment au titre du fait que l'innovation réside plus dans la contextualisation organisationnelle, sociale, financière, et en termes d'usages, des technologies, plutôt que dans une logique de diffusion. Le [Sommet Europe-Afrique](#) de février dernier a été très illustratif de cet enjeu : les acteurs économiques africains attendent les preuves que les opérateurs publics et privés européens sauront voir qu'il serait contreproductif, voire aberrant, de vouloir rapatrier en Europe des emplois industriels qui pourraient être localisés en Afrique pour y capter davantage de valeur ajoutée. Au contraire, assurer les conditions de l'innovation et de la création de valeur dans les pays du Sud est à la fois un calcul gagnant d'un point de vue économique et d'un point de vue stratégique pour les européens, pour créer enfin les conditions d'un véritable partenariat entre égaux.

Au total, Stockholm+50 était une conférence des ministères de l'Environnement, et c'est peut-être là sa limite principale, pour pouvoir identifier les clés d'une accélération de la mise en œuvre et d'une régulation de cette nouvelle mondialisation : et si l'enjeu principal pour réguler les chaînes de valeur en reconfiguration était moins une question d'environnement qu'un enjeu de droits sociaux, largement souligné par la société civile en marge de Stockholm+50 ? Et si les limites de la planète et les changements de modes de vie qu'elles impliquent rendaient en fait nécessaire la négociation d'un

nouveau contrat social, pour assurer les conditions de protection sociale et de redistribution sans lesquelles la transition écologique fera trop de perdants ? Malgré les coups de boutoir contre le multilatéralisme, des négociations sur une fiscalité mondiale minimale sont en cours, alors pourquoi pas en matière sociale ? Politiquement irréaliste dans un monde devenu plus conflictuel que coopératif, il faut cependant envisager que l'enjeu des droits sociaux puisse être un nœud central pour l'action en matière d'environnement ([Iddri, 2021](#)).

Document 21 : Six Alliés à la recherche de solutions novatrices pour leurs futurs hélicoptères
https://www.nato.int/cps/en/natohq/news_196492.htm?selectedLocale=fr, 16 Jun. 2022 - Mis à jour le: 16 Jun. 2022 14:55

En marge de la réunion des ministres de la Défense des pays de l'OTAN qui se tient ce 16 juin, les ministres français, allemand, grec, italien, néerlandais et britannique ont décidé de consacrer 26,7 millions d'euros à des travaux qui leur permettront de baliser l'avenir de leurs flottes d'hélicoptères dans le cadre du projet OTAN « Capacité giravion de nouvelle génération » (NGRC). En coopération avec l'industrie, les participants examineront, à partir d'une feuille blanche, comment adapter leurs besoins en fonction des dernières technologies disponibles sur le marché au travers de l'analyse de solutions comme le recours à la propulsion hybride et électrique, l'emploi systématique d'une architecture de systèmes ouverts, et l'amélioration radicale des caractéristiques de vol.

« Il s'agit là d'une illustration concrète de la coopération établie entre l'OTAN et ses pays pour mettre la technologie, en rapide évolution, au service de nos capacités militaires. « En investissant nos ressources et en regroupant nos initiatives de développement dans un cadre multinational, nous faisons en sorte que les Alliés soient dotés des meilleurs équipements disponibles », a souligné le secrétaire général délégué de l'OTAN, M. Mircea Geoană.

Les hélicoptères multirôles moyens sont utilisés pour un large éventail de missions civiles et militaires, dont le transport de personnes et de matériel, les évacuations sanitaires, et les opérations de recherche et sauvetage. De nombreux hélicoptères de ce type actuellement exploités par les Alliés atteindront la fin de leur cycle de vie dans les années à venir. La phase de conception de la NGRC servira de base au développement et à la mise en service, par les Alliés, de la prochaine génération de ces outils indispensables. L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA) s'occupera de la phase de conception pour le compte des participants.

La NGRC est un des projets multinationaux à haute visibilité de l'OTAN, qui témoigne de la détermination des pays de l'OTAN à garder une avance sur le plan technologique et à travailler en coopération dans un cadre multinational.

Document 22 : En Allemagne, l'amer retour aux armes

Par [Thomas Wieder](#) (Berlin, correspondant) Publié le 17 juin 2022 à 07h00

Pour cette nation reconstruite dans le refus de la guerre après 1945, les investissements massifs dans la défense et les livraisons d'armes à l'Ukraine marquent un tournant historique. Pourtant, les Allemands peinent à assumer ce nouveau rôle.

A cinq semaines d'intervalle, les députés allemands ont pris deux décisions que l'on peut, sans exagérer, qualifier d'historiques. La première remonte au 27 avril. Ce jour-là, le Bundestag a adopté une résolution autorisant Berlin à livrer des armes lourdes à l'Ukraine. A Berlin, un tel feu vert aurait été inimaginable il y a seulement quelques mois. « *Le gouvernement allemand a, depuis des années, une ligne claire : pas de livraisons d'armes dans des régions en guerre et pas d'envoi d'armes létales*

en Ukraine », rappelait encore le chancelier Olaf Scholz, le 7 février, deux semaines et demie avant l'invasion russe, mais alors que des voix, en Allemagne, pressaient son gouvernement de fournir des armements à Kiev en prévision d'une attaque jugée de plus en plus vraisemblable.

La deuxième décision concerne la Bundeswehr. Le 3 juin, les députés allemands ont accepté de réviser la Loi fondamentale pour ajouter la phrase suivante à son paragraphe 87a, consacré aux forces armées : « *Pour renforcer les capacités en matière de défense et de coopération interalliée, l'Etat fédéral est autorisé à créer un fonds spécial de 100 milliards d'euros.* » [Grâce à cette enveloppe exceptionnelle, proposée par Olaf Scholz](#) le 27 février, trois jours après le début de la guerre en Ukraine, Berlin atteindra enfin l'objectif que l'OTAN a fixé à ses membres : consacrer 2 % de leur produit intérieur brut (PIB) à leurs dépenses militaires d'ici à 2024. Actuellement, l'Allemagne plafonne à 1,5 %.

Un large consensus politique

Là aussi, il s'agit d'un revirement spectaculaire. Personne ne pouvait, en effet, imaginer que ce soit un chancelier social-démocrate (SPD) qui s'engage à franchir ce seuil des 2 %, alors que les dirigeants de son parti n'ont eu de cesse, ces dernières années, d'en contester le bien-fondé. A l'instar de Norbert Walter-Borjans, qui, le 6 décembre 2019, dans son discours d'investiture à la présidence du SPD, avait déclaré ceci : « *Cet objectif de 2 % n'est pas le mien. Cela voudrait dire des milliards d'euros pour des chars et des hélicoptères plutôt que pour les écoles, les chemins de fer et les routes. (...) Oui à des équipements, non au réarmement !* » A l'époque, ces propos avaient créé de vives tensions au sein de la « grande coalition » d'Angela Merkel, le parti de l'ex-chancelière, la CDU, s'étant au contraire clairement prononcé en faveur des 2 %.

Livraisons d'armes à un pays en guerre, augmentation sans précédent des dépenses en matière de défense : majeures, ces deux décisions le sont d'autant plus qu'elles ont fait l'objet d'un large consensus politique. Au Bundestag, seuls les partis situés aux deux extrémités de l'hémicycle, Die Linke, à gauche, et l'AfD, à droite, s'y sont, en effet, opposés. Tous les autres, en revanche, ont décidé de voter pour, qu'il s'agisse du SPD, des Verts et des libéraux-démocrates (FDP), les trois membres de la majorité « feu tricolore » d'Olaf Scholz, ou des conservateurs de la CDU-CSU, dans l'opposition depuis [le départ d'Angela Merkel du pouvoir, en décembre 2021](#).

« L'Allemagne a fini par se transformer en “République Gore-Tex”, elle a continué à vivre dans son petit cocon de prospérité, refusant de voir que l'histoire redevenait tragique », le journaliste Nils Minkmar

Pour comprendre comment des décisions d'une telle importance ont pu être prises, en si peu de temps et à une si large majorité, il faut avoir conscience du choc qu'a représenté l'invasion de l'Ukraine outre-Rhin. « *Après la chute du mur de Berlin et la réunification, en 1989-1990, l'Allemagne a tourné le dos à tout ce qui était militaire*, explique le journaliste et essayiste Nils Minkmar. *Depuis, la Bundeswehr est certes intervenue au Kosovo, en Afghanistan et au Sahel, mais toujours de façon très limitée et sans participer directement aux combats. Pour nous, c'était une situation très confortable. Pour reprendre une image du sociologue Stephan Grunewald, l'Allemagne a fini par se transformer en “République Gore-Tex”, en référence à ces vêtements d'hiver extrêmement étanches : face à un monde extérieur de plus en plus dangereux, elle a préféré continuer à vivre dans son petit cocon de prospérité, bien au chaud, refusant de voir que l'histoire redevenait tragique et s'imaginant désormais à l'abri de tout conflit armé. Ce sont toutes ces illusions qui ont volé en éclats, le 24 février, avec l'invasion de l'Ukraine.* »

Dans son discours du 27 février, lors duquel il a proposé la création d'un fonds spécial de 100 milliards d'euros pour la Bundeswehr, Olaf Scholz n'est pas allé jusqu'à dire que la guerre déclenchée par la Russie, trois jours plus tôt, sonnait le glas des illusions allemandes. Mais c'est bien ce qu'il a voulu exprimer en affirmant que l'invasion de l'Ukraine marquait, à ses yeux, un « *changement d'époque* »

(Zeitenwende). « Le monde d'après ne sera plus le même que le monde d'avant. Il s'agit de savoir si la force peut transgresser le droit, autrement dit si nous permettons à Poutine de remonter les horloges jusqu'au temps des grandes puissances du XIX^e siècle ou si nous trouvons l'énergie d'imposer des limites aux fauteurs de guerre comme lui, ce qui suppose que nous ayons nous-mêmes de la force », a déclaré, ce jour-là, le chancelier allemand, avant d'ajouter : « Face au changement d'époque que représente l'agression commise par Poutine, notre principe est le suivant : ce qui est nécessaire pour garantir la paix en Europe sera fait. L'Allemagne y apportera sa contribution. Mais il ne suffit pas de le proclamer. (...) C'est pourquoi nous devons investir beaucoup plus dans la sécurité de notre pays afin de protéger notre liberté et notre démocratie. »

Faire évoluer les mentalités

Trois mois plus tard, la promesse a été tenue : en décidant d'allouer à la Bundeswehr les 100 milliards d'euros promis par Olaf Scholz, les députés allemands ont pris une décision qui aura des conséquences à long terme. Même si nombre d'experts estiment qu'une telle somme ne sera pas suffisante pour rattraper le retard accumulé par des années de sous-investissements chroniques, le visage de l'armée allemande s'en trouvera profondément transformé. Grâce à ces moyens d'une ampleur sans précédent, « l'Allemagne disposera bientôt de la plus grande armée conventionnelle d'Europe dans le cadre de l'OTAN », s'est félicité le chancelier, fin mai, quelques jours avant le vote du Bundestag.

Aussi spectaculaire soit-il, cet effort budgétaire ne doit toutefois pas faire illusion. Une chose, en effet, est de sortir le carnet de chèques, mais une autre est de faire évoluer les mentalités. « Le drame qui se déroule en Ukraine sous les yeux du monde entier a le potentiel de changer le regard des Allemands sur la Bundeswehr. Mais il n'est pas du tout certain que l'on assiste à un véritable "changement d'époque". Les cultures ne se modifient pas du jour au lendemain, et le scepticisme à l'égard de l'armée est profondément ancré dans l'identité politique de la République fédérale », soulignait Sönke Neitzel, professeur d'histoire militaire à l'université de Potsdam, dans une récente tribune au quotidien *Die Tageszeitung*.

Dans cet article [paru le 7 mars sous le titre « Une armée sans objectif »](#), l'historien rappelle que les premières années de la Bundeswehr, créée en 1955 sous le chancelier ouest-allemand Konrad Adenauer, furent marquées par d'importants mouvements de protestation. « Après les crimes de masse et les exactions de la seconde guerre mondiale, les Allemands voulaient tirer un trait sur tout ce qui était militaire », écrit-il. A l'époque, cependant, l'armée pouvait compter sur le soutien sans faille du gouvernement : jusqu'à la fin de la guerre froide, l'Allemagne fédérale était en première ligne derrière le rideau de fer et la Bundeswehr, au sein de l'OTAN, était aux avant-postes face aux troupes du pacte de Varsovie.

« Travailleurs sociaux en armes »

Avec la réunification allemande et la chute de l'URSS, en 1990-1991, la donne a complètement changé. « L'ennemi avait disparu, la défense du territoire national n'était plus une priorité et l'Allemagne s'est mise à participer à des opérations à l'étranger dites "de maintien de la paix" », rappelle l'historien. Si elles donnèrent parfois lieu à de vifs débats politiques, comme en 1999 quand le gouvernement « rouge vert » de Gerhard Schröder décida de prendre part à l'intervention de l'OTAN au Kosovo, faisant pour la première fois intervenir des soldats allemands sur le sol européen depuis la fin de la seconde guerre mondiale, ces missions furent assez largement soutenues par l'opinion publique.

« Sceptiques au départ, les Allemands ont rapidement accepté ce nouveau rôle [joué par leur armée] », explique Sönke Neitzel. Reste que celui-ci n'a « pas grand-chose à voir avec l'image classique que l'on se fait de la guerre », souligne l'universitaire, pour qui « ces missions ont été d'autant plus facilement acceptées par la population que les soldats allemands n'étaient pas envoyés à l'étranger »

pour combattre, (...) mais pour sauver, protéger et aider, comme des sortes de travailleurs sociaux en armes ».

Après [l'annexion de la Crimée par la Russie, en 2014](#), les choses ont quelque peu changé, tout au moins sur le plan financier. Après vingt-cinq années de baisse quasi continue, le budget de la défense est ainsi reparti à la hausse, passant de 33 milliards d'euros à 50 milliards d'euros entre 2013 et 2021. Malgré l'importance des sommes en jeu, ces investissements n'ont donné lieu à aucun débat de fond.

« Bien que maintes fois annoncée, la grande réforme de la Bundeswehr n'a jamais eu lieu, de sorte que celle-ci reste profondément dysfonctionnelle. Quant au gouvernement, il n'a jamais dit clairement quel rôle doit jouer l'armée allemande au sein de l'OTAN », déplore Sönke Neitzel, qui décrit les dernières années comme celles d'un gigantesque non-dit. *« Les questions militaires n'ont joué aucun rôle dans la politique de Merkel vis-à-vis de la Russie. Dire qu'on se préparait à la guerre était politiquement impensable, même si tout le monde savait, en réalité, qu'il s'agissait de cela. Du coup, le gouvernement s'est contenté de quelques petites annonces. Le Parlement s'est contenté de suivre. En réalité, personne ne pensait que la Bundeswehr redeviendrait vraiment nécessaire. »*

Une armée, pour quoi faire ?

Cet état d'esprit, caractérisé par un désintérêt profond pour les questions militaires, nul ne l'a mieux dépeint qu'Ulrike Franke. Spécialiste des sujets de défense au sein du think tank European Council on Foreign Relations (ECFR), cette Allemande de 34 ans a publié, en mai 2021, un article très remarqué sur le rapport qu'entretient sa génération aux enjeux géopolitiques. Et son constat était très sévère. *« Penser de façon stratégique est tout sauf naturel pour les jeunes Allemands qui s'occupent de politique étrangère. Pendant trente ans, nous sommes restés dans un cocon à l'écart du monde violent de la politique de puissance. L'univers exceptionnel dans lequel nous avons grandi nous semblait normal. (...) Maintenant que la géopolitique est de retour, nous sommes perdus. »*

Depuis la parution de cet article (sur [la plate-forme en ligne War on the Rocks](#), spécialisée dans les affaires de défense et de stratégie), un an s'est écoulé et la guerre en Ukraine a poussé le gouvernement d'Olaf Scholz à prendre des décisions majeures en matière de défense. Pour autant, les Allemands ont-ils changé leur regard sur ces questions ? Sur ce point, Ulrike Franke reste prudente. *« Qu'il y ait aujourd'hui en Allemagne un intérêt très fort pour ces sujets est incontestable. De là à dire que les gens voient les choses différemment, je ne sais pas. Aujourd'hui comme hier, quand j'interviens dans les médias allemands, j'ai toujours des réactions de personnes qui s'étonnent qu'une jeune femme comme moi s'intéresse aux questions de défense, et qui en profitent pour dire à quel point elles trouvent que la guerre est une chose horrible. Quand je m'exprime dans des médias français ou anglais, ce n'est pas du tout le cas. J'ai l'impression qu'il reste quelque chose de viscéral, en Allemagne, contre tout ce qui relève du militaire. Et que beaucoup de gens ont beaucoup de mal à comprendre qu'une armée puissante sert avant tout à se protéger et non pas à faire la guerre. »*

Une armée, pour quoi faire ? Quel usage convient-il de faire de la force militaire ? Que ces questions continuent de se poser avec une acuité particulière en Allemagne n'a rien de surprenant. *« Compte tenu de l'histoire allemande, ce sont des questions qui ont une dimension proprement identitaire,* explique l'essayiste et ancien élu écologiste Ralf Fücks, secrétaire général du think tank Zentrum Liberale Moderne. *Dans les années 1950, déjà, il y avait tout un débat sur le fait de savoir si la République fédérale devait se réarmer, entrer dans l'OTAN ou, au contraire, rester neutre. Pour toute une partie de la population, l'Allemagne, après la seconde guerre mondiale, doit se comporter comme une sorte d'objecteur de conscience collective. Des générations ont grandi avec cette idée que l'on peut résumer par la formule célèbre "faire la paix sans les armes" [Frieden schaffen ohne Waffen]. »*

Intervention avec l'OTAN au Kosovo

Au fil des décennies, cependant, les enjeux du débat ont évolué. Si la question du désarmement et du nucléaire a dominé les décennies 1970-1980, les années 1990 ont davantage été marquées par les discussions sur le rôle de la Bundeswehr sur des théâtres d'opérations extérieures. « *Pour nous, les Verts, le grand débat a eu lieu au début des années 1990, à l'occasion de la guerre en Bosnie, puis en 1999, au moment du Kosovo. La question, qui a donné lieu à des discussions extrêmement vives et passionnées, était de savoir si on peut participer à une guerre pour des raisons humanitaires et au nom de valeurs comme la démocratie ou les droits de l'homme. Après en avoir énormément discuté, nous avons répondu oui à cette question* », rappelle Ralf Fücks.

En faisant accepter à son parti la participation de l'armée allemande à l'intervention de l'OTAN au Kosovo, en 1999, le ministre des affaires étrangères de l'époque, Joschka Fischer, a pris une décision majeure dont les conséquences se font sentir aujourd'hui à l'occasion de la guerre en Ukraine.

Que les Verts soient aujourd'hui ceux qui, au sein de la coalition d'Olaf Scholz, sont les plus ardents partisans de livraisons d'armes à l'Ukraine n'a rien d'étonnant. « *Cela fait plus de vingt ans que nous nous sommes affranchis d'un certain pacifisme qui, en voyant la guerre comme le mal absolu, peut aboutir à confondre les bourreaux et les victimes et à ne pas faire de différence entre l'agresseur et l'agressé* », poursuit Ralf Fücks, qui fut lui-même à l'initiative d'une lettre ouverte au chancelier allemand, fin avril, le pressant d'accélérer les livraisons d'armes à l'Ukraine.

Au-delà de la question des principes, c'est la leçon même que l'on tire de l'histoire allemande au regard de la seconde guerre mondiale qui est en jeu dans ce débat, réactivé aujourd'hui par la guerre en Ukraine. De ce point de vue, il n'est pas surprenant que les discussions sur les livraisons d'armes à l'Ukraine soient si vives outre-Rhin. « *Au fond, cela renvoie à la question suivante : est-ce qu'on doit s'en tenir au "plus jamais la guerre" [Nie wieder Krieg], ou est-ce qu'on doit plutôt avoir pour boussole "plus jamais Auschwitz" [Nie wieder Auschwitz], comme l'avait dit Joschka Fischer au moment du Kosovo, ce qui peut vouloir dire que l'on accepte la guerre au nom de valeurs supérieures ?* », résume Claudia Major, spécialiste des questions de défense au think tank SWP (Institut allemand de politique internationale et de sécurité).

La dimension générationnelle

Réduire ce clivage à des logiques partisans serait cependant trompeur. « *La dimension générationnelle me paraît essentielle. Dans le discours qui consiste à dire que la guerre est le pire de tous les maux et qu'il ne faut rien faire qui puisse risquer de l'alimenter, il y a un côté très "vieille" République fédérale, estime Claudia Major. On le voit par exemple au SPD, où les plus âgés restent profondément marqués par le pacifisme des années 1970-1980, alors que les plus jeunes sont plus libres vis-à-vis de ça.* »

« *Les questions d'âge jouent à l'évidence, pense également Nils Minkmar. Pour les plus anciennes générations, le souvenir des histoires rapportées par les parents ou les grands-parents sur la guerre contre les Russes reste obsessionnel. Ce qu'on a pu raconter d'effrayant dans de très nombreuses familles allemandes sur les horreurs qui ont eu lieu sur le front de l'est dans les années 1941-1945 reste vivace. Pour le coup, ce n'est pas seulement "plus jamais la guerre", mais "plus jamais la guerre contre les Russes", et cela joue beaucoup dans toute une partie de l'opinion publique allemande qui, certes, compatit avec les malheurs des Ukrainiens mais redoute avant tout un affrontement avec la Russie.* »

Selon Nils Minkmar, un autre facteur, biographique, mérite d'être également pris en compte : « *Beaucoup de ceux qui s'engagent aujourd'hui en faveur d'un soutien militaire accru à l'Ukraine ont une expérience internationale, soit parce qu'ils sont eux-mêmes issus de pays qui ont traversé des*

guerres, soit parce qu'ils ont le souvenir, direct ou non, de ce qu'il s'est passé en ex-Yougoslavie ou au Moyen-Orient. A l'inverse, il est frappant de voir que, parmi ceux qui mettent par-dessus tout la paix et la recherche d'un compromis avec la Russie, la plupart sont très germano-allemands, comme si leur façon de raisonner au sujet de la guerre en Ukraine n'était, au fond, que la poursuite d'un long monologue intérieur avec eux-mêmes. »

« Que les Allemands soient attachés à la paix, oui, très certainement, mais ce sont des pacifistes réalistes et en aucun cas des pacifistes béats », Timo Graf, historien pour la Bundeswehr

Que déduire de tout cela, de la prégnance du pacifisme dans la société allemande d'aujourd'hui ? Même s'il reste véhiculé par des voix qui portent, comme en témoigne l'écho rencontré par la lettre ouverte qu'ont adressée à Olaf Scholz plusieurs intellectuels opposés aux livraisons d'armes lourdes à l'Ukraine, parmi lesquels la journaliste féministe Alice Schwarzer, le cinéaste et écrivain Alexander Kluge, le comédien Lars Eidinger ou encore les romanciers Romain Seethaler, Martin Walser et Juli Zeh, le pacifisme, en tant que mouvement collectif, est aujourd'hui résiduel. En témoignent les récentes « marches de Pâques », rendez-vous traditionnel des pacifistes allemands depuis les années 1960, qui, cette fois, n'ont guère mobilisé les foules.

« L'idée selon laquelle les Allemands seraient un peuple particulièrement pacifiste est un cliché extrêmement réducteur. Que les Allemands soient attachés à la paix, oui, très certainement, mais ce sont des pacifistes réalistes et en aucun cas des pacifistes béats », estime Timo Graf, chercheur au Centre d'histoire militaire et de sciences sociales de la Bundeswehr, qui se fonde pour cela sur la vaste enquête annuelle conduite par son laboratoire sur l'opinion publique allemande face aux politiques de défense et de sécurité.

Selon cette enquête, près de neuf Allemands sur dix ont une image positive de leur armée, une proportion qui n'a pas varié au cours des dix dernières années. Autre élément notable : après l'annexion de la Crimée, en 2014, la part de ceux se disant favorables à une augmentation du budget de la défense a doublé, passant d'environ 20 % à plus de 40 % en moyenne selon les années. *« Il y avait eu un petit mouvement en ce sens après le 11 septembre 2001, mais c'était vite retombé. Après la Crimée, la tendance s'est confirmée. En cela, on peut dire que la décision du gouvernement de créer un fonds spécial de 100 milliards d'euros pour la Bundeswehr allait dans le sens d'une opinion déjà assez mûre pour cela »,* observe Timo Graf.

Mais le résultat le plus intéressant – et peut-être le moins attendu – de cette enquête concerne la participation de la Bundeswehr à des opérations armées. Pour une majorité d'Allemands, le recours à la force armée est ainsi légitime s'il s'agit de défendre l'Allemagne face à une attaque militaire (84 %), d'évacuer des ressortissants allemands d'une zone de guerre (73 %), d'empêcher un génocide (73 %), de porter assistance à un pays allié victime d'une agression (69 %), de se défendre face au terrorisme international (67 %), de sécuriser les routes commerciales (60 %), de lutter contre le crime organisé (59 %) et de stabiliser une région en crise (57 %).

« Cette partie de notre enquête tord le cou à l'idée reçue selon laquelle les Allemands seraient opposés à ce que leur armée participe à des combats en tant que tels et ait recours à la force armée. Contrairement à ce qu'on répète tout le temps, les Allemands n'ont pas d'opposition de principe, bien au contraire. La seule chose est qu'ils ne veulent pas donner de chèque en blanc », insiste Timo Graf, pour qui les vagues successives de cette enquête confirment avant tout une idée majeure : *« La réserve, voire la distance, qu'entretiennent la plupart des responsables politiques allemands vis-à-vis de la chose militaire est en décalage avec le centre de gravité de la société. Dans leur ensemble, les Allemands sont beaucoup plus prêts à soutenir leur armée qu'on ne le croit, à condition toutefois qu'on leur explique à quoi elle sert, ce qui est beaucoup trop rarement fait. »*

Document 23 : « Les couples franco-allemands », ciment de la construction européenne, Toutel'Europe.eu

Mis à jour le 01.06.2022

Jules Lastennet, mis à jour par Lucas Da Silva

L'expression "couple franco-allemand" remonte aux années 1970 et à l'étroite collaboration entre Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt. Avant et depuis, d'autres binômes ont marqué l'histoire de l'Union européenne, dont la construction reste en partie dépendante de la relation entre Paris et Berlin.

Plusieurs couples franco-allemands ont marqué l'histoire européenne depuis les années 1950. Ces derniers ont dépendu des calendriers électoraux, pas toujours parallèles entre les deux pays. Ainsi que, bien sûr, des affinités entre les hommes et les femmes. Malgré des changements de couleur politique et l'émergence des sujets de friction qui vont avec, Paris et Berlin ont bien souvent formé un binôme solide, rarement fragilisé par les affiliations partisans des dirigeants.

1958 - 1963 : Charles de Gaulle et Konrad Adenauer - les mains tendues

[Charles de Gaulle](#) et [Konrad Adenauer](#) ont respectivement occupé le pouvoir pendant 10 et 14 ans, mais les deux hommes ne se sont "croisés" que pendant 5 ans, de 1958 à 1963. Principales figures de l'après-guerre dans leurs pays, le président et le chancelier ont joué un rôle incontournable dans la pacification puis le rapprochement rapide de leurs deux nations à partir des années 1950. Très proches, les deux dirigeants ont ainsi formé le premier véritable "couple franco-allemand".

[...]

Pourtant, à l'origine, leur proximité ne va pas de soi. Sur la nature du lien à entretenir avec les Etats-Unis ou sur l'orientation à donner à la construction européenne, les deux hommes ne sont pas sur la même longueur d'onde. Leur première rencontre officielle, à Colombey-les-Deux-Eglises en 1958, doit y remédier. *"J'étais préoccupé car je craignais que la façon de voir de de Gaulle ne fût si radicalement différente de la mienne qu'il nous serait à peu près impossible de nous entendre"*, reconnaîtra plus tard Konrad Adenauer. Il n'en est rien.

"Personne ne peut mieux que lui saisir ma main. Mais personne ne peut mieux que moi la lui tendre", expliquera le général de Gaulle, cité par l'historien François Kersaudy. Leur passé commun d'opposants inflexibles au nazisme constitue le fondement de leur amitié. Et ce rapprochement se concrétise par la signature du traité de l'Elysée le 22 janvier 1963, qui officialise une coopération dans de nombreux domaines, de l'économie aux affaires étrangères.

Compte tenu du contexte historique et de leurs fortes personnalités, les deux dirigeants ne s'entendent pas sur tous les sujets. L'amitié qui lie les deux pays n'en est pas menacée pour autant, tout comme celle qui lie les deux hommes, qui continuent à entretenir une relation intime après la retraite du chancelier. *"Ce que nous avons accompli ensemble pour nos deux pays est pour moi l'œuvre la plus importante des quatorze années à la chancellerie"*, dira l'Allemand. *"Adenauer est le seul que je puisse considérer comme mon égal"*, déclarera pour sa part le Français.

1969-1974 : Georges Pompidou et Willy Brandt - à l'épreuve de la Guerre froide

De 1969 à 1974, Georges Pompidou et Willy Brandt constituent un autre couple franco-allemand. Un binôme nettement moins proche que celui que formaient Charles de Gaulle et Konrad Adenauer.

Ce refroidissement des relations franco-allemandes ne doit pas tant au fait que les deux hommes n'appartiennent pas aux mêmes familles politiques qu'au choix de Willy Brandt de lancer l'Ostpolitik, ou politique de rapprochement de l'Allemagne de l'Ouest vers l'Union soviétique, l'Allemagne de l'Est (RDA) et les autres pays d'Europe de l'Est. En effet, le chancelier social-démocrate, ancien maire de Berlin, n'a de cesse d'atténuer la coupure entre les deux parties de l'Allemagne, particulièrement criante depuis la construction du Mur de Berlin en 1961. Pour ce faire, il profite de l'apaisement de la Guerre froide pour rétablir des relations cordiales avec l'URSS et la RDA. En 1971, les Allemands de l'Ouest sont ainsi de nouveau autorisés à se rendre librement à Berlin-Est.

Mais cette stratégie éloigne l'Allemagne à la fois de la France et de la ligne atlantique. Cette période correspond d'ailleurs au rapprochement entre la France et le Royaume-Uni. C'est en effet sous l'égide de Georges Pompidou et de son homologue britannique [Edward Heath](#) que les Britanniques intègrent la CEE en 1973.

Parmi les avancées à mettre à l'actif de Georges Pompidou et de Willy Brandt, notons la création de l'entreprise franco-allemande Airbus en 1970. C'est aussi en 1972 que sont créés les trois premiers lycées franco-allemands.

1974-1981 : Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt - la grande compréhension

Les parcours politiques de [Valéry Giscard d'Estaing](#) et d'[Helmut Schmidt](#) sont remarquables de parallélisme. En mai 1974, à onze jours d'intervalle, les deux hommes deviennent en effet respectivement président et chancelier, et ce pour une durée presque équivalente de sept et huit ans. De plus, avant d'accéder aux plus hautes fonctions publiques, Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt avaient eu l'occasion de se connaître, occupant tous deux, en même temps, le poste de ministre des Finances. C'est d'ailleurs sous leur direction qu'est créé le Serpent monétaire européen en 1972, destiné à limiter la fluctuation des taux de change entre les pays de la Communauté économique européenne.

Comme l'explique l'historien Georges-Henri Soutou, l'expression **“couple franco-allemand”** remonte aux années 1970, lorsque Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt occupent le pouvoir au même moment en France et en Allemagne. Elle est d'abord utilisée dans la presse, principalement en France car en Allemagne le terme “moteur” est plus fréquemment employé, avant de devenir une notion diplomatique à part entière.

Après cette accession simultanée au pouvoir, les deux hommes agissent en totale concertation. *“Jamais rien sans la France”*, dira Helmut Schmidt. En 2015, à la suite du décès de celui qui était resté son ami, Valéry Giscard d'Estaing expliquera que, pendant sept ans, ils ont été guidés par la volonté commune d'une *“conduite intelligente des affaires économiques des pays occidentaux”*. Une *“correction absolue”* caractérisait leurs relations de travail et les gouvernements français et allemand se sont employés à toujours parler d'une même voix.

Au cœur de leur collaboration, l'approfondissement de la construction européenne. En 1975 est ainsi créé le Fonds européen de développement régional (FEDER), qui doit permettre l'intensification de la solidarité entre les pays européens et favoriser l'intégration de nouveaux Etats membres, comme la Grèce en 1981. En 1978, les deux dirigeants lancent le projet de Système monétaire européen. Ce dernier remplace à partir de 1979 le Serpent monétaire européen afin de renforcer un peu plus la stabilité des monnaies européennes, mise à mal à l'époque. La même année, le Parlement européen est

également élu pour la première fois au suffrage universel direct : [Simone Veil](#), jusqu'ici ministre de Valéry Giscard d'Estaing, en devient la première présidente.

Ecartés du pouvoir exécutif en 1981 pour le Français et en 1982 pour l'Allemand, les deux hommes poursuivent néanmoins leur engagement européen. Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt font partie des partisans de la monnaie unique. Le premier prend même la tête de la Convention pour l'avenir de l'Europe chargée de rédiger un projet de constitution européenne, finalement rejeté par les Français et les Néerlandais en 2005. Ultime preuve de leur amitié inaltérable et de la proximité de leurs convictions, le dernier ouvrage de l'ancien président français, intitulé *Europa, la dernière chance de l'Europe*, publié en 2014, est préfacé par... Helmut Schmidt.

1982-1995 : François Mitterrand et Helmut Kohl - main dans la main

Suivant de près le tandem Giscard-Schmidt, le nouveau couple franco-allemand est composé, à partir de 1982, de [François Mitterrand](#) et d'[Helmut Kohl](#). Le Français, arrivé à l'Élysée l'année précédente, est le premier président socialiste de la Ve République. L'Allemand, lui, a su reconduire les chrétiens-démocrates au pouvoir, après treize ans d'une chancellerie dirigée par le centre-gauche. Une nouvelle fois, les dirigeants des deux principales économies européennes appartiennent donc à des familles politiques opposées. Mais, comme ce fut le cas par le passé, cette divergence partisane n'a que peu de poids sur la nature des relations entre les deux pays.

Comme l'explique Hubert Védrine, conseiller diplomatique de François Mitterrand dès 1981 puis ministre des Affaires étrangères de 1997 à 2002, c'est l'existence d'un "*projet commun*" pour l'Europe qui prévaut. Les deux dirigeants basent leur politique extérieure sur une relation franco-allemande solide et apaisée. Pour Hubert Védrine, Helmut Kohl fut même "*le dernier chancelier allemand pour qui la relation avec la France était fondamentale*".

En 1983, François Mitterrand soutient ainsi son homologue en vue du déploiement de missiles américains sur le sol ouest-allemand en réponse à celui de missiles russes. Helmut Kohl lui en saura gré car il doit alors affronter une opinion publique majoritairement pacifiste. L'année suivante, les deux hommes scellent définitivement leur amitié et la réconciliation entre la France et l'Allemagne en se tenant la main devant l'ossuaire de Douaumont lors d'une commémoration de la Première Guerre mondiale. Un geste qui appartient désormais à l'Histoire.

Au niveau européen, le président français et le chancelier allemand ont fortement contribué à l'approfondissement de l'intégration au cours des années 1980 et 1990. Tous deux proches de [Jacques Delors](#), président de la Commission européenne de 1985 à 1995, ils ont mis en œuvre "l'Europe politique", avec l'Acte unique européen en 1986, et le traité de Maastricht de 1992, qui valide le projet de monnaie unique européenne.

En 1992, **François Mitterrand et Helmut Kohl** sont également à l'initiative de l'**Eurocorps**, un corps d'armée regroupant des contingents français et allemand, mais aussi belge, espagnol et luxembourgeois. Cet embryon de défense européenne est depuis intervenu, sous l'égide de l'OTAN, dans les Balkans et en Afghanistan, ainsi qu'au Mali, mais cette fois à la demande de l'Union européenne. La même année, le couple franco-allemand lance également la chaîne binationale **Arte**.

Si François Mitterrand et Helmut Kohl connaissent des désaccords, comme lors de l'éclatement de la guerre en Yougoslavie - la France se rapproche de la Serbie et l'Allemagne de la Croatie - aucun sujet ne vient entamer la proximité entre leurs deux pays pendant leur période commune au pouvoir. Pas même la réunification de l'Allemagne, en 1990, qui était vue par la France comme une possible résurgence d'un pays tout puissant en Europe. La réconciliation était suffisamment "*profonde*" et "*sincère*", estime en effet le politologue Dominique Reynié, interrogé par Toute l'Europe. En attestent notamment les larmes d'Helmut Kohl lors des obsèques de François Mitterrand en 1996.

1998-2005 : Jacques Chirac et Gerhard Schröder - la fin de l'émotion

A la suite du couple Mitterrand-Kohl, la relation franco-allemande tend à s'essouffler. Le lien entre les hommes est moins fort. Que ce soit avec Helmut Kohl, au pouvoir en Allemagne jusqu'en 1998, ou avec son successeur de centre-gauche Gerhard Schröder, [Jacques Chirac](#), pour sa part devenu président en 1995, ne tisse pas des liens aussi étroits que François Mitterrand.

Le contexte politique a naturellement son importance. Etant donné que la Guerre froide est maintenant terminée, que la réconciliation franco-allemande est actée et que l'euro est lancé (Jacques Chirac et Gerhard Schröder inaugurent d'ailleurs sa mise en circulation - en 1999 pour les transactions financières et en 2002 pour les particuliers), les dangers de distensions sont moindres, et, mécaniquement, la nécessité d'afficher une unité moins pressante.

Il faut ainsi attendre 2002 pour que la ligne Paris-Berlin fonctionne de nouveau pleinement. Après des mois de désaccord, le président et le chancelier finissent en effet par s'entendre sur l'avenir de la Politique agricole commune et le poids dévolu à chaque pays au sein des institutions européennes. Les deux hommes sont également sur la même longueur d'onde vis-à-vis de la guerre en Irak voulue par George W. Bush, qu'ils rejettent sans équivoque. Le "non" des Français à la Constitution européenne en 2005 vient toutefois donner un sérieux coup d'arrêt à cette nouvelle période d'impulsion franco-allemande en Europe.

2007-2012 : Nicolas Sarkozy et Angela Merkel - "Merkozy" face à la crise

Plus qu'avec Jacques Chirac, qui a quitté le pouvoir en 2007, [Angela Merkel](#) a surtout eu l'occasion de constituer un premier binôme franco-allemand avec [Nicolas Sarkozy](#). Proches politiquement, les deux dirigeants le sont pourtant beaucoup moins s'agissant du style. De fait, Nicolas Sarkozy s'est montré, au cours de son quinquennat, aussi volubile, médiatique, voire ostentatoire, qu'Angela Merkel a fait preuve de discrétion et de sobriété. "*Elle pense, moi j'agis*", reprochera par exemple le président français à la chancelière.

De plus, une série d'incompréhensions vient perturber les premières rencontres. Peer Steinbrück, alors ministre allemand des Finances, critique en effet publiquement les mesures fiscales de Nicolas Sarkozy tandis que ce dernier reproche ouvertement au gouvernement allemand de sortir unilatéralement du nucléaire. Le rapprochement entre Nicolas Sarkozy et Angela Merkel n'intervient ainsi qu'en 2008, alors que l'Europe est frappée de plein fouet par la crise économique et financière.

Entre eux, les discussions sont musclées, le Français cherchant à assouplir les positions allemandes, intransigeantes vis-à-vis des pays aux niveaux de dette les plus élevés. Des accords, qui seront par la suite critiqués pour leur imperfection, sont néanmoins trouvés. Le principal n'est autre que le Pacte budgétaire européen (ou traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance - TSCG), discuté à partir de 2010, approuvé fin 2011 et entré en vigueur en 2013, soit après le départ de Nicolas Sarkozy de l'Élysée. En première ligne durant la crise, le couple franco-allemand prend alors parfois le surnom de "Merkozy".

Ayant appris à se connaître et à travailler de conserve, les deux dirigeants voient toutefois leur collaboration interrompue par la défaite de Nicolas Sarkozy à la présidentielle de 2012.

2012-2017 : François Hollande et Angela Merkel - à la recherche du compromis

Les débuts du tandem Hollande-Merkel s'annoncent difficiles. Malmené par la chancelière durant sa campagne présidentielle, le successeur de Nicolas Sarkozy s'est de plus fait élire sur la promesse d'une révision du Pacte budgétaire. Une perspective inenvisageable pour l'Allemagne et qui n'aboutit qu'à une réforme à la marge.

Ainsi, comme cela a été plusieurs fois le cas par le passé, les relations entre le président français et la chancelière allemande ont mis du temps à s'organiser. D'autant que, fait nouveau, les divergences partisans des deux dirigeants ont compliqué leur entente, notamment sur le dossier sensible de la zone euro et de la Grèce. A l'été 2015, au terme d'une longue crise et de discussions marathon, ce n'est que de haute lutte que [François Hollande](#) obtient d'Angela Merkel une solution pour éviter un Grexit.

De la même manière, s'agissant de la crise migratoire, la coopération entre la France et l'Allemagne se révèle très imparfaite, Paris se montrant extrêmement prudent à l'égard de la politique d'ouverture choisie par Berlin.

En revanche, sur d'autres aspects, les deux dirigeants font preuve d'une belle capacité d'entente. C'est le cas d'abord pour le dossier ukrainien, sur lequel François Hollande et Angela Merkel affichent un front uni face à Vladimir Poutine pour essayer d'éviter une escalade du conflit armé. Leur action se matérialise par les accords de Minsk en 2015. En janvier puis novembre 2015, la chancelière répond par ailleurs présente à l'appel de François Hollande à la suite des attentats terroristes. Elle défile à ses côtés dans les rues de Paris et l'image de son visage contre l'épaule du président restera comme l'une des plus marquantes de leur passage commun au pouvoir.

Comme l'explique l'historienne Hélène Miard-Delacroix dans les colonnes de [La Croix](#), avec ses périodes de forte proximité et de relatifs éloignements, le couple Hollande-Merkel aura été conduit comme les autres couples franco-allemands depuis la fin de la Guerre froide, c'est-à-dire avec "*pragmatisme, discrétion, régularité, recherche du compromis*". Soit un lien peu spectaculaire, mais néanmoins solide.

2017-2021 : Emmanuel Macron et Angela Merkel - vers la relance du projet européen

Le couple franco-allemand est ensuite composé d'[Emmanuel Macron](#) et Angela Merkel. Le premier devient chef de l'Etat en mai 2017, tandis que Mme Merkel est reconduite dans ses fonctions pour un quatrième mandat à la suite des élections fédérales de septembre 2017. Leur collaboration s'est étendue jusqu'en 2021, année où les Allemands ont été rappelés aux urnes.

Les deux dirigeants ont rapidement l'occasion de se rencontrer et de lancer leur collaboration, Emmanuel Macron s'étant rendu en Allemagne dès le lendemain de son investiture, signe de l'importance qu'il donne à la relation franco-allemande dans sa politique étrangère. Tous deux semblent également convaincus de la nécessité de donner un nouveau souffle à la construction européenne après plusieurs années de relatif immobilisme et de montée de l'euroscepticisme partout sur le continent.

Face au programme européen très volontariste du Français, le gouvernement allemand se montre plutôt réservé dans un premier temps. S'agissant du projet de budget spécifique de la zone euro défendu par le président français, la chancelière lui apporte son soutien lors du sommet de Meseberg de juin 2018, mais en revoyant son montant à la baisse - son envergure et ses objectifs sont [encore davantage limités](#) fin 2018 par les autres pays de la zone euro. Et concernant la création d'une taxe sur les géants du numérique, ardemment désirée par la France, Mme Merkel oppose d'abord une fin de non-recevoir à M. Macron.

La relance du projet européen sous l'égide d'Emmanuel Macron et d'Angela Merkel reste donc longtemps modeste. D'autant que la chancelière fédérale connaît un déclin inédit en Allemagne, payant le prix de la chute historique de son parti, la CDU, lors des élections fédérales en 2017 et régionales en 2019. Pour éteindre l'incendie, Mme Merkel renonce même à la présidence de la CDU et annonce son départ de la chancellerie à l'issue de son mandat. Pour sa part, Emmanuel Macron subit de plein fouet la crise des gilets jaunes, couplée à une chute de popularité, entravant sa capacité d'action et ternissant son image à l'international.

Le 22 janvier 2019, Mme Merkel et M. Macron se réunissent néanmoins pour signer un [traité à Aix-la-Chapelle](#), ville frontalière et ancienne capitale de Charlemagne. L'objectif est de redonner un élan à la coopération entre les deux pays, dans la droite lignée du traité de l'Élysée de 1963. Au cœur de ce nouveau texte, la politique internationale, la sécurité et la défense : des domaines où les vues franco-allemandes se rapprochent de manière croissante depuis plusieurs années.

La donne est néanmoins bouleversée avec l'irruption de la pandémie de Covid-19 qui frappe durement l'Europe. Angela Merkel est louée pour sa bonne gestion sanitaire de la crise. S'il n'en est pas de même pour Emmanuel Macron au départ, dont le parti est également sanctionné dans les urnes lors des élections municipales de 2020, le couple franco-allemand parvient malgré tout à afficher un front uni face au marasme économique provoqué par la pandémie.

Traditionnellement attachée au principe de rigueur budgétaire, Angela Merkel opère un revirement idéologique en participant aux côtés d'Emmanuel Macron à une initiative franco-allemande : le 18 mai, les deux puissances proposent ensemble que l'Union européenne emprunte 500 milliards d'euros en son nom et distribue l'argent aux États membres sous forme de subventions. Un projet repris par le [Conseil européen](#), qui adopte un plan de relance de 750 milliards d'euros le 21 juillet 2020, après d'intenses négociations. Face à la crise économique engendrée par la pandémie, la France et l'Allemagne retrouvent donc leur fonction de couple moteur de l'Europe. Une nouvelle fois en surpassant leurs divergences.

Le 8 décembre 2021, après seize années à la tête de son pays, il est temps pour la chancelière allemande de dire "*Auf wiedersehen*" et de confier cette responsabilité à son compatriote Olaf Scholz. Le jour de son départ, M. Macron lui rend un hommage fort : "*Merci, chère Angela, de n'avoir jamais oublié les leçons de l'Histoire, d'avoir tant fait pour nous, avec nous, pour faire avancer l'Europe*".

A partir de 2021 : Emmanuel Macron et Olaf Scholz - en quête d'union face à la guerre

Succédant à la CDU d'Angela Merkel au pouvoir pendant seize ans, c'est une coalition emmenée par Olaf Scholz qui s'empare de la chancellerie allemande en décembre 2021. Une alliance ambitieuse regroupant les sociaux-démocrates du SPD, les Verts ainsi que les libéraux du FDP qui insiste, dans une déclaration commune, sur la volonté de "*mener une politique européenne active à l'appui d'un partenariat franco-allemand fort*".

La construction européenne est affichée comme une priorité du nouveau gouvernement allemand, allant jusqu'à évoquer la poursuite du "*développement d'un Etat fédéral européen*" et reprenant tous les concepts martelés par Emmanuel Macron depuis sa prise de pouvoir tels que l'autonomie stratégique de l'Europe ou le développement d'une politique industrielle commune.

Le nouveau couple franco-allemand prend vie pour la première fois le 10 décembre 2021, alors que le chancelier fédéral réserve sa première visite à l'étranger à son homologue français. Une rencontre à l'issue de laquelle Emmanuel Macron juge que leurs échanges traduisent "*une convergence de vue solide*" et "*une volonté de faire travailler ensemble nos deux pays*".

Au lendemain de sa réélection [en avril 2022.](#), le président français lui rend la pareille en effectuant sa première visite à l'international à Berlin, le 9 mai, à l'occasion de la Journée de l'Europe. "*Une façon de montrer et de témoigner de l'importance du couple franco-allemand*", déclare l'entourage du locataire de l'Élysée.

L'invasion russe en Ukraine signe fin février 2022 le retour fracassant de la guerre sur le Vieux Continent. Après la prise de pouvoir du nouveau gouvernement allemand, Paris s'était félicitée de l'orientation résolument pro-européenne de l'équipe d'Olaf Scholz. Assez vite, le gouvernement français s'inquiète d'une inertie du successeur d'Angela Merkel face à la guerre ukrainienne : réticence

sur un éventuel embargo sur le gaz russe (Berlin étant grandement dépendante de Moscou pour son énergie), hésitation avant d'accepter de livrer des armes lourdes aux Ukrainiens, difficulté à peser sur la scène européenne comme le faisait la chancelière.

Les deux hommes devraient collaborer au moins jusqu'en 2025, date des prochaines élections fédérales allemandes.

Document 24 : Statistiques macroéconomiques :

Economic data

1 of 2

	Gross domestic product				Consumer prices			Unemployment rate	
	% change on year ago:				% change on year ago:			%	
	latest		quarter*	2022†	latest		2022†		
United States	3.5	Q1	-1.5	2.3	8.6	May	7.8	3.6	May
China	4.8	Q1	5.3	4.0	2.1	May	2.1	5.9	May [§]
Japan	0.4	Q1	-0.5	2.1	2.4	Apr	2.2	2.5	Apr
Britain	8.7	Q1	3.0	3.6	9.1	May	7.2	3.8	Mar ^{††}
Canada	2.9	Q1	3.1	3.8	7.7	May	6.2	5.1	May
Euro area	5.4	Q1	2.5	2.3	8.1	May	7.1	6.8	Apr
Austria	9.5	Q1	10.0	3.5	7.7	May	7.0	4.4	Apr
Belgium	4.9	Q1	2.2	2.0	9.0	May	9.2	5.7	Apr
France	4.5	Q1	-0.8	2.2	5.2	May	5.5	7.2	Apr
Germany	3.8	Q1	0.9	1.3	7.9	May	7.7	3.0	Apr
Greece	7.9	Q1	9.7	4.0	11.3	May	7.0	12.7	Apr
Italy	6.2	Q1	0.5	2.7	6.8	May	6.5	8.4	Apr
Netherlands	7.0	Q1	0.1	2.4	8.8	May	10.4	3.3	May
Spain	5.5	Q4	1.3	4.0	8.7	May	7.2	13.3	Apr
Czech Republic	5.1	Q1	3.7	2.2	16.0	May	11.9	2.4	Apr [†]
Denmark	6.6	Q1	-0.4	2.1	7.4	May	6.9	2.4	Apr
Norway	4.8	Q1	-3.8	3.2	5.7	May	4.8	2.9	Mar ^{††}
Poland	9.4	Q1	10.4	4.5	13.9	May	10.1	5.1	May [§]
Russia	3.5	Q1	na	-10.0	17.1	May	21.0	4.0	Apr [§]
Sweden	3.1	Q1	-3.2	2.4	7.3	May	5.1	8.5	May [§]
Switzerland	4.4	Q1	1.9	2.4	2.9	May	2.5	2.2	May
Turkey	7.3	Q1	4.9	3.0	73.5	May	62.2	10.6	Apr [§]
Australia	3.3	Q1	3.1	3.0	5.1	Q1	5.0	3.9	May
Hong Kong	-4.0	Q1	-11.4	0.8	1.3	May	4.1	5.1	May ^{††}
India	4.1	Q1	1.9	6.9	7.0	May	7.3	7.1	May
Indonesia	5.0	Q1	na	5.1	3.6	May	5.3	5.8	Q1 [§]
Malaysia	5.0	Q1	na	5.0	2.3	Apr	3.0	3.9	Apr [§]
Pakistan	6.2	2022**	na	6.2	13.8	May	16.1	6.3	2021
Philippines	8.3	Q1	7.8	7.1	5.4	May	4.7	5.7	Q2 [§]
Singapore	3.7	Q1	2.8	3.6	5.4	Apr	6.0	2.2	Q1
South Korea	3.0	Q1	2.6	2.7	5.4	May	4.4	3.0	May [§]
Taiwan	3.1	Q1	4.3	4.4	3.4	May	3.8	3.7	Apr
Thailand	2.2	Q1	4.7	2.9	7.1	May	5.7	1.5	Dec [§]
Argentina	8.6	Q4	6.3	4.2	60.7	May	61.7	7.0	Q4 [§]
Brazil	1.7	Q1	4.0	1.3	11.7	May	10.4	10.5	Apr ^{§††}
Chile	7.2	Q1	-3.0	2.1	11.5	May	10.2	7.7	Apr ^{§††}
Colombia	8.2	Q1	4.0	4.2	9.1	May	9.8	11.2	Apr [§]
Mexico	1.8	Q1	4.1	1.9	7.7	May	7.6	3.1	Apr
Peru	3.8	Q1	8.1	2.5	8.1	May	7.1	6.3	May [§]
Egypt	8.3	Q4	na	5.9	13.5	May	12.9	7.2	Q1 [§]
Israel	9.5	Q1	-1.9	4.3	4.1	May	4.2	3.5	Apr
Saudi Arabia	3.2	2021	na	7.5	2.2	May	2.5	6.9	Q4
South Africa	3.0	Q1	8.0	1.9	6.6	May	6.0	34.5	Q1 [§]

Source: Haver Analytics. *% change on previous quarter, annual rate. †The Economist Intelligence Unit estimate/forecast. §Not seasonally adjusted. ‡New series. **Year ending June. ††Latest 3 months. †††3-month moving average.

Economic data

2 of 2

	Current-account balance	Budget balance	Interest rates		Currency units	
	% of GDP, 2022 [†]	% of GDP, 2022 [†]	10-yr gov't bonds latest,%	change on year ago, bp	per \$ Jun 22nd	% change on year ago
United States	-4.3	-5.9	3.2	168	-	
China	2.5	-6.2	2.6	\$\$ -36.0	6.72	-3.7
Japan	1.4	-6.1	nil	-8.0	136	-18.5
Britain	-2.7	-5.5	2.6	174	0.81	-11.1
Canada	1.1	-3.6	3.5	209	1.29	-3.9
Euro area	2.3	-4.4	1.6	178	0.94	-10.6
Austria	-1.1	-4.6	2.2	214	0.94	-10.6
Belgium	-1.3	-3.8	2.3	220	0.94	-10.6
France	-1.4	-5.7	2.3	216	0.94	-10.6
Germany	6.3	-3.2	1.6	178	0.94	-10.6
Greece	-5.7	-4.9	3.9	301	0.94	-10.6
Italy	1.0	-5.9	3.6	275	0.94	-10.6
Netherlands	8.4	-3.5	1.9	199	0.94	-10.6
Spain	0.8	-5.7	2.8	232	0.94	-10.6
Czech Republic	-2.5	-4.8	5.4	370	23.3	-8.1
Denmark	8.2	1.0	2.0	186	7.02	-11.0
Norway	16.4	8.7	1.4	76.0	9.89	-13.0
Poland	-2.2	-3.7	7.2	540	4.43	-14.2
Russia	9.9	-4.4	8.9	173	53.7	36.2
Sweden	4.1	0.4	2.0	163	10.1	-15.3
Switzerland	6.3	nil	1.4	154	0.96	-4.2
Turkey	-4.2	-3.6	18.8	174	17.4	-50.0
Australia	3.1	-3.2	4.0	244	1.44	-7.6
Hong Kong	0.3	-6.7	3.2	200	7.85	-1.0
India	-1.5	-6.6	7.4	137	78.4	-5.1
Indonesia	0.2	-4.8	7.5	88.0	14,868	-3.1
Malaysia	2.8	-6.2	4.3	97.0	4.41	-5.7
Pakistan	-5.3	-7.1	12.9	+++ 313	212	-25.3
Philippines	-3.0	-7.7	6.8	285	54.5	-10.7
Singapore	18.3	-0.9	3.0	153	1.39	-2.9
South Korea	3.4	-2.3	3.7	165	1,298	-12.8
Taiwan	13.9	-1.2	1.2	79.0	29.8	-6.2
Thailand	0.1	-5.0	2.9	136	35.5	-10.5
Argentina	0.7	-4.6	na	na	124	-22.9
Brazil	nil	-6.7	12.9	353	5.14	-2.5
Chile	-4.5	-3.4	6.5	224	887	-14.7
Colombia	-3.7	-4.8	12.0	493	4,032	-6.0
Mexico	-0.6	-3.2	9.2	227	20.0	2.9
Peru	-3.3	-2.5	7.7	215	3.73	6.7
Egypt	-6.0	-5.9	na	na	18.7	-16.3
Israel	3.1	-2.1	2.9	177	3.44	-5.2
Saudi Arabia	14.9	10.1	na	na	3.75	nil
South Africa	-1.1	-6.1	10.1	107	15.9	-9.5

Source: Haver Analytics. \$\$5-year yield. +++Dollar-denominated bonds.

The Economist

Document 25 : Plaquette institutionnelle de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (extraits)

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse

Développer des passerelles entre les cultures, les générations et les sociétés

L'OFAJ en un coup d'oeil :

Une organisation internationale au service de la coopération franco-allemande

- implantée sur 3 lieux : Berlin, Paris, Sarrebruck
- qui dispose en 2019 d'un budget de presque 29,7 millions €
- pour environ 200 000 bénéficiaires par an

L'OFAJ est géré par un Conseil d'administration, assisté d'un Conseil d'orientation qui élabore des avis et recommandations concernant les orientations et les programmes. Le Secrétariat général, composé de deux Secrétaires générales ou généraux, est l'organe d'exécution du Conseil d'administration.

- 8000 partenaires, porteuses ou porteurs de projets organisés en réseaux
- 42 permanentes et permanents pédagogiques
- 109 correspondantes et correspondants académiques
- 21 correspondantes et correspondants régionaux
- 96 jeunes Ambassadrices et Ambassadeurs
- 12 animatrices et animateurs FranceMobil
- 11 Animatrices et animateurs mobiklasse.de
- 91 Points Info OFAJ
(Chiffres 2018)

1963 : Naissance de l'OFAJ

1976 : Ouverture des programmes de la Communauté européenne à des pays tiers

1989 : Ouverture des programmes aux jeunes de RDA

1991 : Ouverture des programmes aux pays d'Europe centrale et orientale

2000 : Déménagement du siège de Bad Honnef à Paris

2013 : 50e anniversaire

2014 : Ouverture d'une antenne à Sarrebruck

2020 : Atteindre 20 % de jeunes ayant moins d'opportunités parmi les bénéficiaires des programmes

Notre ADN, subsidiarité et Partenariats : L'OFAJ confie un budget à des organismes tiers pour qu'ils réalisent des programmes et partenariats conformes à sa mission. Il donne des impulsions, anime des réseaux, met en relation des structures et des personnes, conçoit et développe des outils pédagogiques, interculturels et linguistiques garantissant la durabilité et la modernité de son action.

- Organisations de jeunesse, Missions locales, Centres de formation pour apprenties et apprentis, Entreprises, Centres de recherche, Institutions politiques et culturelles, Associations, Comités de jumelage
- Langue, Réciprocité, Franco-allemand et trinational, Diversité, Échange, Rencontre, Interculturel, Participation

Nos engagements :

- La mobilité pour tous : L'OFAJ s'engage à permettre à chacune et chacun quelle que soit son origine géographique ou socio-culturelle de faire l'expérience de la mobilité. Les effets de la mobilité ? l'ouverture sur le monde, l'acceptation de soi et la tolérance envers autrui, l'enrichissement personnel, linguistique et professionnel.
- Par les jeunes, pour les jeunes : L'OFAJ développe des programmes qui s'inspirent des jeunes et qu'ils réalisent parfois eux-mêmes : formats participatifs du Barcamp ou réseau des Jeunes Ambassadrices et Ambassadeurs par exemple. Des représentantes et représentants de la jeunesse siègent également dans les instances de l'OFAJ
- Un rayonnement au-delà des frontières européennes : De nombreux programmes sont ouverts à des pays tiers d'Europe centrale et orientale (PECO), du Sud-Est (PESE) et du pourtour méditerranéen : Maroc Algérie Libye Tunisie Egypte Danemark Serbie Israël Palestine Liban Arménie Azerbaïdjan Géorgie Pologne Pays-Bas Belgique Luxembourg République tchèque Autriche Allemagne Royaume-Uni Irlande France Estonie Finlande Suède Lettonie Russie Russie Biélorussie Ukraine

Moldavie Lituanie Hongrie Slovaquie Roumanie Bulgarie Macédoine Kosovo Bosnie- Herzégovine
Turquie Chypre Grèce Malte Croatie Slovénie Italie Suisse Norvège Espagne Portugal Monténégro
Albanie

- Innover pour inspirer : Plusieurs structures sont nées grâce à l'impulsion de l'OFAJ : l'Office germano-polonais pour la Jeunesse en 1991 et l'Office germano-grec pour la Jeunesse en 2014. En 2016, un office régional de coopération pour la jeunesse des Balkans occidentaux (Regional Youth Cooperation Office) a été créé
- Encourager l'apprentissage des langues : Pratiquer la langue du pays voisin, ce n'est pas seulement parler une autre langue que la sienne, c'est aussi et surtout comprendre son histoire, sa culture et ses codes. L'OFAJ met en place de nombreux programmes et outils pour sensibiliser à la découverte et aider à la maîtrise de la langue française ou allemande.
- Méthodes d'apprentissage et formation innovantes certifiées : L'OFAJ a développé une méthode d'animation linguistique qui, à travers des mises en situation ou des jeux de rôle, facilite la communication lors des échanges entre des participantes et participants ne parlant pas la même langue. Cette méthode reconnue peut être enseignée et donner lieu à une certification afin de devenir animatrice ou animateur linguistique.

Plus de 9 millions de jeunes : Depuis 1963, de France et d'Allemagne ont participé à des programmes d'échanges soutenus par l'OFAJ.

Pourquoi pas vous ? Trouvez le programme qui vous correspond sur : www.ofaj.org